

**EL TARF : UN POLICIER BLESSÉ PAR BALLES
LORS DE LA DÉMOLITION DE CONSTRUCTIONS ILLICITES** P.4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

**Il a versé un pot-de-vin
pour organiser
le Mondial 98**

**LE SCANDALE
DE LA FIFA
RATTRAPE
LE MAROC** P.5



Les épreuves débutent demain

**PLUS DE 657.000
CANDIDATS
AU BAC**

P.2

Festival international d'Oran
du film arabe

**HUIT ÉDITIONS....
ET LE BRICOLAGE**

P.13



Ph.: B. H. Karim

Affaire Khalifa Bank

**BADSI : «C'EST PLUS GRAVE
QUE TOUT CE QUI A ÉTÉ DIT»** P.4



Administration
**Walis délégués :
autonomie
relative**

**La publication
au JO N.29 jeudi 3 juin des
missions des nouveaux walis
délégués confirme que ces
«commis» de l'Etat, chargés
d'organiser le développement
local, encourager et promouvoir
l'emploi et les activités
productives (agriculture,
industrie, commerce), n'ont pas
toute l'autorité pour mener leurs
différentes missions.**

Yazid Alilat

En fait, dix wilayas déléguées ont été créées dans huit wilayas du sud du pays et devront avoir une certaine autonomie de gestion et de prise de décision, selon le décret présidentiel n° 15-140 du 8 chaabane 1436, correspondant au 27 mai 2015 publié dans le JO N.29 et portant création de circonscriptions administratives dans certaines wilayas.

Attendu après l'annonce de ce nouveau découpage administratif lors du dernier Conseil des ministres, ce décret indique qu'il a été créé (art.2) dans certaines wilayas des circonscriptions administratives dirigées par le wali délégué qui, (art.3) sous l'autorité du wali, «anime, coordonne et contrôle les activités des communes de la circonscription administrative ainsi que les services de l'Etat qui y sont implantés». Le même wali délégué, selon ce décret présidentiel, «(Art.4) initie, suit et conduit les actions de mise à niveau des services et établissements publics au niveau de la circonscription administrative». En outre, et toujours «sous l'autorité du wali», le wali délégué «veille à l'exécution des lois et règlements en vigueur, des décisions du gouvernement et du conseil de la wilaya ainsi que les délibérations de l'assemblée populaire de wilaya, au niveau de la circonscription administrative». Parmi les autres attributions du wali délégué, il y a surtout le «maintien de l'ordre et de la sécurité publics», mais «avec le concours et en coordination avec les services de sécurité implantés dans la circonscription administrative», précise le même décret. Et, «à ce titre, il propose au wali toute mesure qu'il juge nécessaire d'engager en vue de préserver l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens et en assure l'exécution et le suivi (Art.6)».

Le wali délégué est par ailleurs chargé de suivre et d'exécuter les divers programmes de développement local, d'équipements et d'in-

vestissements publics. Il est également chargé de faire respecter les règles d'urbanisme, de préservation de l'environnement, et de veiller à la bonne prise en charge de l'action sociale et la santé publique, ainsi que la promotion des activités de jeunesse et des sports et loisirs. Le développement des activités agricoles, la formation professionnelle, la promotion de l'emploi et l'organisation des activités commerciales sont également les autres missions du wali délégué, dont l'administration est composée d'un secrétariat général, un chef de cabinet, d'une DRAL-déléguée. Dans la même organisation, il y a également la mise en place d'un conseil de la circonscription administrative, composé des directeurs délégués relevant de la circonscription administrative. Présidé par le wali délégué, ce conseil compte également les présidents d'APC. Enfin, le wali délégué reçoit une délégation de signature du wali. En effet, l'article 11 de ce décret présidentiel stipule que «le wali délégué reçoit une délégation de signature du wali à l'effet de signer tout acte et décision en rapport avec ses missions», et l'article 12 précise encore que «le wali délégué reçoit dans la limite de ses compétences une délégation de signature du wali qui lui confère la qualité d'ordonnateur».

Les huit wilayas concernées par ce nouveau découpage administratif sont Adrar, Biskra, Bechar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El Oued, Ghardaïa. Les nouvelles circonscriptions administratives sont entre autres, Timimoun, Bordj Badji-Mokhtar (Adrar), Beni Abbes (Bechar), In Salah, In Guezam (Tamanrasset), ou El Megheir (El Oued) et El Ménéa (Ghardaïa).

Ces dix circonscriptions «seront dirigées par des walis délégués sous l'autorité des walis territorialement compétents», avait indiqué dans son communiqué le dernier Conseil des ministres tenu le 24 mai 2015. Dès 2016, ce dispositif sera élargi aux autres wilayas des Hauts-Plateaux.

Les épreuves débutent demain
Plus de 657.000 candidats au bac



Plus de 657.000 candidats concourent, à partir de demain, aux épreuves du baccalauréat -session juin 2015- à travers l'ensemble du territoire national. Le coup d'envoi de cet examen sera donné à partir de la wilaya d'Adrar par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat. Le nombre global des candidats au baccalauréat, dont les épreuves dureront jusqu'au 11 juin, s'élève à 657.026 candidats, soit une hausse de 23% (196.754 candidats) par rapport à l'année précédente. Ce nombre est réparti sur les élèves scolarisés estimés à 450.374 candidats et les can-

didats libres dont le nombre s'élève à 206.652. Parmi le nombre global des candidats, 3.718 sont issus des écoles privées, 374 candidats aux besoins spécifiques et 2.593 candidats issus des centres de rééducation passeront des épreuves du baccalauréat, selon l'Office national des examens et des concours (ONEC). Le baccalauréat 2015 concernera également 57.464 candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), 24 candidats du Lycée international, 248 candidats des Ecoles des cadets de la Nation outre 18.339 can-

didats qui concourent en langue amazighe. Par filière (11 au total), 339.022 candidats examineront en sciences expérimentales, suivie de 267.304 candidats en philosophie et lettres, 95.868 candidats en gestion et économie et 69.177 en langues étrangères. Les épreuves du baccalauréat se déroulent cette année au niveau de 2.550 centres encadrés par 163.000 enseignants. L'annonce des résultats des épreuves du baccalauréat 2015 se fera vers le 10 juillet. Il est à rappeler que le taux de réussite à l'examen du baccalauréat, session juin 2014, a été de 45,01%.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Le troisième round du dialogue interlibyen sous l'égide des Nations unies qui se déroule à Alger est réellement celui de la dernière chance. Faute à son issue d'un accord entre les parties libyennes qui y prennent part, il y a en effet risque qu'au-delà la situation dans leur pays deviendrait telle qu'elle échapperait au peu d'autorité et de contrôle qu'elles prétendent avoir. C'est ce dont l'envoyé spécial des Nations unies Bernardo León leur a demandé de prendre conscience et de cesser de «couper» les cheveux en quatre dans leurs discussions sur un accord qui permettrait de mettre fin à leurs divisions qui favorisent sur le terrain l'emprise que l'Etat islamique est en train d'opérer sur une partie de plus en plus grande du territoire libyen.

Sur le papier, toutes les parties libyennes présentes à Alger constituent, si elles s'entendent sur un accord acceptable par toutes, une force pouvant avec l'aide de la communauté internationale faire échec à la progression de l'implantation en Libye de l'organisation djihadiste-terroriste. Sauf que ce n'est pas parce qu'elles ont consenti au dialogue entre elles qu'elles ont renoncé à se disputer la prépondérance au sein des institutions appelées à être les sources du pouvoir et de l'autorité pour diriger la Libye. Outre que ces parties se revendiquent de courants et d'obédience politiques divergents, elles sont également pour certaines sous influence d'acteurs étrangers qui les poussent à ne pas entrer dans des compromis qui empêcheraient qu'elles fassent mainmise sur les institutions libyennes et se priver ainsi d'être les détenteurs de la réalité du pouvoir.

Abdelkader Messahel qui assiste au côté de l'envoyé spécial des Nations unies aux discussions interlibyennes qui sont en cours a parfaitement conscience que ce lien avec des parties étrangères qu'entretiennent certains partis et groupes politico-militaires participant

**Dialogue
interlibyen :
en finir
avec la tentation
hégémonique**

au dialogue interlibyen est cause d'obstacle et lenteur sur la voie de la concrétisation d'un accord. Il n'a pas fait mystère du point de vue de l'Algérie qui est que les parties libyennes engagées dans le dialogue sous l'égide des Nations unies n'ont à se déterminer que sur la base de leur seule volonté et conviction d'œuvrer à favoriser un retour rapide à la paix et à la stabilité dans leur pays et du refus de l'ingérence étrangère d'où qu'elle proviendrait.

Un accord rapide entre les acteurs libyens réunis à Alger permettrait de mettre fin à leurs confrontations qui ensanglantent la Libye, l'ont plongée dans le chaos, ont en fait un champ de ruines et réduit sa population à un état de misère et de désespérance qui la rend perméable à la propagande de l'Etat islamique et autres groupes djihadiste-terroristes du même acabit. L'échec du dialogue interlibyen précipitera le phénomène de dislocation de la nation libyenne amorcé par l'interminable guerre fratricide que se livrent les groupes et forces politico-militaires ayant contribué à la chute du régime de Muammar El Kadhafi. La persistance de leurs divisions et la poursuite de leurs affrontements visant à leur assurer la prise du pouvoir favorisent les desseins de l'Etat islamique dont ils ne sont pas sans savoir que cette organisation vise au même but mais à leurs dépens et sans s'embarrasser de ne faire alliance ni avec les uns ni avec les autres.

Il est clair que l'Algérie a beaucoup à redouter de l'échec du processus du dialogue interlibyen pour le lancement duquel ses autorités et sa diplomatie ont consenti de grands et méritoires efforts. Elle fait tout pour que cette perspective ne se réalise pas, ce qui n'est pas l'attitude d'autres puissances qui tout en s'étant déclarées officiellement en faveur du dialogue interlibyen n'en jettent pas moins de l'huile sur le feu du brasier libyen.

Tirage du N°6244
119.695 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président
Directeur Général**
**Directeur
de la Publication**
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS

Santé

Les mises en garde du ministre

Houari Saaïdia

« Cela fait deux ans qu'on fait de la pédagogie. Aujourd'hui, l'heure est aux comptes-rendus. En cas de non-prise en charge de malade, le gestionnaire de l'établissement hospitalier est le premier responsable ». « Révolue l'ère où la Santé était la lanterne rouge du système ». « Nous sommes d'accord avec les 19 syndicats, excepté un qui fait la sourde oreille à nos messages ». « Les revendications corporatistes sont, pour une bonne part, légitimes. Mais à ceux qui veulent faire de la cogestion, je dis : niet. Il n'y a qu'un seul maître à bord : moi, le ministre de la Santé ». « Le public est l'épine dorsale du système de santé. N'est-ce pas à l'hôpital qu'on va en dernier recours, en catastrophe souvent, après un acte chirurgical raté chez le privé (...) Il y aura une révision, de fond en comble, concernant les cliniques privées avec la nouvelle loi sur la santé ». Ce sont là entre autres points forts de l'intervention de Boudiaf Abdelmalek, avant-hier, jeudi, à l'Institut Pasteur d'Alger, où se tenait une rencontre nationale d'évaluation du bilan du 1^{er} semestre 2015, en présence des directeurs centraux du ministère de la Santé, des DSP de wilaya et des gestionnaires de CHU et EPH. Retenu en début de matinée par des engagements de gouvernement, le ministre a rejoint la réunion vers 11h30. Les inextricables bouchons d'Alger, notamment côté Dely Brahim, affectent la ponctualité, même quand on se fraye un chemin par cortège officiel. Mais le temps qu'il a perdu au début, Boudiaf l'a bien récupéré ensuite, ne levant l'audience qu'à une heure tardive.

La question du ministre qui retournait en boucle, après chaque passage au pupitre d'un gestionnaire local (DSP, directeur de CHU ou EPH), c'était de savoir quel était l'impact de l'externalisation des consultations spécialisées. En clair, M. Boudiaf voulait savoir, si après avoir « délocalisé » des actes de consultation, d'une partie ou de toutes les 54 spécialités de l'hôpital, vers des structures sanitaires de proximité, une baisse d'afflux de malades vers l'hôpital était enregistré ou non ? Les réponses étaient à l'affirmatif, à quelques rares exceptions près. « Ce processus n'en est qu'à son début et il nous permettra, à terme de rapprocher le spécialiste du citoyen et, partant, de désengorger nos hôpitaux », a observé le ministre, entre deux points de situation. En fait, l'accessibilité - plus facile - de la population aux soins spécialisés, tout comme d'autres axes de la feuille de route du ministère de la Santé, comme le renforcement de soins de proximité

et de la cartographie des UMC et l'hospitalisation à domicile, sont des « détails » pour atteindre un objectif plus global : mettre en place un « nouveau circuit du malade », qui est la finalité, selon M. Boudiaf. Les DSP de wilayas débriefés, à tour de rôle, par le ministre devaient donner un bilan sur, entre autres actions, les points de garde instaurés, ainsi que les polycliniques programmées au passage au régime de H/24, d'ici à fin 2015. Les chiffres officiels sont plutôt satisfaisants. Mais encore faut-il vérifier si la garde des médecins spécialistes est vraiment assurée. Le ministre n'est pas dupe et c'est en guise de double message (la défiance et la circonspection de son département, à l'égard de ces statistiques régionales, ainsi que sa tolérance zéro, vis-à-vis des infractions) qu'il a cité le cas très récent d'un médecin spécialiste ayant failli à ses obligations de service de garde et n'ayant pas daigné répondre au téléphone, pour un cas d'urgence, a été tenu pour responsable dans le décès d'un malade, ce qui lui a valu un limogeage et une interdiction de toute activité professionnelle, en relation avec la médecine.

Toujours dans le registre des pratiques à bannir dans le secteur de la Santé, le ministre a mis en garde les gestionnaires contre toute forme de collaboration ou de complaisance avec le privé, au détriment du patient (activité complémentaire, usage du matériel ou même du service hospitalier en soi, au profit du médecin privé, aiguillage du malade vers les labos d'analyses privés, etc.), non sans citer des faits avérés dont les auteurs ont été sévèrement punis. Dans le même ordre d'idée, M. Boudiaf a donné instruction d'interdiction de toute transaction d'acquisition de matériel dont le cahier de charges du contrat ne comporte pas une clause imposant au fournisseur d'assurer le service après-vente et la formation spécifique au profit du contractant. Mieux, aucun marché ne sera plus possible avec un fournisseur qui n'a pas un emplacement et siège social en Algérie, a fait savoir le ministre de la Santé. « Il n'est un secret pour personne que des transactions d'achats du matériel d'hôpital en porte-à-faux avec la réglementation, ont été conclues. On fait fi, délibérément, de la condition élémentaire du service après-vente et les garanties qui vont avec. Pas besoin de sortir de Saint-Cyr pour en deviner le but : faire des missions cycliques à l'étranger pour ramener la pièce de rechange pour dépanner une machine qui ne marchera jamais », a-t-il dénoncé, insistant sur les conditions d'homologation du matériel médical importé.



Raina Raïkoum

El yazid Dib

La promotion à la bouche bée

Il est de nature qu'à force d'essayer un acte, on finit par l'accomplir. C'est aussi une évidence de dire qu'un rêve est toujours un rêve et qu'une réalité se vit, se touche et se sent. Mais en ces temps si sournois, si entêtés et si injustes, tout est dans cette illusion que l'on vous vend pour argent comptant.

Dans cette société républicaine, la chance n'est pas un pur produit d'un hasard dicté par le ciel. Le sort personnel s'y construit comme une trajectoire cousue main. Il y a toujours un maçon qui chuchote, sans architecture le choix du matériau et la sélection du site, pour y faire de rien un fauteuil, du néant un poste décisionnel. Ainsi, les carrières se bâtissent, à l'origine en habitat précaire pour sortir au grand air, tels des immeubles promotionnels. Dans ce territoire de mérite et d'indélicatesse, le carriérisme a rarement côtoyé le professionnalisme. Si le premier est un moment de long sommeil dans une case, le second est un style et une habileté. Il existe des personnes qui depuis l'institution des rassemblements et la création de l'Etat n'ont pas failli à leur dépôt d'offres de service et de candidatures. La vie pour eux continue dans le formulaire à servir à chaque échéance électorale lequel ouvre à son tour d'autres issues vers les étages de l'Etat. D'autres font de la gentillesse façadière une mention professionnelle, une inscription en marge d'un CV quand leur gabarit ne se quantifie que

des opportunités de chaque remaniement. C'est de la contingence, de la proximité et du flirt que se procréent ces hommes. C'est aussi à partir de ce quai d'attente, de cet ingrédient imprévisible, conjoncturel ou providentiel qu'ils se font embarquer tous gais vers une destination politique ou étatique inespérée et crédulement attendue. Dans ce pays où les uns font le meilleur et le pire pour les autres, le temps et le reste font des leurs. Derrière chaque destinée se profile l'ombre d'une main, d'un bon ou mauvais esprit. Derrière chaque petit nom devenu grand se fige un nom silencieux et taciturne. Les agrandisseurs de la petitesse, les améliorateurs des images écornées, les arrangeurs de difformités et les promoteurs de la bouche bée ont fini par avoir main basse sur la grande ville, ses postes et les clés de son pays.

Dans ce pays de l'admiration et de la stupeur, faire la part belle ou la courte échelle à quelqu'un reste une confiance sans secret. Un aveu sans délibération. C'est aussi simple, sinon ça force à le devenir, de voir l'inouï et le burlesque s'installer subversivement dans les arcanes de la décision. Ainsi, l'on se lance à la promotion des postes et fonctions, l'on assiste bouche bée à la naissance de nouveaux cercles donneurs d'honneur.

Enlèvement d'une fillette à Constantine Un troisième suspect arrêté

Abdelkrim Zerzouri

Le dernier membre du groupe des auteurs présumés de l'enlèvement, lundi dernier, de la fillette Soundous, de son domicile, à la cité Benchergui, a été localisé, hors de la wilaya de Constantine et mis hors d'état de nuire, dans l'après-midi du mercredi dernier par la Brigade de recherche et d'investigation (BRI). « Le jour même de l'enlèvement de la fillette de 4 ans et demi (lundi 1^{er} juin), 2 auteurs présumés de ce lâche acte : l'un âgé d'à peine 16 ans et le second de 30 ans, ont été arrêtés par les services de sécurité, alors que le troisième complice présumé, âgé de 20 ans, a été arrêté 2 jours plus tard (mercredi 3 juin) à Sedrata, dans la wilaya de Souk Ahras », a indiqué le responsable de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine, le commissaire Djamel Otmani, lors d'une conférence de presse, tenue, jeudi matin, au siège

de la sûreté de wilaya. Selon le conférencier, les trois auteurs présumés de cet enlèvement, des repris de justice, sont connus pour être des « spécialistes » de vols par effraction, et c'est dans ce but qu'ils se sont introduits par effraction, à partir de la porte de la terrasse, dans la maison des parents de la fillette. « Bourrés » de psychotropes, relève le commissaire Djamel Otmani, les 3 mis en cause avaient planifié leur forfait au cours d'une soirée dans la forêt montagnaise de Chettaba, dominant la cité Benchergui. Se basant sur des renseignements et des aveux des auteurs présumés de l'enlèvement, qui habitent à Benchergui, le conférencier indiquera qu'« ils avaient au départ, décidé de cambrioler deux maisons, dont celle des parents de la victime, avant que ne leur vienne l'idée d'enlever la petite fille de 4 ans et demi qui dormait dans l'une des pièces de la maison ». Affirmant dans ce sillage qu'« ils n'avaient pas exigé une quel-

conque rançon à la famille de la fillette ». Le conférencier qui indiquera que les mis en cause ont été présentés, le jeudi 4 juin, devant le procureur de la République, près le tribunal de Constantine, qui n'a pas, encore, tranché sur le dossier, a rappelé que la fillette avait été retrouvée, saine et sauve, mais dans « un état psychique lamentable », moins de 5 heures après son enlèvement, abandonnée par ses ravisseurs sur un versant forestier dominant sur le village de Salah-Bey (El Ghorab), non loin de son domicile.

Le conférencier n'a pas manqué d'insister sur le fait que les kidnappeurs ont lâché leur proie grâce à « la forte pression » exercée par le dispositif sécuritaire, rapidement déployé, après l'alerte donnée par le père de la victime, à l'aube du 1^{er} juin, via le numéro vert (15-48) vers 3h30 du matin. Non sans saluer la contribution efficace des citoyens qui ont participé, activement, à la résolution de cette affaire.

Affaire Khalifa Bank

Badsi : «C'est plus grave que tout ce qui a été dit»

Jeudi dernier, vingt-septième jour du procès en appel de Khalifa Bank, c'est le liquidateur de la banque, M. Moncef Badsi, qui a été appelé à la barre pour apporter son témoignage sur la situation de Khalifa Bank et de ses autres filiales en liquidation.

Tahar Mansour

Invité par le président du tribunal, M. Antar Menouar, à expliquer sa mission, le témoin déclara qu'il se trouvait en mission à Skikda pour le compte de Sonatrach en qualité de commissaire aux comptes quand il reçut un appel téléphonique d'Alger lui demandant de rentrer car il avait été désigné en qualité de liquidateur de Khalifa Bank. « J'ai demandé si je pouvais refuser, mais 'on' m'a dit que pour le bien de tout le monde, il serait souhaitable de ne pas refuser », a-t-il précisé. Il continua en affirmant qu'un jour plus tard, le 29 mai 2003, il a été installé dans ses nouvelles fonctions et il reçut de la part de l'administrateur, M. Mohamed Djellab, un dossier complet concernant la situation de Khalifa Bank. « Lors des passations de consignes et après une lecture préliminaire du dossier, affirme M. Badsi, d'une voix enrouée par l'émotion : « mon sentiment en ce moment-là était que j'accomplissais un devoir fondamental et que je me trouvais devant un désastre dans tous ses aspects et que j'allais entrer dans un état de guerre ». Il s'engagea alors résolument dans son travail en commençant par la capitalisation des ressources sur le terrain pour tenter de limiter les dégâts. Revenant à cette catastrophe, comme il l'a qualifiée, M. Badsi déclare : « Si au moins cela pouvait servir de leçon au pays à l'avenir car une affaire d'une telle ampleur démontre l'état de faiblesse et de précarité de l'Algérie ». Reprenant ses propos concernant la mission d'administrateur de M. Djellab, le liquidateur de Khalifa Bank assure qu'elle consistait à déterminer si l'entreprise pouvait être sauvée et remise à flot ou, au contraire elle doit être liquidée. Devant l'ampleur des dégâts constatés, il a donc été décidé de la mettre en liquidation et M. Djellab a transmis un dossier complet au liquidateur comprenant des éléments d'informations que ce dernier a approfondis et qui lui ont fait dire que « tout ce qui a été dit au sujet de Khalifa Bank est bien en-deçà de la réalité. Il décida alors de faire, coûte que coûte et dans les plus brefs délais, un acte d'inventaire afin « de protéger le patrimoine qui a subi des actes de pillage avant l'arrivée de l'administrateur », a-t-il continué. Dès lors, il se retrouva devant une situation anormale car il n'y avait aucune organisation pour faciliter les choses. Il tient aussi à rappeler les conditions très difficiles qu'il a eu à subir lors de sa prise de fonction réelle, surtout lorsqu'il fallait faire face aux contestataires au milieu d'une quarantaine de policiers et de cailloux qui tombaient de partout. Questionné par le président du tribunal, M. Badsi annonce que Khalifa Bank disposait de quelque 70 agences dans des locaux loués pour la plupart et dont les propriétaires voulaient en connaître le sort par crainte de s'en voir déposséder. Il y avait aussi une communauté d'effectif qui attendaient de recevoir leurs droits et qui n'avaient pas encore quitté l'entreprise. Dès l'entame de l'inventaire, le liquidateur se rendit compte qu'au cours de la phase d'attente de la désignation d'un administrateur « il s'est passé beaucoup de choses comme le pillage des biens et la destruction de documents », a-t-il affirmé. Concernant les archives, le liquidateur précise qu'elles étaient dans un désordre total, éparpillées dans des bureaux dans les agences, et il lui fallait donc rapatrier tous les dossiers (plus de un million deux cent milles), les classer et protéger les dossiers confidentiels ou sensibles. « Heureusement, continue-t-il, j'ai eu l'aide de tout le

monde, aussi bien celle du personnel que j'ai trouvé sur place que de ceux qui ont été désignés ». Invité par le président à parler des comptes d'ordre, M. Badsi précise que ce sont des comptes ébranlés et inexplicables qui n'expriment nullement l'activité réelle et n'apportent aucune explication de relation : « les comptes d'ordre polluent toute possibilité de faire des analyses et gênent donc des opérations en attente, contestables et douteuses qui constituent un terrain dangereux ». Quand le président du tribunal lui demande de parler des EES (Ecritures entre sièges), le liquidateur se lance dans une explication de cette pièce comptable utilisée entre les différentes agences quand elles sont loin l'une de l'autre, mais dans le cas de Khalifa Bank, il dit avoir découvert 3,3 millions d'EES mais dont plus de 2 millions ne sont pas débouclées. Pour les 11 EES de la caisse principale, il affirme que c'est un cas particulier car la caisse avait sorti de l'argent sans mettre à jour sa comptabilité puisqu'il n'y avait ni état des avoirs, ni brouillard de caisse, autrement dit « ce qu'il y avait dans la caisse était différent de celui dans les comptes, d'où les 11 ESS », précise-t-il. Le liquidateur parle aussi des comptes folkloriques qui existaient dans la banque, de l'inexistence de comptes de correspondants (en devises), sauf en extra comptable, sur des fiches et ne sont pas intégrés dans le processus de comptabilité. Il rappela ensuite qu'il a mis déjà douze ans pour réparer les dégâts mais qu'il ne compte terminer la liquidation d'une manière définitive que dans trois ans au plus. M. Badsi passa ensuite aux dettes cumulées de Khalifa Bank pour dire qu'elles ont atteint plus de 104 milliards de dinars. Quant aux créances, elles ont atteint 119 milliards dont seulement 10 milliards ont pu être récupérés, ceci pour arriver au constat qu'il reste encore 114 milliards de dinars à verser aux déposants et autres créanciers et que, donc, « il n'y a jamais de prospérité de l'entreprise comme cela a été annoncé. Poursuivant son témoignage, le liquidateur affirma qu'« il s'agit d'un drame de nature nationale car ce sont les dépôts des entreprises publiques et même de petits épargnants privés qui ont été victimes d'un pillage systématique et ce drame aurait pris une nature catastrophique si Sonatrach avait fait le dépôt de 400 milliards de dinars comme c'était prévu ». Revenant aux EES, il précise aussi qu'ils peuvent cacher des transferts de devises. Il cite ensuite l'exemple des unités de dessalement pour lesquelles la somme de 689 millions de dollars aurait été transférée de manière contestable car non conforme à la réglementation. D'ailleurs la mission qu'il a envoyée sur les chantiers de construction de la troisième unité de dessalement (les deux autres ayant coulé et sont donc perdues) ont démontré qu'il y avait diverses malversations. En outre, et toujours concernant les unités de dessalement, le liquidateur a découvert trois factures de montants différents de 81, 61 et 41 millions de dollars, en plus de factures vierges du fournisseur de ces unités. Enfin, M. Badsi affirme, toujours en ce qui concerne les unités de dessalement, que lorsqu'il a pris contact avec Khalifa Abdelmoumen, il lui a dit que les unités de dessalement étaient entièrement payées, alors que le fournisseur étranger réclame toujours leur paiement. Enfin, le liquidateur affirme qu'il est en train d'accélérer la cadence de liquidation du groupe Khalifa dont il ne reste que la banque et Khalifa Airways qui le seront au plus tard dans trois années.

Enquête sur l'affaire de Tiguentourine Cinq terroristes récemment identifiés



Cinq terroristes parmi ceux éliminés lors de l'assaut donné au complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi), en janvier 2013, ont été récemment identifiés, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Le ministre qui répondait à une question de l'APS sur le déroulement de l'enquête concernant l'affaire de l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tiguentourine, en marge de l'installation des membres de la commission nationale du Droit international humanitaire (DIH), a précisé que l'expertise biologique avait « récemment » permis l'identification de cinq terroristes parmi ceux éliminés lors de l'assaut donné par les forces de sécurité.

Les terroristes identifiés sont de nationalités arabes et étrangères, a-t-il ajouté, soulignant que leur identification avait eu lieu dans le cadre d'une coopération in-

ternationale dans cette affaire. A une question sur le retard accusé dans l'identification des terroristes, le ministre a répondu qu'il s'agissait d'une « grosse » affaire et que l'enquête « se poursuit toujours », ajoutant que les tests ADN des cadavres avaient été effectués à la demande du juge d'instruction. 37 otages dont un Algérien avaient été tués lors de l'attaque perpétrée le 16 janvier 2013 par un groupe terroriste contre le site gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi), rappelle-t-on. 29 terroristes avaient été neutralisés et 3 autres capturés lors de l'assaut donné par les forces spéciales de l'Armée nationale populaire (ANP) pour éliminer les terroristes et libérer les otages algériens et étrangers. Un groupe terroriste avait, ce jour, pris en otage plus de 600 travailleurs dans une base de vie relevant de Sonatrach à une centaine de kilomètres de la frontière algéro-libyenne.

El Tarf

Un policier blessé par balles lors de la démolition de constructions illicites

Un policier, R. N. (39 ans), a été blessé par balles, mercredi à El Tarf, lors d'une opération de démolition pour infraction au code de l'urbanisme, a-t-on appris de sources hospitalières.

La victime, qui faisait partie du dispositif de sécurité déployé dans le cadre de cette action, a été blessée au cou et aux genoux par un citoyen qui a utilisé de son fusil de chasse parce qu'il n'avait pas admis la décision de démolition de la clôture qu'il avait érigée illicitement autour de sa demeure, sise à la cité Triki Mohamed au chef-lieu de wilaya, a-t-on confirmé de source policière.

En même temps que cet incident, un

élément de la Protection civile, pris de panique, a également été légèrement blessé en chutant au sol, a indiqué la source hospitalière, précisant que le policier, évacué aux urgences de l'hôpital d'El Tarf, est hors de danger après avoir reçu les soins nécessaires. L'auteur de cette agression par usage d'une arme à feu a été arrêté et sera présenté incessamment devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, a-t-on affirmé de source policière. Deuxième du genre, cette action de démolition, menée par les services de la commune d'El Tarf, a ciblé 14 constructions réalisées illicitement.

Tizi Ouzou

Un homme tué par balles

NAIT ALI H.

Un homme âgé de 43 ans a été victime, dans la soirée du jeudi, de tirs d'une arme à feu utilisée par un individu âgé de 33 ans alors qu'ils se trouvaient non loin de l'Oued Sébaou à hauteur de Tamda, relevant de la commune de Ouaguenoune (14 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès de sources sécuritaires. La victime, selon les indications four-

nies par nos sources, a été touchée de pas moins de trois balles tirées probablement d'un fusil de chasse.

Ce qui lui a causé de graves blessures ayant nécessité son évacuation aux urgences du CHU de Tizi Ouzou où il a succombé peu de temps après son admission. Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Fréha ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de ce crime, notamment son mobile.

**Il a versé un pot-de-vin
pour organiser le Mondial 98
Le scandale de la FIFA
rattrape le Maroc**

Les révélations sur les scandales de corruption qui éclaboussent la Fifa se poursuivent et chaque jour son quota de noms de pays qui, selon la justice américaine, ont soudoyé des cadres dirigeants de l'instance internationale de football pour l'organisation de la Coupe du monde chez eux.

Moncef Wafi

Si les Mondiaux de 2018 et 2022 restent comme les exemples les plus cités, des documents déclassifiés publiés, ce mercredi, par la justice américaine dévoilent un peu plus les manœuvres d'approche et les pots-de-vin versés dans le cadre de l'attribution des Coupes du monde de 1998 et 2010. Au centre de toutes ses révélations, un homme, Chuck Blazer, l'ancien secrétaire général de la Confédération d'Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (Concacaf), le premier à tomber dans les filets américains. L'enquête au départ sur les déclarations fiscales de Chuck Blazer a mené le fisc à s'intéresser à la corruption au sein de la Fifa, en coopération avec le FBI. 14 élus de la Fédération internationale de football, actuels et anciens, ainsi que cinq partenaires commerciaux de l'instance ont été ainsi inculpés le 27 mai dernier pour corruption, racket et blanchiment sur une période de 25 ans et des sommes d'un montant global de 150 millions de dollars en pots-de-vin et rétrocommissions en échange de droits TV et marketing pour des tournois internationaux. Chuck Blazer, ancien membre du comité exécutif de la Fifa de 1996 à 2013, a secrètement plaidé coupable de dix chefs d'inculpation criminelle à New York dans le cadre d'un accord avec les procureurs américains. Il est devenu l'un des principaux informateurs du FBI. En 2013, il a affirmé aux enquêteurs américains avoir été témoin d'un accord passé entre le comité de candidature marocain et une personne, citée sous l'appellation de «complice n°1», décrite comme détenant des postes élevés au sein de la Fifa et de la Concacaf. Selon la version de Blazer, il a été invité au même titre que «complice n°1» au Maroc «quelques mois avant la désignation» du pays organisateur de la Coupe du monde 1998. Il dira qu'il était présent lorsque



«complice n°1» a accepté un pot-de-vin d'un représentant du comité de candidature marocain en échange de sa voix pour le Maroc dans le scrutin qui allait venir. Toujours selon la déposition de la taupe, son accompagnateur lui a demandé de contacter les Marocains pour déterminer la date du versement sans pour autant en déterminer la valeur. «Blazer s'est entretenu au téléphone avec eux à plusieurs reprises, y compris depuis les bureaux de la Concacaf à New York», poursuit le document. Poursuivant son témoignage, Blazer affirmera que lui «et d'autres au comité exécutif de la Fifa, nous avons accepté des pots-de-vin en liaison avec le choix de l'Afrique du Sud pour être le pays hôte de la Coupe du monde 2010». La semaine dernière, la justice américaine avait indiqué qu'elle soupçonnait le Trinidadien Jack Warner, ancien président de la Concacaf, d'avoir empoché 10 millions de dollars en échange de trois voix en faveur de l'Afrique du Sud lors du vote pour l'attribution du Mondial 2010. Cette dernière, qui a refusé toute idée de corruption, a néanmoins admis qu'elle a versé les 10 millions de dollars au football caribéen par solidarité. Blazer évoque également des commissions occultes liées à cinq éditions de la Gold Cup, la principale compétition organisée par la Concacaf, étalées entre 1996 et 2003. L'autre révélation concerne le match barrage pour la Coupe du monde 2010 entre l'Irlande et la France. John Delaney, le président de la Fédération irlandaise, a révélé ce jeudi que la Fifa avait versé cinq millions de dollars à son pays après la main de Thierry Henry. «Nous avons trouvé un accord. C'était un jeudi et le lundi suivant tout était signé. C'était un paiement à notre Fédération pour que nous ne portions pas l'affaire devant la justice», a-t-il déclaré. Raymond Domenech, alors sélectionneur des Bleus, a réagi, ne comprenant pas comment l'Irlande a pu accepter de se taire en échange de cinq millions de dollars.

**Coordination des mouvements de l'Azawad
L'accord de paix signé le 20 juin à Bamako**

R. N.

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) signera l'accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juin à Bamako, a annoncé hier à Alger le chef de la délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Acherif. «Si tout va bien, nous signerons l'accord de paix le 20 juin à Bamako», a affirmé M. Ag Acherif dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion consacrée aux concertations autour de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

L'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la «Plateforme d'Alger» et par l'équipe de la médiation internationale conduite par

l'Algérie. Deux composantes sur les cinq que compte la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance) avaient également signé l'accord. Alors que les trois autres avaient demandé une période supplémentaire pour consulter leur base militante. Il s'agit du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

La CMA se dit «optimiste» quant au retour de la paix et de la stabilité au Nord-Mali grâce aux efforts consentis par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file, a déclaré à Alger un des porte-parole de la Coordination, Mohamed Maouloud Rama-

dane. «Nous sommes optimistes quant au retour de la paix et de la sécurité dans les régions du Nord-Mali et remercions les efforts consentis par la médiation internationale (élargie) dont l'Algérie est chef de file», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre s'inscrivant dans le cadre des concertations autour de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. Maouloud Ramdane a également confirmé que la CMA allait signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juin courant à Bamako.

Enfin, un relevé de conclusion des négociations autour de l'application de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au nord du Mali, ont été signés hier à Alger par toutes les parties prenantes au dialogue malien.

En présence de Messahel

Le dialogue interlibyen reprend à N'Djamena

Les travaux de la sixième réunion des pays voisins de la Libye ont débuté hier dans la capitale tchadienne N'Djamena où l'Algérie est représentée par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Cette réunion se tient au lendemain de la réunion à Alger des leaders politiques libyens et à la veille des consultations trilatérales entre l'Algérie, l'Egypte et l'Italie, prévues dimanche au Caire. La participation de l'Algérie à cette sixième réunion s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à aider les parties libyennes à parvenir à une solution politique à travers un dialogue inclusif, à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations unies. L'objectif étant d'aboutir, notamment, à la formation d'un gouvernement d'union nationale, l'unique solution pour préserver l'intégrité territoriale de la Libye,

ainsi que l'unité et la cohésion de son peuple. Cette sixième session intervient dans le cadre d'une «dynamique positive marquée par une conjugaison des efforts des pays du voisinage et de la mission d'appui des Nations unies pour la Libye visant à accélérer le processus politique devant favoriser la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale capable de transcender les difficultés, de faire face aux défis et d'assurer le respect de la souveraineté de la Libye, de son unité et de son intégrité territoriale, ainsi que la cohésion du peuple libyen frère», avait indiqué le ministère des Affaires étrangères. A cet égard, M. Messahel a réitéré lors du troisième round du dialogue inter-libyen, la position «immuable» de l'Algérie qui «vise à aider les frères Libyens, toutes obédiences confondues, à ouvrir un dialogue rassembleur et inclusif, à l'exception des groupes

terroristes reconnus en tant que tels par l'ONU». M. Messahel a réaffirmé, par la même occasion, la «forte volonté» des chefs de partis politiques et des activistes libyens ayant participé à cette réunion pour résoudre rapidement la crise dans leur pays. Il a également salué la «conscience éveillée des participants qui placent l'intérêt de la Libye avant toute autre considération», estimant que «leur disposition à faire des concessions pour un retour immédiat de la paix et de la stabilité en Libye les honore». Il a mis l'accent sur le fait que ce dialogue «repose sur la seule volonté des Libyens, loin de toute ingérence étrangère, et permettra de mettre en place un gouvernement d'union nationale devant prendre en charge la gestion des affaires publiques, s'emploiera à rétablir la stabilité à travers tout le territoire libyen et anéantira la menace de division du pays».

France

Le père de Merah expulsé vers Oran

Le père de Mohamed Merah, auteur d'attentats en 2012 dans le Sud-Ouest, illégalement présent en France depuis des semaines, a été expulsé hier vers Oran, indique l'AFP citant une source policière.

Mohamed Benalel Merah avait été arrêté un peu plus tôt à proximité d'un cimetière dans la banlieue de la ville de Toulouse où a été inhumé son fils. Ce dernier avait été tué par les forces de l'ordre après l'assassinat en mars 2012 de sept

personnes, des militaires et des juifs dont trois enfants. Le père, «plutôt installé en Algérie» selon les autorités françaises, avait sollicité en mars le renouvellement d'une carte de résident à Toulouse, qui lui a été refusé le 9 avril, un mois avant la fin de sa validité.

Mohamed Merah, âgé de 23 ans, avait successivement tué le 11 mars 2012 un militaire à Toulouse, puis le 15, deux autres à Montauban, une ville de cette ré-

gion, et enfin le 19 mars, trois enfants juifs et un enseignant, dans une école juive à Toulouse. Mohamed Benalel Merah a affirmé dans le passé avoir reçu des vidéos réalisées par son fils avec son téléphone lors de ses derniers moments, prouvant, selon lui, que son fils, retranché dans son appartement à Toulouse, avait été éliminé par des policiers d'élite français. Il avait même déposé plainte pour meurtre contre ces policiers.

Bordj Badji Mokhtar

17 contrebandiers arrêtés

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, jeudi, 17 contrebandiers de différentes nationalités africaines et saisi 10 tonnes de denrées alimentaires et 2.600 litres de carburant destinés à la contrebande, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e région militaire) a

appréhendé, hier 04 juin 2015, dix-sept (17) contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un camion, trois (03) véhicules tout-terrain, dix (10) tonnes de denrées alimentaires, (2.600) litres de carburant, treize (13) détecteurs de métaux et un téléphone portable», note la même source.

Par ailleurs et au niveau de la 4^e région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Laghouat a arrêté une personne qui porte un fusil de fabrication artisanale et une quan-

tité de munitions sans autorisation de port d'armes».

De même, «un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'Illizi a intercepté un contrebandier en sa possession une quantité de munitions, un téléphone portable et une somme d'argent s'élevant à (292.140) dinars algériens et (1.729) dinars libyens». Au niveau de la plage de Béni Mansour à Mostaganem (2^e région militaire), «des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 28,5 kilogrammes de kif traité», ajoute la même source.

Utilisation rationnelle de l'énergie ou la maîtrise énergétique en Algérie : quels efforts à faire et comment y parvenir ?



Par Henni Mekki *

1ère partie

Avec une population estimée à 39,5 millions d'habitants au 1er janvier 2015, selon l'Office National des Statistiques (ONS), la consommation de l'Algérie en énergie a atteint 56 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2014, pour une valeur avoisinant les 41 milliards de dollars US. En 2030, la demande énergétique risque de doubler dans les quinze (15) années à venir, et donc d'atteindre probablement près de 80 milliards de dollars US, d'autant plus que la consommation en gaz et en électricité connaît un rythme de croissance annuel de 14% à 18%. A noter que la forte hausse des besoins énergétiques, au niveau national, se traduira forcément par une diminution des exportations algériennes, et donc par une diminution des recettes financières si, parallèlement, aucun effort allant dans le sens de l'économie de l'énergie ne serait entrepris.

La notion de transition énergétique est un volet essentiel de la transition écologique, elle désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables ; ce qui implique le développement de solutions de remplacement aux combustibles fossiles, qui sont des ressources limitées et non renouvelables. La transition énergétique prévoit le remplacement progressif des combustibles fossiles par des sources d'énergies renouvelables pour toutes les activités soit celles liées au transport, à l'industrie, à l'éclairage, au chauffage, etc. Il s'agit aussi d'éviter la surproduction et les consommations superflues pour mieux économiser l'énergie, et bénéficier d'une meilleure efficacité énergétique. Cette approche tend à s'imposer de plus en plus dans les politiques énergétiques mondiales.

Dans un autre registre, les hydrocarbures conventionnels et non conventionnels font partie intégrante du capital naturel du pays et ne doivent pas être perçus comme un "satisfecit" qui pourrait compromettre la transition vers des énergies plus durables, car ces ressources demeurent incontestablement un capital fragile et non durable. Ces ressources doivent plutôt servir comme un support lié au soutien de cette transition tout en tenant compte des impératifs environnementaux d'autant plus que la productivité des différents systèmes d'énergies renouvelables (solaire, éolien, valorisation énergétique des déchets) fait appel à d'importantes sommes, ce qui impose la nécessité de s'appuyer sur les revenus générés par les ressources conventionnelles.

Le bilan énergétique national de l'année 2013, publié par l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH) relevant du ministère de l'Energie, confirme la tendance baissière en volume physique de la production d'énergie primaire de l'Algérie et fait ressortir que l'énergie disponible, somme de la production nationale, des importations et des stocks, a atteint 154,6 millions de

Tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2013, en baisse de 3,8% par rapport à 2012. La production commerciale d'énergie primaire a atteint 148,8 millions de Tonnes équivalent pétrole (TEP) soit en baisse de 3,9%, tirée par celle du gaz naturel et du pétrole brut. Ce déclin a concerné l'ensemble des produits énergétiques, à l'exception du gaz de pétrole liquéfié (GPL) qui est resté stable à 7,3 millions de Tonnes équivalent pétrole (TEP).

L'intégration massive du renouvelable dans le mix énergétique constitue, en ce sens, un enjeu majeur en vue de préserver les ressources fossiles, de diversifier les filières de production de l'électricité et de contribuer au développement durable. Toutes ces considérations justifient la forte intégration, dès aujourd'hui, des énergies renouvelables dans la stratégie d'offre énergétique à long terme, tout en accordant un rôle important aux économies d'énergie et à l'efficacité énergétique. Ce dernier volet permet, à travers une bonne maîtrise du rythme de croissance de la demande, une meilleure planification des investissements nécessaires à la satisfaction des besoins énergétiques.

Il est utile de préciser que le renouvelable (notamment l'éolien, le solaire et l'hydraulique) dans le mix énergétique mondial ne représente que 10% environ, alors que le pétrole représente aujourd'hui 32%, puis vient le charbon avec 27%, malgré son caractère polluant, suivi par le gaz qui approche les 25%, mais, lorsque l'on regarde les projections à long terme, le renouvelable va compter pour près de 20% en 2030.

Au niveau national, la consommation domestique de gaz est produite en grande partie par le thermique gaz (97% de l'électricité est produite à partir du gaz) ; en vue de réduire cette consommation, il faut impérativement développer de nouvelles technologies, instituer une nouvelle culture de consommation et réduire les coûts afin de pouvoir utiliser et exploiter cette ressource. Ceci devra également être accompagné par les économies d'énergie qui s'obtiennent par ce qui suit, notamment :

- La sobriété énergétique qui consiste à réduire sa consommation énergétique sans toucher essentiellement à l'existant soit, d'une manière plus simple, consommer moins pour le même confort ;
- L'efficacité énergétique ou l'efficacité énergétique qui désigne l'état de fonctionnement d'un système pour lequel la consommation d'énergie est minimisée pour un service rendu identique ;
- L'amélioration des processus de production industriels.

Par ailleurs, et comme suggéré par ces promoteurs, les économies d'énergie doivent se faire dans les secteurs ci-dessous indiqués, notamment :

- Le secteur industriel : les mesures d'efficacité et de sobriété énergétique, indispensables dans le cadre de la transition énergétique, assurent d'importants potentiels de réduction de la consommation énergétique. Cependant, et afin de mener une transition énergétique globale, il faut également envisager des transformations et une modernisation profondes de l'ensemble de nos infrastructures.
- Le secteur du bâtiment : l'efficacité énergétique est rapidement devenue l'un des grands enjeux de



notre époque et les bâtiments en sont une des composantes majeures. Ils consomment plus d'énergie que tout autre secteur. Sans mesures immédiates, des milliers de nouveaux bâtiments seront construits sans aucune considération pour l'efficacité énergétique et des millions de bâtiments existants consommant plus d'énergie que nécessaire seront toujours présents.

- Le secteur du Transport : il est l'un des plus grands potentiels d'action après les bâtiments. Les innovations technologiques permettront une évolution des comportements, engendrant de fait des gains en termes d'efficacité énergétique dans les transports. C'est un domaine qui connaît l'une des augmentations les plus rapides de la consommation d'énergie.

Le développement des énergies renouvelables en Algérie, qui revêt un intérêt particulier, devra inciter les pouvoirs publics à donner un nouvel essor à ce secteur en vue de les substituer aux énergies fossiles dont les ressources se font de plus en plus rares. Il est utile d'indiquer que pour la mise en œuvre et la concrétisation des plans et des objectifs arrêtés dans ce domaine, les pouvoirs publics ont procédé à l'adoption d'un cadre juridique favorable à leur promotion et à la réalisation d'infrastructures y afférentes, la création d'une multitude d'organismes œuvrant dans ce secteur ainsi que le lancement d'importants projets.

Constatant que le programme national de développement des énergies renouvelables n'avancé pas au rythme souhaité malgré le fait que l'Algérie considère ce programme comme étant un levier de développement économique et social, une version actualisée par les services du ministère de l'Energie a été élaborée et vient d'être adoptée en ce début d'année par le Gouvernement. En effet, l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national constitue un enjeu majeur dans la perspective de préservation des ressources fossiles, de diversification des filières de production de l'électricité et de contribution au développement durable. A la faveur du programme de développement des énergies renouvelables 2011-2030 adopté par le Gouvernement en février 2011, les énergies renouvelables se placent au

cœur des politiques énergétiques et économiques menées par l'Algérie.

Cet ambitieux programme, dont le solaire, essentiellement, prévoit la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, dont 12 000 mégawatts pour le marché intérieur, soit 37% des besoins en électricité. Il a connu une première phase consacrée à la réalisation de projets pilotes et de tests des différentes technologies disponibles, durant laquelle des éléments pertinents concernant les évolutions technologiques des filières considérées sont apparus sur la scène énergétique et c'est ce qui a conduit à sa révision. Parmi ces éléments nouveaux, il convient de citer :

- Une meilleure connaissance du potentiel national en énergies renouvelables, notamment pour le solaire et l'éolien, suite aux études engagées ;
- La baisse des coûts des filières photovoltaïque et éolienne qui s'affirment de plus en plus sur le marché pour constituer des filières viables à considérer ;
- Les coûts encore élevés de la filière du solaire thermique (CSP) induisant une croissance très lente du développement de ce marché à travers le monde ;
- Le parachèvement d'une réglementation nationale cohérente et attractive en direction des investisseurs.

La révision de ce programme porte ainsi, sur le développement du photovoltaïque et de l'éolien à grande échelle, sur l'introduction des filières de la biomasse (valorisation des déchets), de la cogénération et de la géothermie, et également sur le report, à 2021, du développement du solaire thermique (CSP).

Consciente de l'intérêt grandissant des énergies renouvelables et de leurs enjeux, l'Algérie aura à intégrer encore davantage le développement des énergies renouvelables dans sa politique énergétique, ce développement qui est certes encadré par un ensemble de textes législatifs, tel qu'indiqué ci-dessous, devra être continu et soutenu.

- La loi n°99-09 du 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie ;
- La loi n° 04-09 du 14 août 2004 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable.

Pour ce faire, l'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie

(APRUE), qui est un établissement public à caractère industriel et commercial, a été créée par décret présidentiel en 1985 et placée sous la tutelle du ministère de l'Energie. Elle a pour mission principale la mise en œuvre de la politique nationale de maîtrise de l'énergie, et ce à travers la promotion de l'efficacité énergétique. Dans le cadre de la loi n° 99-09 du 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie, cette agence a pour principales missions :

- La coordination et l'animation de la politique nationale de maîtrise de l'énergie ;
- La mise en œuvre et le suivi du Programme National de Maîtrise de l'Energie (PNME) ;
- La sensibilisation et la diffusion de l'information sur la maîtrise de l'énergie en direction des différents cibles (grand public, professionnels, milieu scolaire, etc.) ;
- Le montage de programmes et de projets sectoriels en partenariat avec les secteurs concernés (Industrie, Bâtiment, Transports, etc.).

Le Fonds National pour la Maîtrise de l'Energie (FNME) est l'instrument public algérien spécifique d'incitation de la politique de maîtrise de l'énergie. Il a pour objet de contribuer à l'impulsion et au développement, à terme, d'un marché de la maîtrise de l'énergie. Les domaines éligibles au financement par ce fonds sont ci-dessous indiqués, notamment :

- L'encadrement réglementaire et institutionnel de la maîtrise de l'énergie ;
- La sensibilisation, éducation et formation en économie d'énergie ;
- La recherche et développement liés aux projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Les études de définition et de mise en œuvre de stratégies nationales d'efficacité énergétique à long terme ;
- L'aide au financement d'opérations visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'introduction de filières ou de technologies énergétiques nouvelles ;
- La prise en charge par les institutions concernées des actions d'animation et de coordination de la maîtrise de l'énergie.

A suivre...

* Expert en Management général et industriel
Ancien Cadre dirigeant de Sonatrach
E-mail : techconsult.energy@gmail.com

MÉDÉA

6 nouveaux lycées
pour la prochaine rentrée

Rabah Benaouda

Poursuivant ses sorties sur le terrain, pour des inspections inopinées, dont celle-ci, relative à des projets de réalisation d'établissements scolaires, des lycées notamment, le wali de Médéa, M. Brahim Merad, était, mercredi dernier, dans les daïras de Béni Slimane, Souagui, Berrouaghia et Ouzera. Une visite ayant ciblé, donc, des infrastructures du secteur de l'Education, car elle entrait dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2015-2016, et à l'issue de laquelle le wali de Médéa dira, dans une déclaration à la presse : « A travers ce que nous venons de voir et de ce que nous avons déjà vu, auparavant, dans les trois autres daïras (El-Azizia, Aïn Boucif et Sidi Naâmane) concernées par la réalisation de lycées, je peux vous dire que le secteur de l'Education, dans la wilaya de Médéa, dont, plus précisément, sa partie-est, bénéficiera d'une véritable bouffée d'oxygène, en matière d'accueil pédagogique dans le cycle secondaire, plus particulièrement. Ceci dans la mesure où les travaux des trois projets de lycées, que nous venons d'inspecter, aujourd'hui et ceux des trois autres, inspectés auparavant, ont atteint des taux d'avancement très appréciables qui tournent autour de 75 à 85%. Ce qui nous permettra d'avoir, dès la prochaine rentrée scolaire, six nouveaux lycées, respectivement, à Berrouaghia, Souagui, Bouskène, Meghraoua, Ouled Maâref et Khems Djoumaâ. »

Accompagné du P/APW, M. Abdelkader Chekkou, des directeurs des Equipements publics (DEP) et de l'Urbanisme et de la Construction (DUC) ainsi que des autorités locales, civiles et militaires, M. Brahim Merad entamera sa tournée dans la commune de Bouskène, daïra de Béni Slimane, 63 km au sud-est de Médéa, où il inspectera les travaux de réalisation d'un lycée 1000/300 composé de vingt salles de classes et d'un internat. Un établissement scolaire qui coûtera, au Trésor public, une enveloppe financière totale de près de

33 milliards de centimes. Atteignant, actuellement, un taux d'avancement des travaux de 67%, cet établissement sera réceptionné, après un léger glissement par rapport aux délais impartis, au plus tard, un mois après la rentrée scolaire de septembre prochain. Dans le chef-lieu de cette même daïra de Béni Slimane, M. Brahim Merad procédera, ensuite, à l'inauguration d'une laiterie privée qui est opérationnelle depuis tout juste une semaine. Propriété d'un investisseur privé de la commune de Béni Slimane, cette laiterie emploie vingt travailleurs et « tire », pour ses premiers jours d'essai, 1.000 sachets de lait, quotidiennement. Une production qui sera, cependant tributaire de la quantité de lait qui sera collectée auprès des producteurs de la région. L'occasion pour le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa, M. Mustapha Bennaoui, de conseiller au propriétaire de cette laiterie privée, de « désigner un animateur qui sera chargé d'aller vers les producteurs et non l'inverse, concurrence oblige, en les incluant dans un circuit réglementé (cartes de producteurs-livriers, contrats avec la laiterie...). Dans le chef-lieu de daïra de Souagui, 65 km au sud-est de Médéa, il a été inspecté les travaux de réalisation d'un lycée 800/200 dont le taux d'avancement tourne, aujourd'hui, autour de 80% et qui sera réceptionné dans les délais impartis, soit pour la prochaine rentrée scolaire.

Un établissement secondaire qui coûtera une enveloppe financière totale de 35 milliards de centimes. Toujours à Souagui, M. Brahim Merad inspectera les travaux de réalisation d'une polyclinique, sur le site de l'ancien dispensaire, devenu trop exigü et qui, de surcroît, tombait en ruines d'où la décision de le démolir. Une future polyclinique dont le taux d'avancement des travaux est, aujourd'hui, de 80%. Dans le chef-lieu de daïra de Berrouaghia, 27 km au sud-est de Médéa, la délégation inspectera les travaux de réalisation d'un autre lycée 800/200 dont le taux d'avancement atteint, aujourd'hui, les 75%, sa réception

étant prévue pour cette prochaine rentrée scolaire. Une infrastructure scolaire, pour le cycle secondaire, qui coûtera une enveloppe financière totale de près de 36 milliards de centimes. A Berrouaghia, toujours, il a été inspecté les travaux de « réhabilitation » de 40 locaux commerciaux, situés à la sortie-nord de la ville, qui étaient abandonnés depuis des années car n'ayant pas trouvé preneurs. A leur place, ce sera le nouveau siège de la Sûreté de daïra de Berrouaghia.

Une visite d'inspection qui prendra fin, dans le chef-lieu de daïra d'Ouzera, 10 km au sud-est de Médéa, plus précisément sur le site de réalisation du futur pôle universitaire, d'une capacité d'accueil pédagogique de 8.000 places et 4.000 lits pour l'hébergement. Là, M. Brahim Merad insistera, auprès des responsables de ce projet, pris en charge par une entreprise turque (SKN), pour que « au moins, le bloc d'hébergement soit livré à la prochaine rentrée universitaire », tout en attirant l'attention de ses interlocuteurs pour que « la qualité ne doit, en aucuns cas, pâtir de l'accélération des travaux. » Une insistance, de la part du wali, qui résulte du fait que l'Université Dr Yahia Fares de Médéa s'apprête à accueillir des centaines de nouveaux bacheliers, issus de la session de juin 2014, venant des daïras les plus éloignées du chef-lieu de wilaya comme Aïn Boucif, Chellalet El-Adhaoua, El-Azizia, Tablat, Ksar El-Boukhari, Chahbounia, Souagui... et qui doivent être pris en charge, en matière d'hébergement, par la direction des Œuvres universitaires de la wilaya de Médéa.

Un problème, pour la résolution duquel, les responsables de cette entreprise turque ont donné des assurances fermes à M. Brahim Merad qui nous dira, cependant, à la fin de la visite sur ce site : « Quoiqu'il en soit, nous avons déjà mis en place, par précaution, un 'Plan B' pour permettre à la prochaine rentrée universitaire de se dérouler dans de bonnes conditions, aussi bien pour le côté pédagogique que pour celui de l'hébergement. »

ANNABA

Les habitants de la cité
Menadia, protestent

A. Ouelaa

Constitués en comité de quartier, les habitants des Tours C1, C2, C3 et C4 de la cité Menadia, en bordure de mer de la ville de Annaba, ne cessent de multiplier les démarches auprès des organismes concernés comme l'OP-GI, la DLEP ainsi que les élus, afin d'attirer leur attention sur les dangers que représentent les ascenseurs de ces Tours de 14 et 15 étages. Selon les représentants de ce comité, ces équipements qui datent de l'époque coloniale, sont vétustes, connaissent des pannes techniques récurrentes et plus d'une fois, nous dit-on, les habitants de ces tours ont dû

cotiser entre 600 et 800 DA chacun pour procéder aux réparations nécessaires qui ne durent, malheureusement, pas longtemps. Ces tours dont les parties communes posent, aussi, problème, connaissent une dégradation extérieure suite aux dégâts constatés sur les murs. Ces ascenseurs, nous rappelle-t-on, sont devenus une phobie pour les femmes, les personnes âgées, les enfants qui vont à l'école et toute personne transportant des provisions ou autres produits. Enfin, les habitants de ces tours, demandent, tout simplement, le remplacement de ces ascenseurs par d'autres présentant les normes requises de sécurité et de modernité.

GUELMA

Une ferme pas comme
les autres

Mohamed Menani

La ferme pilote «Richi Abderrahmane» à Belkheir, une exploitation agricole d'une contenance de 1.028 ha, à haut rendement céréalier, a su remonter la pente au terme de 3 ans d'un dur labeur, effectué, sans relâche, par un collectif de travailleurs engagés, parvenant à se hisser au premier rang national, sur les 174 fermes, pilotes recensées sur le territoire national, affichant un résultat financier positif, jamais égalé, précédemment.

Longtemps soumise aux inévitables incursions et insouciances, cette entité économique du secteur agricole avait subi les affres de l'agonie perpétuelle, faisant vivre les calvaires cauchemardesques aux autorités centrales et locales. La prise en charge effective par le wali de Guelma, en 2015, fut matérialisée par une ordonnance de fusion avec une ferme-pilote similaire mitoyenne, qui affichait une gestion saine à travers ses équilibres financiers. La ferme-pilote «Boumaza Said», entité absorbante, dispose d'importantes potentialités foncières (650 ha dont 350 céréaliers) et de capacités managériales avérées qui sont organisées dans la sérénité, au point d'arriver à maintenir, depuis 1987, son credo d'évoluer sur les fonds propres de l'exploitation, tout en améliorant les conditions de travail et les vecteurs de la productivité et de compétitivités. La nouvelle réorganisation des plans de culture et le redéploiement très rationnel de l'effectif (71 travailleurs) avaient mis un terme à l'improvisation et au laxisme ambiant, effaçant d'un trait, une décennie précédente marquée par les tiraillements, grèves, valse de responsables, et autres conflits socioprofessionnels.

La lecture du bilan de la ferme-pilote 'new look' faisait ressortir un résultat financier positif, ayant permis au conseil d'administration de voter des résolutions d'octroi des indemnités individuelles

estimées à 200.222 DA, le directeur de la ferme-pilote restructurée dans le jumelage avait bénéficié d'une indemnisation de l'ordre de 600.000 DA, en reconnaissance à sa qualité de maître de céans, architecte prévoyant dans la réussite de ce gigantesque redressement.

Dans son intervention inaugurale, M Larbi Merzoug wali de Guelma, avait soutenu, à l'adresse des travailleurs : « je suis ravi de ces résultats obtenus grâce à vos efforts. Lorsque on avait pris la décision de jumeler les deux exploitations, sous une même direction, nous étions confiants que vous alliez relever le défi. Vous avez été dignes de cette confiance et tous vos efforts conjugués sont, aujourd'hui, grassement récompensés et mérités. Cette recette a porté ses fruits et nous envisageons d'intégrer, dans cet élan de redynamisation et de revitalisation de nos potentialités agricoles, le rattachement de la ferme-pilote « Houari Hocine » de Guelma qui connaît, actuellement, des difficultés. Encore une fois, je vous félicite en vous demandant de redoubler d'efforts, en se rappelant, quotidiennement, que vous êtes en train de construire votre pays, que vous êtes des producteurs dans une sphère économique névralgique dont les segments convergent vers l'assurance de notre sécurité alimentaire. Persévérez, sans se soucier des jaloux détracteurs ».

Lors de la cérémonie, le représentant de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya avait procédé à la remise de nouvelle carte d'agriculteur, en modèle informatisé et magnétique. Cette opération sera généralisée au profit des 14.000 agriculteurs affiliés à la CAW de Guelma.

Le directeur des Services agricoles a, enfin, déclaré que la ferme-pilote «Richi Abderrahmane» a été désignée comme «ferme école» et sera spécialisée dans les techniques d'irrigation améliorée, renforcée par une opération de partenariat avec des opérateurs hongrois.

MILA

Sit-in des travailleurs de la S.D.E.

B. Bousselah

Des dizaines des travailleurs de la S.D.E. de Mila ont observé, jeudi dernier, un sit-in devant le siège de la direction de la S.D.E. de Mila, pour protester contre la dégradation des conditions de travail. Selon un communiqué syndical, remis à toutes les instances et dont nous détenons une copie, on lisait que : « malgré les multiples requêtes adressées aux responsables de la tutelle, la situation, s'est empirée

en plus, notamment, du réseau d'assainissement (douches, toilettes, etc.) et le mobilier est devenu, quant à lui, obsolète ».

Face à cette situation, une commission régionale de la S.D.E. a été dépêchée de Constantine pour discuter avec les protestataires. Il leur a été signifié que la société recourra, dans les tout prochains jours, à la location de nouveaux locaux, après avoir convaincu les travailleurs à reprendre le travail. La commission s'est rendue, ensuite, dans les centres de paiement de Mila, Ferdjioua et Tadjenant, qui vivent la même situation.

BOUIRA

Les contaminants et résidus
alimentaires sous surveillance

Farid Haddouche

Dans le cadre du jumelage entre l'Algérie et la France, dans le domaine de l'Agriculture, un dispositif de surveillance spécial a été conçu et élaboré par le ministère de l'Agriculture, désigné comme étant le Plan algérien de surveillance des contaminants et résidus alimentaires (PRASCA). Le choix a été porté sur la wilaya de Bouira qui sera la première wilaya pilote, dont la vision est de mettre au point cette nouvelle introduction qui consiste à l'application du Plan algérien de surveillance des contaminants et résidus alimentaires. Ainsi, la wilaya de Bouira sera appelée à être un exemple de recommandation pour les autres wilayas, en cas de réussite, bien entendu. Le Plan de surveillance des contaminants et résidus alimentaires consiste à mettre en place un système de contrôle, dans sa première phase, qui ciblera les gros producteurs d'œufs de consommation. Le produit

visé qui est l'œuf de consommation dont des échantillons seront soumis à des analyses pour déceler la présence de contaminants alimentaires (inacceptables vu les lois qui protègent la santé) et de dioxine, ce composé chimique qui s'apparente à un polluant organique et dangereux, aussi, pour la santé publique.

La prise en charge de la non-conformité des produits relevés qui seront soumis à des tests, sera gérée par les services de la direction du Commerce et de la Répression des fraudes qui disposent de laboratoires hautement certifiés, conjointement avec le secteur de l'Environnement.

Selon Mme Salima Kerkoud, chef de service de l'Inspection vétérinaire, à la direction des Services agricoles de la wilaya de Bouira, et qui chapeaute le PRASCA, pour le moment, il s'agit de procéder à des missions de contrôle mensuelles, durant toute l'année en cours, et la priorité sera donnée à la vérification des produc-

teurs et autres éleveurs dont les implantations de leurs sites sont à proximité de forêts, de zones industrielles ou de décharges publiques. En somme, un environnement susceptible de renfermer des dioxines, comme dans les endroits où sont placés des incinérateurs de déchets ménagers, qui peuvent émettre des dioxines dans l'air. Cela est valable, aussi, pour les incendies de forêts. « Les risques sanitaires causés par les dioxines qu'on peut trouver dans les aliments comme les œufs, les viandes, et les produits laitiers, sont sérieux, et ils vont des atteintes dermatiques à la dégradation du système immunitaire », avertit l'inspectrice vétérinaire Mme Salima Kerkoud, qui justifie le contrôle ciblé des œufs de consommation qui est appelé à être rigoureux, en attendant de passer à la surveillance d'autres produits, une fois que le dispositif surpassera le premier stade aléatoire, et disposera de tous les moyens nécessaires, a-t-elle fait connaître.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 chaâbane 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h40	12h47	16h38	20h07	21h47



3 milliards de dinars versés à 103.000 retraités par mois

A. Mallem

La caisse nationale de retraite (CNR) gère au niveau national 2,6 millions de retraités pour lesquels elle verse un montant mensuel global de 70 milliards de dinars (7000 milliards de centimes), a révélé jeudi M. Bouazza Mustapha, directeur de l'agence CNR de Constantine, en marge d'une journée d'information organisée par l'agence au siège de la CNAS de Constantine. «Si on fait le calcul pour une année en convertissant le montant en dollars suivant la parité actuelle dinar/dollar nous obtiendront approximativement 10 milliards de dollars par an», a commenté ce responsable en considérant que cette somme représente un poids financier assez lourd. Pour Constantine, a-t-il ajouté, c'est 3 milliards de dinars qui sont versés mensuellement pour 103.000 retraités.

Cette journée d'information a été axée, pour l'essentiel, sur les nouveaux mécanismes de paiement des retraités par le canal bancaire. «La nouvelle méthode développée par la direction générale de la CNR consiste à diversifier le paiement, donnant ainsi la possibilité au retraité de choisir son mode de paiement dans une banque publique ou dans une banque privée», a expliqué M. Bouazza. Aussi, la CNR de Constantine a-t-elle profité de l'occasion pour reprendre certaines informations, expliquer certains dispositifs méconnus par les employeurs, les travailleurs retraitables et les retraités, et ce en développant d'une façon particulière le mécanisme de l'«aide à domicile».

Selon les organisateurs, ce dispositif consiste à aider, à secourir les retraités pour la finalisation de dossiers administratifs ou l'acquisition de certains équipements médicaux, tels que les appareils auditifs, les attelles, le fauteuil roulant ou d'autres prestations comme la lunetterie,

l'obtention de rendez-vous médicaux ou de cures thermales, etc. «Pour identifier le retraité à secourir, expliquera encore le directeur de l'agence de Constantine, nous faisons un travail de prospection et de recherche dans le fichier en notre possession car nous avons auparavant lancé à destination des retraités des formulaires les invitant à nous communiquer certaines données de santé, en visant essentiellement les grabataires qui ont des difficultés financières ou de santé». Et l'assistante sociale les prend en charge. Notons que cette opération a débuté dans les années 2003 et elle a permis à l'agence de constituer un fichier assez fourni en touchant approximativement 35 % de l'effectif des retraités. Celui-ci dépasse, en nombre, les 103.000 individus. Les organisateurs de la journée ont parlé également de la cellule d'écoute mise en place, de la gestion électronique des documents et du dispositif de l'archivage qui est très important dans la vie de la CNR. En tant que gestionnaire des retraites, celle-ci vit à travers ses archives qui contiennent l'historique des assurés. «C'est un élément vital pour nous», a souligné M. Bouazza en signalant que la CNR de la wilaya de Constantine est rattachée à un rapprochement de la caisse vers le retraité à travers les «centres d'accueil et d'orientation» (CAO) et la wilaya dispose de deux centres implantés dans les localités de Ain-Smara et d'Ibn-Ziad. Les responsables de l'agence sont à la recherche de locaux pour ouvrir d'autres centres à El-Khroub et Hamma-Bouziane.

Les relations de l'agence CNR de Constantine avec son environnement administratif ont été mises en exergue par les responsables de celle-ci. Il en est ainsi des relations avec la CNAS qui ont été qualifiées de «très amicales», pour preuve la tenue de la journée d'information au siège de la caisse de sécurité sociale en bénéficiant de ses locaux et de sa logistique.

La piscine de Sidi M'cid toujours fermée

A. El Abci

Dur, dur de dénicher, cet été, un espace de fraîcheur et de détente pour les Constantinois ! En effet, la piscine de Sidi M'cid, jadis un des lieux de détente et de loisirs des plus prisés de la ville, dont ils ont été sevrés de ses plaisirs, depuis déjà plusieurs années, n'ouvrira pas de sitôt, en raison de grands travaux qui sont toujours en cours et concernent une bonne partie du complexe.

C'est ce que nous avons pu déduire de l'état dans lequel se trouve ce dernier, fait par le directeur de la Jeunesse et des Sport, Ali Bechoua, qui a souligné l'impossibilité d'ouvrir, même partiellement, la piscine de Sidi M'cid, avec, seulement, les deux bassins le «petit (18m), pour les enfants, et de moyen (33m), pour les champions en herbes, qui sont fin prêts.

La raison dira-t-il, est que «de grands aménagements sont, actuellement, en cours, dans le complexe de natation qui comporte, en plus des 2 bassins cités plus haut, d'un autre bassin dit «olympique» de 50 m, d'un hôtel restaurant et d'une salle des fêtes, qui sont présentement en travaux». «Il s'agit d'un véritable chantier qui nous interdit l'éventualité de l'ouvrir, même en partie, et ce, en considération des risques d'accidents que cela comporte pour le public», poursuit-il.

Ainsi les jeunes ne pourront pas com-

bler leur immense besoin, de distraction et de détente. Car très peu de solutions s'offrent à ceux qui souhaitent faire un plongeon, en cette période de canicule ; ce qui n'est pas donné à tout le monde et, particulièrement à ceux des familles à revenus modestes. Beaucoup, d'entre ces derniers nourrissent l'espoir, qu'à l'occasion de l'évènement 'Constantine capitale de la Culture arabe', les autorités prendraient le taureau par les cornes et accéléreraient la réalisation du complexe de Sidi M'cid ou, tout le moins, l'ouvriraient partiellement, le temps de l'évènement, quitte à reprendre les travaux après. Cela n'a pas été le cas et les habitants de la 'ville des ponts' devront attendre, encore, quelques années, avant de pouvoir faire trempette dans les piscines de Sidi M'cid. Questionné sur la date de la fin des travaux et du délai nécessaire à l'ouverture de cet ouvrage, au public, auquel ont été affectés, pas moins de 40 milliards de centimes et mais dont les travaux traînent, depuis plus de 10 ans, notre interlocuteur, dira : «je ne peux avancer aucune date».

A rappeler, enfin, qu'il existe des projets de piscines de proximité de 20 m, à réaliser à Ain Abid, El Khroub et Ouled Rahmoune, en sus de la piscine olympique, près du CREPS qui ouvrira, incessamment, et de 2 autres semi-olympiques, situées à Ali Mendjeli et El Khroub, mais toujours en travaux.

Bab El Kantara Des «chantiers» malgré la fin des travaux

Le cadre de vie, dans le quartier de Bab-El-Kantara, ne cesse d'être décrié par les riverains qui se sentent abandonnés par les organismes publics, notamment par les services de la commune.

Aujourd'hui c'est l'association de quartier qui couvre les riverains de la rue Kechid Rabah, ainsi que les résidents des ruelles mitoyennes à la place Emir Abdelkader (ex-Jeanne d'Arc) de manifester pour alerter les autorités sur la qualité du cadre de vie qui s'est dégradé, à leur niveau. «Le 21 mai dernier, nous a expliqué, jeudi, M. Kamel Bensalem, un riverain de la rue Kechid, nous avons écrit au président de l'APC pour lui demander d'intervenir, en prenant les mesures qui s'imposent pour améliorer le cadre de vie de ce vieux et important quartier de la ville, dit-il, mais, apparemment notre requête n'a pas eu d'écho, auprès du premier magistrat de la ville». Lui et d'autres citoyens de ce quartier, qui nous ont contactés, jeudi dernier, nous remettant une copie de la requête adressée au maire dans laquelle ils se sont plaints, qu'au fil des années, le manque d'entretien des rues et les travaux consécutifs effectués par les services de la Seaco, de la Sonelgaz et d'Algérie Télécom, mais aussi la circulation continue des engins de travaux publics n'ont fait

qu'aggraver l'état des chaussées. «Le dernier chantier en date, lit-on dans cette requête, étant celui qui a été lancé, l'hiver dernier, par Algérie Télécom pour l'installation de la fibre optique. Les ouvriers de cette entreprise ont laissé des tranchées ouvertes d'une largeur allant jusqu'à 2 m, jusqu'à ce jour, provoquant des chutes de personnes âgées et de jeunes garçons qui jouaient à proximité. D'autre part, les rues deviennent impraticables, en période de pluies, causant des dégâts aux véhicules et, plus grave encore, constituent des risques patents pour les écoliers et les lycéens des établissements scolaires environnants, tels que le Lycée technique Khaznadar, les CEM El-Khalidounia et Salah Eddine El-Ayoubi». Et d'ajouter dans leur pétition que le manque de bacs à ordures ménagères rend leur environnement invivable et malsain. Et de terminer en signalant que le manque d'éclairage public, dans certaines ruelles, a fini par installer une insécurité insupportable.

Pour notre part, en cherchant, jeudi matin, à contacter les responsables des entreprises incriminées et le délégué du Secteur urbain de Bab El-Kantara, nous avons pu réussir à joindre que ce dernier qui était en tournée, dans ce grand quartier, ainsi que la SDE. Cet élu, M. Dri-

di en l'occurrence, a imputé, globalement, cette situation à la SDE et à la Seaco, tout en déclarant que ses services sont dépourvus de moyens lourds pour réparer les imperfections des chantiers laissés derrière elles. «Nous ne pouvons rien faire devant un tel phénomène qui touche toute la ville de Constantine», a-t-il avancé. Et de citer, en exemple, le cas des rues des Frères Bouchama et des Frères Biskri, ainsi que la rue Ghanem (ex-Joinville), qui ont été décapées, il y a plus de deux mois. «Malheureusement, a-t-il déploré, la SDE et la Seaco font traîner les travaux pour le renouvellement des canalisations du gaz et la réparation des fuites d'eau. Et ce faisant, elles retardent le lancement de l'opération de goudronnage». Interrogés à leur tour, les responsables de la SDE de Constantine, ont répondu, par l'intermédiaire de la cellule de communication, qu'ils ont terminé depuis fort longtemps les travaux de renouvellement des canalisations de gaz, dans les artères citées et que leur entreprise ne peut être, en aucun cas, être mise en cause dans les retards dont se plaignent les citoyens. En ce qui concerne la Seaco et Algérie Télécom, nous avons essayé, sans réussir, à entrer en contact avec leurs responsables.

A. M.

Environnement, dites-vous ?

Abdelkrim Zerzouri

C'est dans l'indifférence et le désintérêt que l'on a célébré à Constantine, hier, la Journée mondiale de l'environnement, dont le thème choisi cette année par l'ONU est «Pensez. Mangez. Préservez». L'évènement est écrasé par cette lourde journée du vendredi 5 juin, aucune manifestation officielle au programme, ni aucune association en activité dans le créneau ne s'est manifestée sur le sujet délicat et d'actualité, pourtant, «brûlante». Cela pourrait constituer «des signes très inquiétants» pour les scientifiques qui n'ont cessé de tirer, ces dernières années, la sonnette d'alarme sur les problématiques environnementales. Enfin, petite consolation en la matière, l'Institut de Gestion des Techniques Urbaines a organisé, le jeudi dernier à l'Université Constantine 3, une journée d'étude autour du thème «les changements climatiques et vulnérabilités urbaines». La journée avait pour but d'inviter tous les acteurs de la ville, à savoir chercheurs, gestionnaires et décideurs à se mobiliser afin

d'éviter les évènements pouvant affecter négativement la société», souligne un communiqué transmis à notre rédaction. A travers les axes de cette journée d'étude, les scientifiques tentent de répondre à la problématique des effets du changement climatique qui menacent les infrastructures urbaines, la population et l'activité économique. «Les cris d'alarme des scientifiques de par le monde sur les changements climatiques se font de plus en plus pressants. Beaucoup d'entre nous peuvent percevoir leurs effets qui se manifestent sous différentes formes, sécheresse, inondation... etc. La terre se réchauffe à une vitesse jamais vue dans sa longue histoire. Tant d'indices qui poussent au renforcement de la résilience urbaine, c'est-à-dire la capacité des villes et de leurs acteurs à s'adapter aux changements climatiques», soulignent les termes du communiqué, tout en précisant que c'est en faisant face à tous ces signes révé-

lateurs ou annonceurs de catastrophes qu'on peut éviter le pire dans un proche avenir. On estime, selon les explications données par ce communiqué, qu'«à l'échelle urbaine, les impacts des changements climatiques sont particulièrement intenses en milieu urbain selon leurs tailles, formes et leurs caractéristiques géographiques, économiques et sociales. Ils influent tant sur les infrastructures et le cadre bâti que sur les activités socioéconomiques et les habitants.

Ce qui invite les acteurs de la ville à donner la plus grande importance au défi de l'adaptation aux changements climatiques et réfléchir sur les trajectoires de futures extensions spatiales vers un développement urbain durable». Une manifestation qui reste, donc, comme un prêche dans le désert si d'autres acteurs, les pouvoirs publics et la société civile, restent à l'écart des préoccupations engendrées par le changement climatique.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

18 chaâbane 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h29	12h33	16h24	19h52	21h31



AÏN TÉMOUCHENT

L'internet se met au Wici

Mohamed Bensafi

Après les mises en service des 03 stations Wimax, respectivement à Aïn Témouchent, El-Amria et Hammam Bouhadjar, opérationnelles déjà avec 1.090 clients, suivies par celles des 04 stations 4G à Aïn Témouchent, Hammam Bouhadjar, Béni-Saf Bouhmidj et El-Amria, voilà encore une nouveauté, le «Wici» lancée par Algérie Télécom entrant dans le cadre d'un vaste programme de généralisation de ses prestations. Il s'agit d'un nouveau service Internet wifi outdoor «Wici» (wifi ici) qui sera commercialisé dans les prochains jours, a indiqué Achour Abderrahmane, directeur de la DOT (direction opérationnelle des télécommunications). Cet accès à Internet «Wici» sera mis en service par Algérie Télécom, en pre-

mier lieu, dans des places publiques dont trois ont été déjà choisies, 02 à Aïn Témouchent (Place publique du 1^{er} Novembre et celle de la Nouvelle Ville) et la 3^e à Rachgoun (Béni-Saf). Deux autres stations similaires Wici seront mises ensuite au niveau des plages de Béni-Saf (plage du Puits) et de Terga. Toutes ces stations Wici ont déjà fait l'objet d'installation des équipements nécessaires à l'accès. Le Wici est une solution innovante qui permet de couvrir de larges zones urbaines avec du haut débit sans fil, a expliqué Achour Abderrahmane. Elle cible particulièrement les personnes souhaitant, tout en restant en mouvement, accéder à l'Internet haut débit sur smartphone, tablette ou PC portable, a-t-il ajouté. A la différence de la technologie mobile 4G, le Wici offre une connexion en illimi-

té. Les prix varient entre 100 DA pour une journée à 1.000 DA pour un mois. Pour profiter du service Wici, il est nécessaire de s'identifier au préalable dans un des points de vente d'Algérie Télécom.

A la suite de cette procédure, Algérie Télécom attribue un nom d'utilisateur et un mot de passe. Selon le chargé de la cellule de la communication de DOT, Diffallah Benamar, ce service sera lancé dans d'autres zones urbaines d'Aïn Témouchent particulièrement au niveau du campus du Centre universitaire Ahmed-Bouchaïb. On rappellera toutefois que Wimax est une offre complète visant à satisfaire les besoins des entreprises et des zones stratégiques en matière d'accès à l'Internet haut débit, qui procure une connexion à haut débit symétrique sans support filaire.

SIDI BEL-ABBÈS

44 exposants au Salon des micro-entreprises

Pas moins de 44 exposants de 11 wilayas de l'ouest du pays prennent part au Salon régional des micro-entreprises, ouvert jeudi à la maison de la culture Kateb-Yacine de Sidi Bel-Abbès. L'ouverture de cette manifestation de trois jours, placée sous le slogan «la micro-entreprise, moyen de relance économique et de réduction du chômage», a été présidée par le chef du cabinet au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Nasreddine Bougherra, représentant le ministre du secteur, Mohamed El Ghazi. Des micro-entreprises, créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'as-

surance chômage (CNAC), exposent leurs expériences et activités dans divers domaines dont l'agriculture, l'industrie et les services. Des jeunes gérants de micro-entreprises ont saisi l'occasion de la visite de la délégation ministérielle aux stands de l'exposition, pour soulever leurs préoccupations concernant notamment l'accès aux marchés et l'acquisition du matériel à des prix élevés.

En réponse, M. Bougherra a appelé les dispositifs de soutien de l'emploi à fournir davantage d'efforts pour faire connaître les produits de ces entreprises et les commercialiser, exploiter les salons organisés par l'Etat et chercher d'autres espaces d'exposition. Pour

sa part, le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab, s'est engagé à confier certains travaux liés à la wilaya à des micro-entreprises en vue de leur permettre d'acquérir l'expérience les qualifiant à la concurrence, de contribuer au développement local et de générer des emplois pour les jeunes.

A l'occasion de ce salon régional, l'agence de l'emploi de Sidi Bel-Abbès a prévu deux ateliers de formation dédiés aux jeunes. Le premier sur les techniques de recherche d'un travail et le deuxième destiné à faire connaître les dispositifs d'emploi et les systèmes de recrutement. Le Salon est co-organisé par la CNAC, l'ANSEJ et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

EL-BAYADH

La gendarmerie ouvre ses portes

Hadj Mostefaoui

Ne dérogeant pas à la règle, le public bayedhi était fidèle au rendez-vous lors des portes ouvertes organisées par le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, en ce début de matinée de ce jeudi, sous le toit de la salle d'exposition de la maison de la culture Mohamed-Belkheir. Les gendarmes ont eu beaucoup de peine à contenir le flot de centaines de visiteurs et à satisfaire un à un la curiosité de chacun d'eux qui se sont empressés à être les premiers à assister à cette unique manifestation en son genre de cette année. Il faut dire que les éléments de la Gendarmerie nationale, représentant outre une brigade de recherches ainsi que les quatorze brigades territoriales de la wilaya et ceux des sections motocycliste et cynophile étaient sur leur trente et un ce jour, face à un public issu de différents âges, venu même des zones profondément enclavées s'enquérir davantage sur les conditions de travail de ces hommes en vert qui opèrent le plus sou-

vent dans la discrétion. Un matériel sophistiqué, tel celui exposé au public par la police scientifique, a fasciné les jeunes lycéens qui ont trouvé en cette occasion une nouvelle vocation qui leur est offerte pour s'intégrer dans ce corps de sécurité. Passant d'un stand à l'autre et ne s'offrant aucun moment de répit, le lieutenant-colonel Yassine Azizi, commandant du groupement de wilaya, aux côtés de ses officiers adjoints et sous-officiers, s'est reconverti en un véritable pédagogue pour donner aux lycéens et écoliers des deux sexes d'amples renseignements sur le rôle et la fonction des hommes en vert, notamment en ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes sur tout le territoire de la wilaya d'El-Bayadh, connu pour son relief inhospitalier et très vaste dont ils ont la charge et sur lequel ils doivent veiller jour et nuit et ne dormir que d'un seul œil. Cette journée d'information a été marquée dès son entame par une série d'exercices et d' Exhibitions dans diverses disciplines en arts martiaux, suivis de simulation d'interventions

pour le rétablissement de l'ordre public et enfin de détection de stupéfiants et d'armes à feu par la brigade cynophile. En parallèle, une équipe de gendarmes a tenu, de son côté, à informer les jeunes postulants intéressés par une carrière dans ce corps de sécurité sur les conditions et modalités de recrutement dans les différentes sections de recherche et d'investigation en sus des autres filières qu'ils ont estimé très nobles et passionnantes, telle la sécurité routière de la brigade motocycliste dont les éléments, présents sur leurs deux-roues dernier cri, ont réussi à séduire le public. Doté d'équipements de pointe et performants à la fois pour l'accomplissement de sa noble mission de sécurité, le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El-Bayadh, qui fait continuellement face à la contrebande en tout genre, notamment dans la région du sud de la wilaya, compte quelque 14 brigades, une brigade de sécurité routière et un peloton d'intervention. Il y a lieu de noter qu'il est prévu à court terme l'ouverture d'une caserne.

NAÂMA

Plus de 270 logements attribués

Un total de 271 logements de type public locatif ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires, dans la wilaya de Naâma, a-t-on constaté. Ces logements, répartis entre les communes de Mécheria (241 unités) et du chef-lieu de wilaya (30), font partie d'un programme de 602 logements prêts et devant être attribués, avant le mois de septembre prochain, à leurs bénéficiaires, ont précisé les responsables de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les logements ont été attribués

après avoir été raccordés aux réseaux divers (gaz, électricité, assainissement et eau potable), en plus de l'aménagement d'espaces verts, pour offrir à leurs occupants toutes les conditions de confort. Une opération similaire touchera la commune d'Aïn Sefra, deuxième plus grande agglomération de la wilaya avec une population de 64.000 habitants, avec l'attribution dans les prochains jours de 290 logements. Le projet est en phase des aménagements extérieurs. Un programme de 800 autres logements,

répartis entre les communes de Naâma et de Mécheria, et pour lequel est consentie une enveloppe de 4,7 milliards DA, vient d'être lancé dans la wilaya et confié à une entreprise chinoise, selon la même source. Les habitations de ce programme sont pré-affectées à leurs bénéficiaires, sur la base d'une étude par les commissions de daïra, durant trois mois, de 2.600 dossiers de postulants, tous éligibles au logement social locatif, déposés entre 1991 et 2008, ont fait savoir les services de la wilaya.

CHLEF

Le budget au menu de l'APW

Abbad Miloud

La deuxième session ordinaire d'été de l'APW s'est tenue mercredi, en présence du wali, du secrétaire général de la wilaya, des directeurs de l'exécutif de la wilaya, des chefs de daïra, des maires de la daïra de Beni Haoua et d'autres invités. L'ordre du jour comportait sept points : les comptes administratifs de l'année 2014, le budget supplémentaire de l'exercice financier 2015, le développement au niveau des communes de la daïra de Beni Haoua (bilan et perspectives), la préparation de la saison estivale, les examens scolaires, le mois sacré du ramadhan et les divers. Les deux premiers points cités ont été examinés et débattus par les membres de l'APW avant d'être approuvés à l'unanimité.

Il est à signaler qu'à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant et pour la première fois, dix enfants issus des wilayate de Chlef et Tissemsilt ont suivi les travaux de l'assemblée durant toute la matinée. Pour le choix des enfants, l'APW a œuvré en partenariat avec les directions de la culture, les affaires religieuses, la jeunesse et les sports, l'éducation nationale et l'action sociale. Ce sont ainsi les élèves qui se sont les plus distingués et qui ont le plus progressé auxquels est revenu le mérite de représenter leurs camarades. Ils ont reçu des mains du wali, du P/APW et d'autres responsables des attestations. Le wali a souhaité cette initiative demeure, désormais, une tradition avant d'inviter les élèves et leurs accompagnateurs à un repas au restaurant de la wilaya.

26 plages autorisées à la baignade



Vingt-six plages sur 31 du littoral de la wilaya de Chlef seront autorisées à la baignade durant la saison estivale 2015 et ont été équipées de toutes les commodités nécessaires pour le repos et la sécurité des estivants, a-t-on indiqué jeudi à la direction locale du tourisme et de l'artisanat. Selon le chef du service tourisme auprès de cette direction, Mohamed Kaïssi, les plages autorisées à la baignade ont été notamment équipées d'engins de nettoyage et de levée des ordures, de douches, de toilettes publiques, de cabines de recharge, de points de contrôle et de points de vente de jouets pour les enfants, particulièrement au niveau des communes de Ténès et d'El Marsa. Des centres de santé sont également disponibles aux alentours des plages, outre les multiples prestations assurées par les différentes directions, organismes et corps concernés, dont celui de la sécurité routière, à travers le plan Bleu, et de la Gendarmerie nationale, à travers le plan Delphine. Pour sa part, la direction des transports de la wilaya a mobilisé 900 véhicules pour assurer les navettes vers et à partir des plages, alors que la direction du commerce a engagé des campagnes de sensibilisation diver-

ses, tout en axant ses efforts sur le contrôle et l'inspection des commerces et établissements hôteliers des communes du littoral de la wilaya, a ajouté la même source. Des analyses régulières des eaux de mer seront effectuées tout au long de la saison par la direction de la santé. Des animations culturelle, sportive et artistique, tous azimuts, seront assurées par les directions de la jeunesse et des sports et de la culture. M. Kaïssi a également fait part de l'installation de 159 panneaux publicitaires pour informer les citoyens des plages autorisées à la baignade et des sites touristiques de la wilaya, tout en leur rappelant l'impératif de la préservation de l'environnement et de l'hygiène du milieu. Par ailleurs, 400 agents saisonniers, dont l'encadrement sera assuré par 52 agents professionnels de la Protection civile, ont été mobilisés cette année pour le renforcement de la surveillance des plages. Cet effectif humain est soutenu par cinq (5) ambulances et du matériel de plongée pour les secours en pleine mer, dont 10 zodiacs. Les piscines des communes de Chlef, Boukadir et Oued Fouda seront renforcées chacune, cet été, avec deux (2) agents de la Protection civile, a-t-on ajouté de même source.

TISSEMSILT

Deux morts et deux blessés dans une collision

Deux personnes sont mortes et deux autres blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi soir sur la RN 14 reliant la commune de Tissemsilt aux limites territoriales avec la wilaya, a-t-on appris hier du chargé de l'information de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules qui roulaient en sens inverse, provoquant la mort sur place d'un

individu âgé de 40 ans et d'une fillette de 8 ans, a indiqué la même source. Les deux blessés, âgés de 53 et 81 ans, étaient à bord du deuxième véhicule, devant se rendre à Tissemsilt, a ajouté la même source. Les deux corps sans vie ont été transférés à la morgue de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

TLEMCEM

Brahim Hasnaoui : «Il faut spécialiser les entreprises du bâtiment »

Khaled Boumediene

Si l'y a un point qui traîne Brahim Hasnaoui, PDG du groupe des sociétés Hasnaoui, c'est bien la spécialisation des entreprises algériennes du bâtiment. «Mon souhait est d'aller le plus rapidement possible à la spécialisation des entreprises par corps d'état. Car une entreprise spécialisée va automatiquement spécialiser ses moyens, spécialiser ses hommes, elle va atteindre un niveau de qualification suffisant, parce qu'en terme de gestion c'est beaucoup plus facile, sauf qu'il faut un chef d'orchestre. Les bureaux d'étude spécialisés en organisation, planification et coordination vont faire la coordination entre l'ensemble des intervenants.

Savez-vous qu'aujourd'hui, il n'existe plus d'entreprises de corps d'état secondaires parce que tous les travaux de CES sont réalisés par l'entreprise qui prend le marché, mais qui sous-traite tout au rabais. Donc aujourd'hui, pour régler les problèmes de qualification, il faut absolument passer par la spécialisation des entreprises. C'est indispensable !», a-t-il indiqué jeudi au siège de la chambre d'industrie et de commerce (CCI-Tafna) de Tlemcen, à l'occasion de la présentation de son groupe familial qui regroupe un consortium de 18 entreprises spécialisées dans la promotion immobilière, l'exploitation des carrières, le béton prêt à l'emploi, la chimie de la construction, les mortiers prêts à l'emploi, la réhabilitation du vieux bâti, la menuiserie bois et aluminium, l'extrusion aluminium, les réalisations BTPH, le façonnage des aciers, les travaux spéciaux, le développement agricole et le traitement de l'eau. Il déplore que l'Etat favorise, aujourd'hui, beaucoup plus les entreprises étrangères qu'algériennes. «Vous savez quand le bâtiment va, tout va, mais, à la condition que ce bâtiment soit réalisé par des mains algériennes, avec des matériaux algériens. Il faut que cela puisse constituer une locomotive ! Aujourd'hui, qu'est-ce qui se passe ? Le gros est réalisé par des entreprises étrangères n'utilisant pas ou peu la main-d'œuvre algérienne et n'assurent aucun transfert de savoir-faire et avec beaucoup de matériaux d'importation, et plus grave encore, le gros du programme est réalisé sur le budget de l'Etat. Les formules actuelles sont complètement contre-productives pour le pays. Aujourd'hui, je considère que l'Etat est tombé dans la facilité. Au lieu de développer l'entreprise algérienne, on a préféré confier les programmes à des entreprises étrangères. Quand on fait une analyse de la situation, bien sûr que les entreprises algériennes manquent d'encadrement, ont un

problème de management, ont un gros problème de main-d'œuvre, ça c'est le constat, mais tout le monde sait ce constat. La logique aurait voulu qu'on prenne des mesures nécessaires pour élever le niveau de l'entreprise algérienne. La première problématique qui doit être abordée est pourquoi l'entreprise algérienne est d'une telle faiblesse ? C'est surtout dû à la mauvaise organisation générale du secteur. Lorsqu'on confie des études à des bureaux d'études plus ou moins qualifiés à des coûts très bas, donc la qualité de l'étude influe sur la réalisation, parce que la plupart des litiges sont liés à des problèmes de qualité d'études, et lorsqu'on confie à la même entreprise qui est sous encadrée, qui a un problème de management, l'ensemble des travaux des terrassements jusqu'à la peinture, ça veut dire que là, on a réuni toutes les conditions de l'échec ! Ce que l'Etat devrait faire : premièrement revoir le problème de la maîtrise d'œuvre, c'est extrêmement important ! Mettre en place tout ce qui est OPC, donc les bureaux d'étude spécialisés en organisation, planification, coordination, qui doivent faire la liaison entre le bureau d'étude et l'entreprise. Ensuite, il y a des problèmes de main-d'œuvre, il faudrait qu'on affronte les problèmes de la formation, et pour moi la seule solution c'est que la formation se fasse en entreprise, et là l'Etat a un rôle important à jouer. L'Etat doit mettre au service des entreprises des formateurs qualifiés en fonction de leurs besoins, parce qu'on n'a pas besoin dans le secteur du bâtiment de centres de formation. Les chantiers doivent devenir centres de formation. Il suffit de mettre à la disposition des entreprises des formateurs qualifiés. La partie théorique prend deux à trois semaines, tout le reste se fait sur chantier. Dans le chantier il y a tout ce qu'il faut. Il faut que les jeunes qui veulent se former puissent travailler dans des conditions réelles depuis le début de leur formation, mais il faut qu'ils soient bien encadrés», a ajouté le PDG du groupe Hasnaoui. Le PDG s'est prêté volontiers au jeu des questions-réponses. «Il est très difficile de parler de soi-même, c'est très gênant. Mais, si j'ai accepté de le faire, c'est

surtout pour envoyer un message aux jeunes et moins jeunes. Vous savez qu'il n'y a pas de secret quand on croit à quelque chose et qu'on décide de la faire, on finit toujours par la faire. Si on est convaincu on peut avancer, si on n'est pas, on ne peut pas le faire (...) Les plus jeunes peut-être ne connaissent pas, ou n'ont pas une idée précise des entrepreneurs des années 70. Le système communiste en place avait comme objectif d'éliminer le secteur privé. Sur le plan de la fiscalité, le niveau de fiscalité d'IDS à l'époque était de 90%. Il y avait énormément de charges qu'on ne pouvait pas comptabiliser. A l'époque, une voiture achetée au marché parallèle coûtait 4, voire cinq fois plus chère que la neuve. En terme d'amortissement on ne pouvait pas passer plus de 20.000 DA quelle que soit la voiture achetée. Le secteur privé à l'époque n'avait pas le droit d'acheter du matériel neuf. On se rabattait sur le marché d'occasion, chez les ferrailleurs, Le matériel d'occasion coûtait trois ou quatre fois plus cher que le neuf, mais les ferrailleurs ne facturaient pas, donc des charges non comptabilisées. En termes de frais de publicité, ils étaient plafonnés à 2000 DA/an quelle que soit la taille de l'entreprise. A l'époque, les matériaux de construction étaient rationnés. Le secteur privé ne recevait que des miettes de la part de l'Etat. C'est dans cet environnement que nous avons débuté notre activité. Il fallait donc être très combatif pour pouvoir travailler et lutter contre le système en place. Aujourd'hui, quand on compare la situation actuelle à celle de l'époque, on peut dire que les choses sont beaucoup meilleures aujourd'hui, mais, peut-être que les jeunes n'arrivent pas à comprendre les chances qu'ils ont, en matière d'aides offertes par l'Etat. Alors aujourd'hui, celui qui ne réussit pas, c'est qu'il n'est pas fait pour faire de l'entreprise. S'il y a quelques petits problèmes, c'est quand même surmontable mais, à mon avis, toutes les conditions sont réunies, les aides de l'Etat, la fiscalité, tout... Quand on a la volonté, quand on a les conditions actuelles, on ne peut pas ne pas réussir !», a estimé Brahim Hasnaoui.

14 quintaux de déchets de cuivre saisis

Les douaniers ont saisi jeudi à Tlemcen 14 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris auprès de la direction régionale des douanes de Tlemcen. L'opération a eu lieu à un barrage dressé par les agents de la brigade de surveillance des douanes de Honaine sur le chemin reliant

Tlemcen au village de Sebba Chioukh (daïra de Remchi). Le cuivre a été découvert à bord d'un véhicule utilitaire transportant de l'oignon et de l'ail. La valeur de la «marchandise» de contrebande et du moyen de transport est estimée à plus de 721.000 DA et l'amende douanière à plus de 9 millions de DA.

BECHAR

Logements sociaux : des contrats résiliés pour malfaçons

Des contrats passés avec des entreprises réalisatrices engagées dans un projet de 770 logements sociaux à Bechar ont été résiliés en raison d'imperfections et malfaçons dans les travaux, a-t-on appris jeudi lors d'une visite d'inspection du wali de Bechar au chantier. Des contrats ont été résiliés avec trois entreprises locales privées défaillantes, comme première mesure, avant la reprise des travaux selon les normes nationales en matière de travaux et de bâtiment, a fait savoir le chef de l'exécutif de la wilaya, Mohamed Sallamani. Le wali de Bechar a dénoncé les imperfections et les malfaçons constatées dans ce projet de réalisation d'un programme de 770 logements sociaux, en voie de

finalisation dans la nouvelle zone urbaine au nord-ouest de la commune de Bechar. «Ces imperfections et malfaçons qui sont actuellement reprises sont devenues insupportables et portent un préjudice aux efforts de l'Etat pour offrir un habitat décent au citoyen», a affirmé M. Sallamani. «Nous exigeons la qualité des bâtiments et des matériaux qui doivent être conformes aux spécifications des cahiers des charges, de l'esthétique et des commodités de telles infrastructures», a-t-il souligné à l'adresse des responsables des entreprises réalisatrices des logements déjà affectés à leurs bénéficiaires. Le projet devant être réceptionné en septembre prochain fait l'objet d'un suivi particulier des différents ser-

vices techniques de la wilaya pour qu'il soit remis à ses bénéficiaires à cette échéance, a indiqué le même responsable. Auparavant, un projet de réalisation de 2.000 places pédagogiques au pôle universitaire, situé dans la même zone urbaine, a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali qui s'est enquis de l'avancement des travaux. Le projet, qui fait partie d'un programme de 20.000 places pédagogiques, doit être réceptionné pour la prochaine rentrée universitaire 2015/2016, selon des responsables de l'université de Bechar. Une cité universitaire de 500 lits est également au stade de finition au même pôle et sera ouverte aussi à la prochaine rentrée universitaire 2015/2016.

MOSTAGANEM

15 morts sur les routes depuis janvier



Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, dans les cinq premiers mois de l'année en cours, une baisse du nombre de victimes des accidents de la circulation toutefois plus nombreux par rapport à la même période de l'année dernière. Les statistiques présentées lors des portes ouvertes sur ce corps de sécurité lancées jeudi à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki», font état de 15 morts et 181 blessés dans 99 accidents de la circulation depuis le début de l'année en cours, contre 24 morts et 160 blessés dans 84 accidents de la route durant la même période de 2014. Les causes de

ces accidents, qui se sont produits en 2015 sur les routes nationales 11, 90, 90 A et 23, sont l'excès de vitesse, le dépassement dangereux et le non respect des signalisations. D'autre part, les services de la Gendarmerie nationale ont traité, durant la même période, 33 affaires liées à la drogue soldées par l'arrestation de 42 personnes dont 32 placées sous mandat de dépôt et la saisie de plus de 180 kg de kif traité dont une partie jetée par la mer et de 3,2 grammes de cocaïne. Pour ce qui est de l'émigration clandestine, quatre affaires ont été traitées et 28 personnes arrêtées dont 24 placées sous mandat de dépôt. Cet-

te manifestation d'information de trois jours comporte des expositions mettant en exergue les différentes missions et activités en matière de lutte contre la criminalité, de sécurité routière et de protection de l'environnement, ainsi que des informations sur les conditions d'accès et de formation dans ce corps de sécurité. Des exhibitions sur les techniques d'utilisation des armes, d'arrestation de criminels, de détection de la drogue à l'aide de chiens dressés et la projection d'une vidéo sur la modernisation et le professionnalisme au sein de la Gendarmerie nationale ont marqué l'ouverture de ces journées d'information.

Gendarmerie De nouvelles stratégies pour lutter contre la criminalité

K. Assia

La coordination entre tous les services compétents y compris l'aide du citoyen dans le renforcement du dispositif de sécurité ont été nettement mis en exergue par le général Othmani Tahar lors d'une conférence de presse organisée jeudi au siège du 2^{ème} Commandement régional de la gendarmerie d'Oran. S'exprimant en marge de la présentation du bilan d'activité, le commandant de cette institution a rappelé le slogan de la gendarmerie qui est la sécurité pour tous en tout endroit et à toute heure précisant ainsi les efforts consentis par les différentes unités de ce corps sécuritaire afin de sécuriser les biens et les personnes.

L'analyse du bilan d'activité des cinq premiers mois permet, selon ce responsable, de faire une perception correcte des dispositions initiées notamment en matière de lutte contre le crime organisé, le trafic de drogue, la contrebande et la criminalité routière. Le 2^{ème} commandement ne cesse de développer ses techniques et de moderniser ses équipements, et ce à travers de nouveaux plans instaurés, le tout dans le but d'améliorer les enquêtes et surtout de parvenir à des résultats concluants, a-t-il noté. Depuis le 1^{er} mars dernier, ce corps sécuritaire a lancé à travers les 12 wilayas qu'il coiffe le plan dit Emir AEK lequel vise à lutter efficacement contre le vol des véhicules avec agression, des actes souvent commis sur les axes routiers. La nouvelle politique consiste à adapter le dispositif à la réalité du terrain, des mesures qui, selon le général Othmani, ont donné des ré-



sultats positifs, notamment en matière de lutte contre la criminalité qui a nettement baissé, comparativement aux cinq premiers mois de l'année 2014. Dans ce registre, le bilan fait état de 327 affaires de crimes, 5.250 affaires de délits et 585 affaires d'infractions traitées depuis le 1^{er} janvier 2015. Ces affaires ont permis l'arrestation de 6.386 individus, soit une baisse de 12% par rapport au nombre d'individus arrêtés en 2014. Le plan Emir AEK, lancé depuis le 1^{er} mars au 31 mai, a permis également de traiter 50 affaires de vol de véhicules avec agression, d'arrêter 25 personnes et de récupérer 18 véhicules sur les 50 volés. En ce qui concerne le trafic de drogue, une baisse est également relevée en matière d'affaires traitées, de quantités saisies et du nombre de personnes arrêtées, comparativement aux statistiques de 2014. Les gendarmes ont démantelé 17 réseaux spécialisés dans le trafic de drogue. Ils ont traité 430 affaires

lesquelles ont donné lieu à l'arrestation de 619 individus. 22.633,43 kg de résine de cannabis, 81.328,6 grammes de cocaïne et 13.251 comprimés psychotropes ont été saisis. Pour ce qui est de la contrebande au niveau des frontières, l'analyse des résultats réalisés reste positive puisque les réseaux et les saisies de produits sont faits au niveau des frontières et non dans les wilayas de l'intérieur du pays. Tout en axant sur l'impact de ces mesures lesquelles reposent sur une analyse profonde de toutes les données auxquelles aboutissent les enquêtes, le responsable rappelle également la stratégie dans sa globalité. Celle-ci repose également sur la formation de l'élément humain, sa dotation de moyens matériels et surtout sur une stratégie étudiée et sur l'efficacité dans les enquêtes et les données. Autant d'éléments qui ont permis, selon le général Othmani, de revoir à la baisse les statistiques communiquées lors de ce point de presse.

Des contrôles à bord de véhicules banalisés

K. Assia

Le 2^{ème} commandement régional de la gendarmerie d'Oran vient de renforcer son dispositif de lutte contre la criminalité de la route avec le lancement depuis le 1^{er} mars dernier de contrôles à bord de véhicules banalisés. Des gendarmes en civil circulant à bord de véhicules banalisés ont pour tâche de relever toutes les infractions constatées dans le domaine de la sécurité routière.

Le procédé appliqué à travers les 12 wilayas que coiffe l'institution d'Oran a permis, selon le lieutenant-colonel Ouis, responsable régional de la sécurité routière au niveau du 2^{ème} commandement, d'effectuer 414 opérations lesquelles ont permis de relever 3.398 infractions liées au non-

respect du code de la route. Les infractions sont, selon le responsable, constatées et ensuite signalées aux postes de gendarmerie ou aux barages dressés.

Les automobilistes en infraction sont détectés sur le champ et ce plan a eu son efficacité, ajoute le responsable. Sur les 3.398 infractions constatées, 1.261 sont dues aux dépassements, 848 à l'utilisation du portable lors de la conduite et 409 au non-port de la ceinture de sécurité.

Ce plan nouvellement entré en vigueur va contribuer, selon les initiateurs, à réduire le nombre d'accidents de la route et à inciter les automobilistes à se conformer au code de la route. Les efforts consentis et les dispositions prises en matière de renforcement du contrôle en plus des cam-

pagnes de sensibilisation des usagers sur le danger de la route ont permis au courant des cinq premiers mois de l'année de revoir à la baisse le nombre d'accidents, a noté le responsable. 1.536 accidents de la route ont été enregistrés au cours de cette période, soit une baisse de 10% par rapport à l'année dernière.

Ceux-ci ont engendré 238 morts et 2.710 blessés. L'étude analytique fait ressortir parmi les causes à l'origine de ces accidents le facteur humain, avec un taux de 91%, suivi de l'état du véhicule et de l'environnement. Pour lutter efficacement contre les accidents de la route, les gendarmes ont relevé pas moins de 147 points noirs et des correspondances ont été adressées aux autorités locales pour prendre les mesures qui s'imposent.

Convention entre les directions de l'Environnement et l'Education Soutien à des projets pédagogiques pour 61 clubs verts

Une convention de soutien à des projets pédagogiques au profit de 61 clubs verts de plusieurs établissements scolaires de la wilaya d'Oran a été signée entre les directions de l'Environnement et de l'Education. Une cérémonie symbolique de remise d'un lot varié de matériel audiovisuel, informatique (ordinateurs avec imprimantes), appareils photos et rétroprojecteurs et de matériel de jardinage aux représentants de trois (3) clubs verts du lycée Hamou Boutlélis, à haï Essedikia, du CEM Mustapha Hachemi, à haï Fellaoucene, et l'école technique Benyahia Delaa à haï Ennour (USTO) a eu lieu jeudi après-midi, au jardin de Sidi M'hamed d'Oran, en présence des directeurs de l'Education, de l'environnement, des représentants du R20 MED, de la société civile et des autorités locales. «Ce soutien matériel aux clubs verts vise à renforcer leur culture de l'environnement et l'approfondissement de leur connaissance dans le domaine du développement durable, a indiqué à l'APS le président de la Fédération de oeuvres complémentaires scolaires de la wilaya d'Oran, Hamid Guenoun, lors de cet événement coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de l'environnement. La chef de service Sensibilisation et For-

mation à la direction de l'Environnement de la wilaya, Aïcha Mansouri, a indiqué, pour sa part, que cette opération de soutien technique et pédagogique aux clubs verts consiste à donner à ces écoles en herbe une nouvelle dimension à la culture de l'environnement, estimant à 400 le nombre de clubs verts dans la wilaya d'Oran. La représentante du R20 MED, une ONG internationale, créée en 2010, partenaire d'un accord cadre avec la direction de l'Environnement, a souligné le bien-fondé de cette initiative de soutien aux clubs verts locaux, avant de rappeler l'opération du tri sélectif lancée récemment au niveau des deux quartiers AADL et Akid Lotfi pour l'amélioration de la gestion des déchets ménagers et autres actions de formation de 50 pairs-animateurs et enseignants des établissements scolaires sur le tri sélectif. Un événement riche en animations culturelles, marqué notamment par la présentation d'une pièce de théâtre, intitulée Sarkhatou Eftal El Aalem (Le cri des enfants du monde) animée merveilleusement par des élèves de l'école Chadid Benyahia Delaa, sur fond de danses et de divertissements ayant donné la joie de vivre à de nombreux jeunes venus prendre un bol d'air dans ce lieu de détente.

Des eaux usées coulent à flot depuis 15 jours Les habitants de la cité 1 063 AADL en appellent au wali

Sofiane M.

La dégradation du cadre de vie et le laisser-aller dans les cités location-vente empire de mois en mois. Depuis quinze jours, les habitants des blocs 10, 11 et 12 de la cité 1 063 logements location-vente souffrent des débordements réguliers des eaux usées suite à l'éclatement d'une canalisation au rez-de-chaussée de l'immeuble n° 10 de cette cité. Un fleuve de pestilence a fini par creuser son lit sur le sol, laissant de grandes quantités d'eaux usées se déverser à longueur de journée, a-t-on constaté sur les lieux. Ces eaux usées, qui se déversent depuis plus de 15 jours à ciel ouvert, constituent un véritable danger sur la santé des riverains, confrontés à la prolifération des moustiques et aux odeurs

nauséabondes qui s'en dégagent. «Le problème a été signalé à plusieurs reprises aux responsables de l'AADL, mais rien n'a été fait pour réparer cette canalisation obstruée. Les eaux usées coulent à flots depuis deux semaines. Notre immeuble est assailli par des essaims de moustiques particulièrement virulents. Ces insectes sont attirés par l'humidité du milieu et l'insalubrité des lieux», déplore cet habitant. Les locataires du bloc 10 ont adressé une correspondance aux autorités locales, notamment au wali d'Oran, pour trouver une solution à cette situation qui n'a que trop duré. Il est à noter qu'une équipe de deux plombiers de l'AADL a été dépêchée hier matin sur les lieux pour procéder à des travaux de réhabilitation des canalisations.

Cap Rousseau: un jeune homme victime d'une chute mortelle

Un jeune homme, âgé de 23 ans, a été victime d'une chute mortelle au niveau du lieu-dit Cap Rousseau, non loin de Kristel. Selon la Protection civile, l'infortuné a chuté mercredi soir d'une falaise de 300 mètres de hauteur. Le jeune homme a rendu l'âme sur place. La dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre. Une enquête a été ouverte. J. B.

Hassi Mefsoukh, Bd Millenium et Béthioua: six blessés dans des accidents de la route

Six personnes ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures à Oran. Le premier accident s'est produit à Hassi Mefsoukh, commune de Gdyl, lorsque deux minibus de marque Toyota activant sur la ligne Oran-Arzew se sont télescopés. Heureusement, le sinistre n'a fait qu'un blessé. Deux autres personnes ont été blessées suite à une collision entre deux voitures au boulevard du Millenium. A El-Mohgoun, un motocycliste âgé de 22 ans a été blessé après avoir été percuté par une voiture. Le même jour, deux personnes ont été gravement blessées, lorsqu'une voiture de marque Renault Kongoo à dérapé. Le sinistre s'est produit à Béthioua sur la RN 11. J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Hadj Hassan Farouk, 72 ans, Maraval
Boukhalfa Med, 66 ans, Dar El Hana
Bouaricha Mama, 65 ans, Sidi Bel-Abbès
Houte Ahmed, 44 ans, El Derb

Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 chaâbane 1436				
El Fedjr 04h01	Dohr 13h02	Assar 16h51	Maghreb 20h20	Icha 21h57

Tranche de Vie

Par El-Guellil
Coucou



caves d'immeubles et côtoient les rats. Celles qui partagent les terrasses avec les chats de gouttière

et qui cachent leur misère sous le «pare-pain». Avec ça, l'association de la protection du consommateur se réunit pour discuter de l'importation de véhicules. C'est qu'ils ont tout réglé ces sieurs subventionnés par je ne sais qui. Mais maaliche. La voiture c'est aussi de la consommation.

Plus loin dans une autre ville aussi grande que la capitale, on organise le festival du cilima arabe. Si ce n'est pas génial comme idée... elle permet au moins de nous rappeler que l'an durant, on vit dans les castings et la distribution des rôles.

Mais ce ne sont pas les jeunes premiers qui sont têtes d'affiche. C'est toujours c'est les autres. Ceux qui ont en charge d'imprimer les affiches, de faire manger et héberger les convives et ceux qui n'attendent qu'une phrase les concernant dans ce billet pour nous poursuivre en diffamation.

Un coup on peut le faire, on le tient, on le monte, on le donne. On peut le marquer, l'accuser, le boire, le rendre. Sans mot dire, et maudire, nous avons su encaisser tous les coups, on a pu aussi en esquiver beaucoup. Ça suffit, on est épuisé, «barkou» yanamarre des coulisses.

Rassemblez-vous, faites un grand congrès, dites-vous vos vérités, que chacun arrête de tirer la «couvirta» vers lui, il est temps de penser à ouled ce bled. Ceux-là qui n'ont pas pu suivre le rythme de vos réformes, ces cobayes qui n'ont pas choisi de l'être, et qui se sont vu renvoyer du «coulige». Ces fils d'ouvriers compressés, de jeunes retraités, jeunes chômeurs candidats au suicide. Ces ménagères, qui ont mis au clou leur seule «messiassa» pour le prix du couffin d'un jour. Coup dur. Ces familles en grève perpétuelle de la faim. Celles qui occupent les

Les préparatifs du Ramadhan vont bon train Ruée sur la vaisselle, les épices et les fruits secs

J. Boukraa

Les marchés d'Oran sentent bon le ramadan. Le mois sacré approche et ses parfums et ses couleurs ont envahi les étals. On ne parle que des achats, de ses plats, de ses veillées. Le palais des expositions de Medina Djedida abrite depuis quelques jours une foire spéciale Chaabane. Cette manifestation est organisée par l'Entreprise des manifestations économiques et commerciales et s'étalera jusqu'au 17 du même mois. L'annonce d'une foire pour Chabane semble en réjouir plus d'un puisque celle-ci permet à bon nombre de ménages de faire de bonnes affaires. Cette foire est consacrée à la vente de tous les produits dont ont besoin les familles durant le mois de ramadan, vaisselle, produits alimentaires, meubles, tapis, habits pour enfants et adultes, en plus des produits cosmétiques, les parfums, les bijoux traditionnels, les souliers et les ingrédients de gâteaux. Les livres des recettes de cuisine et de gâteaux traditionnels et modernes. D'autres produits sont aussi disponibles à cette manifestation, qui a vu la participation d'exposants de plusieurs wilayas du pays. Comme un invité cher et particulier, chaque famille se prépare à recevoir le ramadan comme le prince des mois et toutes s'accordent à l'accueillir dans la propreté. C'est l'occasion de changer de vaisselle et peindre la maison et de faire une nouvelle décoration. Les marmites des soupes sont à l'honneur, les soupières, les tasses, les bols, etc. Pour certaines familles, il est inconcevable que la chorba du f'tour se cuisine dans un autre ustensile qu'une marmite en terre cuite, particulièrement en argile rouge, la bonne et vieille argile. « Le tadjine en terre cuite est très demandé », dira un exposant venu de la Kabylie, rencontré à la foire spéciale.

Mais les gens n'achètent pas seulement des tadjines, ils emportent également des tapis, des meubles, des poufs, des fauteuils et, bien sûr, l'indispensable vaisselle. Un peu de tout ce qui se vend à l'intérieur de cette foire.

VAISSSELLE, ÉPICES, FRUITS SECS : TOUT EST RAFLÉ

Ces derniers jours, même les magasins de vente de vaisselle installés à Oran et notamment au quartier de Medina Djedida connaissent une affluente particulière. C'est la ruée sur la vaisselle. Il faut acheter des ustensiles neufs qui seront utilisés dès le premier jour. Dans certaines artères, la vaisselle est étalée à même le sol par les vendeurs à la sauvette qui proposent des prix meilleurs, selon certains. Tout est raflé par les acheteurs qui ne comptent pas. Le marché de Mdina Djedida, envahi quotidiennement par les consommateurs, connaît une plus grande affluente ces derniers jours, une véritable ruée, depuis quelques temps déjà, sur les produits. En plus des épices, la tournée pour faire les emplettes du ramadan ne peut pas être complète sans un passage vers les magasins spécialisés dans la vente de fruits secs. Les produits de luxe sont consommés durant ce mois à l'exemple des pruneaux, raisins secs et amandes. A titre indicatif, les raisins secs sont proposés à des prix différents et ce, selon leur qualité: entre 500 et 1000 dinars le kg ; les pruneaux en vrac sont cédés à 400 dinars le kg, par contre, ceux d'outre-mer (Agen) à 700 DA le kilo, le prix des cacahuètes pour le moment oscille entre 300 DA et 350 DA le kg. Les abricots secs, très prisés durant le mois de ramadan, sont écoulés à 550 DA le kg. Enfin, les amandes sont proposées entre 900 DA et 1300 DA le kg. La vente des épices

a nettement augmenté ces derniers jours. Il n'est un secret pour personne qu'elles sont beaucoup utilisées par les familles algériennes dans la préparation des différents plats qui ornent le meïda du mois sacré. Mais certains produits présentent un danger pour la santé du consommateur, d'autant plus que durant ce mois, l'informel fait rage et la multiplication des vendeurs ambulants aggrave la situation. Ces derniers jours, nombreuses sont les ménagères oranaises qui ont constaté que les épices qu'elles ont achetées étaient de mauvaise qualité. Pire encore, elles sont mélangées à d'autres produits. Des commerçants ont inondé le marché avec d'importantes quantités de différentes épices, représentant une vraie menace pour la santé des consommateurs. Les ménagères affirment que le safran est mélangé avec du sel et des colorants, le poivron rouge est mélangé avec de la poudre de brique, alors que le poivron noir contient des pierres et cailloux moulus.

D'autre part, les conditions de conservation et d'hygiène de ces épices ne sont pas respectées. En effet, elles sont carrément exposées dans des récipients rouillés ou dans des sacs en plastique en décomposition. Outre cela, ces épices présentées aux consommateurs sans aucune couverture pendant toute la journée, sont exposées à la poussière et aux microbes. Il y a aussi lieu de signaler que les plats épicés ont beau avoir eu leur réputation ternie parce qu'ils causeraient des ulcères de l'estomac, les experts savent maintenant qu'il s'agit d'un mythe. Les plats épicés peuvent toutefois avoir des effets néfastes avérés sur la santé: en augmentant la sécrétion des sucs gastriques, ils peuvent entraîner une irritation de la paroi de l'estomac et de toute plaie ouverte, ce qui peut retarder la guérison d'un ulcère.

Pour informer les pêcheurs sur les services offerts Portes ouvertes sur l'établissement de réparation et de construction navales

J. Boukraa

La direction de la pêche et des ressources halieutiques organise depuis le début du mois en cours des portes ouvertes sur l'Entreprise de constructions et de réparations navales, ECRN. Cette manifestation, a pour but d'informer les pêcheurs, sur les missions et les services offerts par cet établissement. Afin de permettre à un grand nombre de professionnels du secteur d'assister à ces journées, la manifestation est organisée à l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Bir El-Djir. Cette initiative qui entre dans le cadre d'une convention entre la pêche et la défense a été saluée par les marins, dont le nombre est de 3.558 pêcheurs répartis sur les ports d'Oran et Arzew et activant sur 191 embarcations. En effet l'ECRN, fut créée en 1974, avec comme but principal, l'autonomie de la Marine nationale dans le domaine de la maintenance des unités navales opérationnelles. Aujourd'hui, les chantiers navals de Mers El-Kébir atteignent un degré de professionnalisme et de technologie extrêmement important, notamment dans le domaine de la maintenance, de la con-

ception et de la construction navale. En plus de la maintenance, les chantiers fabriquent actuellement plusieurs types de navires de loisirs, de pêche et autres. L'unité d'Oran de l'ECRN chapeaute aussi un projet de réalisation du nouvel atelier de réparation des navires au port d'Arzew, dont les travaux seront lancés la fin de l'année en cours. Le projet consiste à acquérir un «dock flottant» d'une capacité de 8.000 tonnes qui sera utilisé pour la réparation des navires de gros tonnage. Cette démarche intervient dans le cadre du plan de modernisation de l'ERENAV qui vise également à diversifier les prestations et à s'adapter aux exigences du progrès économique lié à toutes les activités maritimes dont le secteur de la pêche. Ainsi, l'unité d'Oran s'apprête à se lancer dans la modernisation de ses installations et à doubler ses capacités, ce qui lui permettra de développer les activités de réparation dans son chantier au port d'Oran. Aujourd'hui 70 % des réparations faites sur la flotte algérienne se fait à l'étranger. La vieillissement de la flotte nationale alourdit de plus en plus cette facture. Les 30% du marché restants reviennent donc à l'ERENAV.

Il a été inauguré jeudi Une cinquantaine d'exposants au Salon du logement

Une cinquantaine d'exposants prennent part à la 8ème édition du Salon du logement et de l'immobilier «Logimmo 2015», ouvert jeudi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

Cette manifestation de quatre jours, organisée par l'agence de communication «Proximity.P», réunit des professionnels de l'immobilier dont des agences de promotion immobilière, des bureaux d'études et des entreprises de réalisation et d'architecture. «Ce salon est un espace de rencontres, d'échanges et d'opportunités permettant aux exposants de mettre en valeur et de promouvoir leurs produits, et donner aux visiteurs l'occasion de découvrir des offres immobilières et des solutions concrètes à leurs besoins de logement et selon leurs

bourses», a indiqué le président du Salon, Mahmoud El Hani.

«Logimmo offre aussi aux opérateurs nationaux la possibilité d'échanger leurs expériences et de nouer des partenariats. Il propulse également les investissements financiers dans les domaines de la promotion immobilière en plein essor en Algérie grâce aux mégaprojets, lancés ou en voie de l'être, par le gouvernement», a-t-il ajouté. Outre les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études et les constructeurs en bâtiment, le Salon regroupe des spécialistes en aménagement, décoration, espaces verts, ainsi que les banques et les assurances. La 7ème édition du Logimmo a été organisée à Oran en 2014 et a réuni une quarantaine d'exposants nationaux et étrangers.

7ème sûreté urbaine

Un quadragénaire décède d'une crise cardiaque

K. Assia

Une personne âgée de 44 ans est décédée jeudi au siège de la 7ème sûreté urbaine a-t-on appris hier de sources policières. La victime a été interpellée au même titre que 9 autres personnes dans le cadre d'une opération de police menée par les services concernés dans le quartier d'Ed Derb à Sidi El-Houari. Ces derniers ont été transférés au siège de la 7ème sûreté pour un examen de situation. Selon les mêmes sources, les dix individus devant être identifiés se trou-

vaient dans la salle d'accueil de cette sûreté lorsque la victime a demandé d'aller aux toilettes.

Une fois aux sanitaires, le quadragénaire a été victime d'une crise cardiaque et a rendu l'âme sur place. Les policiers ont avisé le procureur de la république et le médecin légiste en plus de la famille de la victime. Nos interlocuteurs indiquent que le procureur ainsi que le médecin légiste ont confirmé le décès. Les membres de la famille du défunt ont, selon nos sources, précisé que la victime souffrait de malaises cardiaques.

Escroquerie et séjour irrégulier Un Subsaharien sous les verrous

K. Assia

Les agents de la police judiciaire de la 2ème sûreté urbaine ont réussi à mettre la main sur un Subsaharien d'origine camerounaise pour escroquerie et séjour irrégulier. L'enquête diligentée sur la base d'une plainte a permis aux enquêteurs de découvrir le mode opératoire de cet escroc. Les policiers ont découvert en sa possession la clé d'un coffre qui contenait

des coupures de billets de banque destinés à être falsifiés. L'auteur a convaincu sa victime du procédé de la poudre blanche, une formule courante qu'utilisent les Subsahariens pour déléster leurs proies d'importantes sommes d'argent.

Les feuilles saisies étaient découpées en coupures de billets de monnaie étrangère. Le mis en cause a été arrêté et présenté au tribunal où il a été placé sous mandat de dépôt.

Sûreté de la wilaya d'Oran

92 tireurs en compétition au championnat du tir au pistolet



K. Assia

Le siège de la sûreté de la wilaya d'Oran a abrité jeudi la 28ème édition du championnat national de tir au pistolet organisée du 4 au 7 juin. Cet événement placé sous l'égide du général major Hamel Abdelghani, directeur général de la sûreté nationale, a vu la participation de 92 tireurs en compétition dont 28 femmes représentant

six wilayas qui sont Oran, Bechar, Blida, Constantine, Ouargla et Tamarrasset. Cette compétition a été inaugurée par le contrôleur Nouasri Salah chef de la sûreté d'Oran en présence du wali d'Oran, des ministres de la Culture et de la Communication, du représentant de la DGSN le divisionnaire Cherchali Hamdane et des autorités civiles et militaires. Le chef de sûreté d'Oran a précisé lors de cet événement les

efforts déployés et l'intérêt accordé par la DGSN quant à la promotion de ces activités sportives. Le wali d'Oran a noté pour sa part, le rôle de la police algérienne dans la sécurisation des biens et des personnes et salué par la même les résultats concluant réalisés par les services de la sûreté d'Oran dans la lutte contre la criminalité sous toutes formes. Les finales de cette compétition sont prévues dimanche.

Festival international d'Oran du Film arabe

Huit éditions... et le bricolage

C'est dans une ambiance très festive que s'est déroulée l'ouverture de la 8^{ème} édition du Festival international d'Oran du Film arabe (FIOFA), entachée d'un arrière-goût d'une organisation anarchique et pas du tout maîtrisée.



Moktaria Bensaâd

Il y avait grand monde dans la soirée du mercredi, des Oranais fans du cinéma arabe, qui sont venus pour l'inauguration du Festival au Centre des Conventions d'Oran (CCO) mais dont une grande partie a manifesté son mécontentement du fait de n'avoir pas pu avoir accès à la salle, réservée exclusivement aux invités. A défaut de carte d'invitation exigée pour le Festival, le grand public a eu droit au spectacle présenté par des troupes folkloriques. A l'intérieur de la salle, il y avait grand monde. Ce qui a donné du fil à retordre aux organisateurs pour maîtriser la situation. Le carré réservé au VIP a été insuffisant pour accueillir les grandes personnalités. Les spectateurs se sont plaints du nombre de caméramans présents dans la salle pour filmer l'évènement et qui parfois cachaient, carrément, la vue au public. Malgré ces petits incidents qui reviennent, chaque année, au FIOFA, la soirée s'est poursuivie avec la montée sur scène des stars du cinéma. Les spectateurs ont beaucoup applaudi le

roi du rai, Cheb Khaled, qui a créé la surprise, en accompagnant la chanteuse Rym Hakiki, dans un récital interprété, par l'orchestre andalou.

La cérémonie d'ouverture a été, également, marquée par la présence des stars du cinéma arabe Yahia El Fakhrani, Leïla Aloui, Hassan Kachache, Sabah El Djazairi et aussi l'actrice franco-italienne Claudia Cardinal qui ont été accueillis, chaleureusement, par le grand public, à l'entrée du CCO. Le Festival a, aussi, rendu hommage au réalisateur algérien Lakhdar Hamina, pour son film «Chronique des années de braise» qui a reçu la Palme d'Or au Festival de Cannes, en 1975 et à l'écrivain romancier Rachid Boudjedra.

La soirée a été clôturée tard dans la nuit. Les deux acteurs égyptiens, Leïla Aloui et Yahia El Fakhrani ont dû quitter Oran, au lendemain de l'ouverture pour des raisons professionnelles. Signalons que le décès, mardi, de l'un des grands réalisateurs algériens, Benamar Bakhti, a été accueilli avec une grande tristesse, à la fois par les professionnels du cinéma

que par les amoureux du 7^{ème} Art. Quant à la journée du jeudi, elle a été marquée par le Colloque sur la littérature et le cinéma, organisé au Théâtre régional d'Oran et qui devait se poursuivre jusqu'à samedi. Dans la journée du vendredi, le ministre de la Communication Hamid Grine a inauguré le Salon arabe du cinéma et de la télévision CINE-TELE, au CCO, en compagnie du ministre de la Communication et de l'Information palestinien Ryadh El Hacène. Ce salon, une première pour le Festival a vu la participation de plusieurs chaînes de Télévision arabes et algériennes, en plus des entreprises de productions audio-visuelles. Durant cet événement, un casting sera organisé pour les jeunes talents qui veulent faire leur premiers pas dans la présentation des programmes télévisés.

Quant à la projection des films, elle a débuté, le jeudi, à la Cinémathèque avec les deux films court métrage, 'Mae oua Dem' (Eau et Sang) du réalisateur marocain Abdelilah El Djohari et 'El imara' (l'Emirat) du libyen Mouayed Zabtia.

Longs métrages

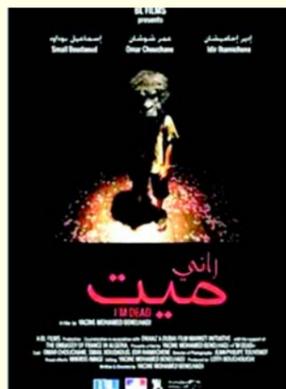
«A l'heure du Caire» d'Amir Ramsès (Egypte) ouvre la compétition

Le film 'Bitauqit El-Qahira' (A l'heure du Caire) du réalisateur égyptien Amir Ramsès a été projeté, jeudi, à la salle 'Maghreb' d'Oran, donnant le ton à la compétition des longs métrages, dans le cadre de la 8^{ème} édition du Festival international d'Oran du Film arabe (FIOFA). Dernier-né de ce jeune cinéaste, 'Bitauqit El-Qahira' est une oeuvre du genre comédie dramatique et romance qui met en vedette une brochette d'artistes de talent, à l'instar des icônes du cinéma égyptien Nour Cherif et Mervat Amin. D'autres célébrités du 7^{ème} Art égyptien, dont Samir Sabry, Cherif Ramzy, Ayten Amer et Karim Kassem, sont distribuées dans ce long métrage (110 minutes), aux côtés de l'actrice tunisienne Dorra et de la Syrienne Kinda Allouch (invitée d'honneur). Le film raconte trois histoires, se déroulant en une seule journée, dans la ville du Caire, impliquant six personnages qui se verront réunis par le destin, à un moment décisif de la vie de chacun d'eux. La première histoire est celle de Lila, une actrice à la retraite, à la recherche de Sameh, son dernier partenaire dans un film. La deuxième raconte le projet de mariage entre Salma et Wael, tandis que la troisième focalise sur Hazem, un dealer qui vient en aide à un vieil homme, souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Né en 1979, Amir Ramsès est diplômé de l'Institut supérieur du Cinéma du Caire. Il a réalisé son premier court métrage de fiction en 1999 'La pluie'. En 2006, il réalise son premier long métrage intitulé : 'The edge of the world' (Akher el-donia). Il a, à son actif, d'autres longs métrages, dont 'Unpaid bill' (Kashf hesab), en 2007, et 'The code' (Waraet chafra), en 2008. Amir Ramsès a, en outre, été l'assistant du grand cinéaste Youssef Chahine (1926-2008), dans 3 films.



'RANI MYET' DE L'ALGERIEN YACINE MOHAMED BENHADJ



Un produit qui reflète l'esprit d'un cinéaste singulier. Le film «Rani myet» (Je suis mort), du réalisateur algérien Yacine Mohamed Benhadj qui a été projeté dans la soirée du jeudi, dans la section 'longs métrages' de la 8^{ème} édition du Festival international d'Oran du Film arabe, reflète l'esprit d'un cinéaste singulier. Malgré les nombreuses critiques des journalistes et du public, lors du débat, ayant suivi sa projection, le réalisateur a essayé de défendre son produit cinématographique, en faisant observer que son film reflète un modèle cinématographique d'un genre nouveau qui tranche avec les autres oeuvres. Ce film, se distingue par son scénario plutôt complexe, retraçant certains événements disparates, ainsi que son choix de certains passages qui montrent des images, à la fois cruelles et violentes. Le film, produit en 2014 raconte l'histoire de Omar (campé par Omar Chouchène), impliqué dans un vol de voiture à l'intérieur de laquelle il découvre une mallette d'argent, appartenant à un criminel notoire. Omar, est confronté à un dilemme par le fait qu'il doit satisfaire les besoins de sa famille, pauvre. Cette histoire raconte, également, d'autres maux tels que le trafic des produits pyrotechniques (pétards) répandus dans le milieu de la délinquance juvénile avec tout ce que cela suppose comme nuisances et autres atteintes à la quiétude et la sécurité publique. Les premiers rôles du film sont partagés par des comédiens algériens, tels que Omar Chouchène, Ismail Boudaoud et Idir Ihmichène.

«El Imara» et «Mae oua Dem» Deux courts métrages dominés par la violence

Moktaria Bensaâd

Les deux courts métrages, 'El Imara' du réalisateur libyen Mouayed Zabtia et 'Mae oua dem' (Eau et sang) du réalisateur marocain Abdelilah El Djohari, en compétition pour le prix du festival ont suscité, jeudi, un débat à la Cinémathèque «Ouarsenis». Artistes, représentants des médias et des cinéphiles ont, beaucoup, critiqué les scénarios des deux films, considérant, le premier, très violents et le second décalé, par rapport à l'évolution de la société arabe. Le court métrage 'El Imara' raconte l'histoire de Wissam, un jeune Libyen torturé par des milices pour avoir exprimé, dans une chaîne télévisée, ses positions sur la situation des droits de l'Homme, en Libye. Durant une demi-heure, le public a vécu toutes les atrocités de la torture, dans les géoles libyennes. Sang, cris, violence, des scènes dominantes et très détaillées dans ce film au point de créer un sentiment de fuite chez le public, présent dans la salle. C'est ce qui a été exprimé, lors des débats. Les intervenants ont relevé le côté excessif de la violence dans ce film, au détriment du scénario. Si sur le plan technique, la réalisation du film est considérée réussie, le réalisateur devait moins se concentrer sur la violence et transmettre un message de paix. Pour se défendre, le réalisateur, présent aux débats, a expliqué que cette violence ne représente que le 1% de ce qui se passe, réellement, dans les géoles libyennes et que son but était de dénoncer cette violence.

Sur la réalisation de ce film, il a précisé que la situation en Libye était

difficile et que le tournage a eu lieu entre Tripoli et l'Allemagne, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire en Libye». Concernant le court métrage «Mae Ouâ Dem», du réalisateur marocain Abdelilah El Djohari, il raconte l'histoire d'une autre forme de violence, dans la société marocaine, à l'instar des autres pays arabes. Une famille marocaine, se souvient des atrocités dont ont souffert ses membres, lors de la célébration de l'Aid El Adha.

Lors de cette fête, l'enfant Latif se remémore le moment de sa circoncision violente et la torture endurée par son père lorsqu'il était prisonnier politique ainsi que la douleur de la mère suite à l'avortement de l'enfant illégitime qu'elle portait. Les avis ont été partagés sur ce film. Pour les uns, il reflète la violence vécue au cours de moments de fête dans la société alors que pour d'autres, la situation a évolué dans la société et le film semble refléter un fait décalé. Pour le réalisateur marocain, son oeuvre tente une approche de phénomènes sociaux et religieux avec le rite de l'Aid El Adha qui est sacré et qui doit être célébré dans une ambiance spirituelle et non pas d'une manière barbare. Il souligne, en marge de son intervention : «je souhaite revenir par route pour le prochain festival du film arabe et nos politiques doivent suivre nos intellectuels». Quatorze courts métrages de 11 pays arabes sont en lice, dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA). Ces films seront évalués par un jury, présidé par le réalisateur algérien de Télévision, Mohamed Hazorli.

LES ÉCHOS DU FESTIVAL



Cheb Khaled crée la surprise

Le roi du rai, cheb Khaled, a créé la surprise dans la soirée du mercredi à Oran, lors de l'ouverture du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA). Lors d'un récital interprété par l'orchestre andalou et l'artiste Rym Hakiki, il est monté sur scène pour accompagner la chanteuse en interprétant des duos, très applaudis par le public. Cheb Khaled figurait parmi les invités de la soirée d'ouverture du festival. La soirée artistique, organisée en l'honneur des invités de l'Algérie de différents pays arabes, a été très appréciée.



Un burnous pour Leïla Aloui

L'actrice égyptienne Leïla Aloui s'est déclarée, agréablement, réjouie par la surprise que lui a réservée le Commissariat du festival. Lors de sa montée sur scène, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, elle n'a pas cessé de contempler l'habit traditionnel (burnous algérien féminin) offert par la wilaya d'Oran, un accoutrement qu'elle a, d'ailleurs, trouvé merveilleux.

Les médias en force au défilé des stars

Le défilé des stars, sur le tapis rouge, mercredi soir, lors de l'ouverture du FIOFA, a été rendu difficile par la présence accrue des médias, surtout arabes. Le passage des stars dont le comédien Yahia El Fakhrani, Leïla Aloui, Hassan Kachache, Sabah El Djazairi, Claudia Cardinal, s'est déroulé devant un public nombreux désirant prendre des photos souvenir avec leurs idoles.



Du folklore pour ceux qui sont restés dehors

La cérémonie d'ouverture a suscité un grand engouement des Oranais, venus, nombreux, suivre cette soirée, même si l'accès à la salle a été réservé, exclusivement, aux invités. Ce grand public s'est contenté, toutefois, de rester devant l'entrée du Centre des Conventions, qui abritait la soirée d'ouverture de cette manifestation, se satisfaisant du spectacle offert par des troupes folkloriques.

AIR ALGÉRIE
SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h10
Oran - Alger	18h00
Oran - Alger	22h30
Oran - Béchar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	16h00
Alger - Oran	20h30
Béchar - Oran	11h40
Annaba - Oran	18h10

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	13h10
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	19h05
Oran - Alger	21h15
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	06h50
Alger - Oran	11h20
Alger - Oran	14h05
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h15
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lille	14h50
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

Vol Arrivée

Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lille - Oran	21h10
Alicante - Oran	18h15
Istanbul(j+1) - Oran	04h30

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lyon	13h30
Oran - (Paris-CDG)	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Djeddah	17h40

Vol Arrivée

Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h05
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	18h05
Lyon - Oran	19h00
Paris (CDG) - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h45
Djeddah(j+1) - Oran	07h05

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
Samedi	
Paris-Orly - Oran	16h15/ 17h40
Marseille - Oran	17h45/ 18h25
Toulouse - Oran	18h05/ 18h40
Lyon - Oran	12h30/ 13h35
Oran - Paris-Orly	18h45/ 22h05
Oran - Lyon	19h45/ 22h40
Oran - Marseille	19h25/ 22h00
Oran - Toulouse	14h35/ 17h05

الخطوط التونسية TUNISAIR

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
09h45	Lundi / Jeudi 10h30



TRAIN

Départ Arrivée

ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN

06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA

07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNA - ORAN

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE

17h15	18h47
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h25	07h17
-------	-------

ORAN - BECHAR

20h30	05h46
-------	-------

BECHAR - ORAN

20h00	05h00
-------	-------

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)

16h15	18h22
-------	-------

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)

06h50	09h11
-------	-------

ORAN - TÉMOUCHENT

08h10	09h11
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN

06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA

17h00	18h22
-------	-------

SBA - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ALGÉRIE FERRIES



Juin

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALICANTE		
Jeu 11 - 18h00	Ven 12 - 07h00	
Dim 14 - 18h00	Lun 15 - 07h00	
Jeu 18 - 18h00	Ven 19 - 09h00	
ALICANTE / ORAN		
Sam 08 - 19h00	Mar 09 - 07h00	
Ven 12 - 19h00	Sam 13 - 07h00	
Lun 15 - 19h00	Mar 16 - 07h00	
ORAN / MARSEILLE		
Sam 13 - 12h00	Dim 14 - 13h00	
Mar 23 - 12h00	Mer 24 - 13h00	
Dim 28 - 12h00	Lun 29 - 14h00	
MARSEILLE / ORAN		
Ven 12 - 16h00	Sam 13 - 14h00	
Ven 26 - 16h00	Sam 27 - 17h00	

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► **Lundi 08 juin à 16h au TRO**
Soirée culturelle et Artistique
Pléiade d'artistes
(Maison de la Culture d'Oran)

► **Mardi 09 juin à 15h au TRO**
«**En Nahla**»
Auteur : Abdelkhalek Houari
Mise en scène : Abdelkhalek Houari (TRO)

► **Mercredi 10 juin à 14h au TRO**
Après Midi poétique
Ass/El Fadhl

► **Mercredi 10 juin à 18h à EULMA**
«**Et Toufah**»
Auteur : Abdelkader Alloula
Adpt et Mise en scène : Samir Bouanani (TRO)

► **Jeudi 11 juin à 18h au TRO**
Concert de musique
Orchestre symphonique

► **Jeudi 11 juin à 18h à Skikda**
«**Et Toufah**»
Auteur : Abdelkader Alloula
Adpt et Mise en scène : Samir Bouanani (TRO à Skikda)

INSTITUT FRANÇAIS

Rencontre
Psychanalyse et Créativité

► **Aujourd'hui à 16h30 à l'IF d'Alger**
Avec Annie Topalov, Rachel Frouard, Claude Guy, psychanalystes. Modérateur : Gilbert Grandguillaune, anthropologue.

Arts de scène
Set & Match

► **Mardi 09 juin à 18h à l'Hôtel Agadir de Tlemcen**

► **Jeudi 11 juin à 18h00 au Conservatoire Municipal Ahmed Wahby**

► **Samedi 13 juin à 18h à l'IF Constantine**

► **Dimanche 14 juin à 18h00 à l'IF d'Annaba**
Avec trois gueules, trois voix et trois micros, le groupe originaire de Montpellier évolue à bonne et respectable distance des clichés mornes et larmoyants qui ont trop longtemps usurpé l'identité du rap français.

Conférence
L'architecture moderne : de l'histoire au patrimoine

► **Mardi 09 juin à 10h Faculté d'Architecture - USTO Par Jean-Louis Cohen.**
Depuis la fin du XXème siècle, l'architecture du mouvement moderne a fait l'objet de nouvelles interrogations historiques, dans le même temps qu'elle est devenue l'enjeu de programmes de préservation, qui ont motivé la création d'associations, mobilisant les citoyens bien au-delà du cercle des experts.

CINÉ MANGA
Le Tombeau des lucioles

► **Samedi 13 juin à 15h00 à l'IF d'Oran**
De Isao Takahata - Japon, été 1945. Après le bombardement de Kobé, Seita se réfugie avec sa petite soeur dans un bunker désaffecté. Mais bientôt la nourriture commence cruellement à manquer.

Conférence
Les expériences de mort imminente phénomènes paranormaux ou neurologiques ?

► **Jeudi 11 juin à 17h00 à l'IF d'Annaba**
Les expériences de mort imminente, phénomènes paranormaux ou neurologiques ? Par Pr Abdelmajid BAI-RI, Laboratoire de Neuro- Endocrinologie appliquée Chef d'équipe Neuro-endocrinologie du stress.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Ensoleillé Max.28 -Min.18	Peu nuageux Max.26-Min.17
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.31 -Min.16	Ensoleillé Max.30-Min.17
TLEMCEM	
Ensoleillé Max.31 -Min.16	Ensoleillé Max.31 -Min.16
MASCARA	
Ensoleillé Max.31 -Min.16	Ensoleillé Max.31-Min.16
TIARET	
Ensoleillé Max.28 -Min.14	Ensoleillé Max.29-Min.14
CHLEF	
Ensoleillé Max.34 -Min.18	Ensoleillé Max.33-Min.18
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.35 -Min.24	Ensoleillé Max.36-Min.24
ALGER	
Ensoleillé Max.28- Min.14	Ensoleillé Max.27 -Min.15
CONSTANTINE	
Ensoleillé Max.31- Min.14	Plutôt ensoleillé Max.31- Min.15
ANNABA	
Ensoleillé Max.29 -Min.16	Ensoleillé Max.30-Min.17

CONFÉRENCE - DÉBAT
Lundi 08 Juin 2015 à 09h30, GRAS

Du gouvernement de la misère au bon gouvernement de soi
Les métamorphoses des politiques de déplétage
Animée par Jacques Rodriguez
Professeur à l'Université de Lille3.

Conférence - Débat
Animée par Jacques Rodriguez
Professeur à l'Université de Lille3.

Jacques Rodriguez est professeur des Universités, directeur du CERES, Université de Lille 3-SHS. Il travaille sur les politiques de déplétage, le vieillissement, le handicap et les troubles du comportement. A son actif plusieurs ouvrages dont « le pauvre et le sociologue », « Poverty, a study of town life » ... etc.

Coordination : Pr. SNOUBER Abdelmajid, équipe "Gouvernance et Santé", Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé.

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé
Université d'Oran I, Cité du Chercheur, Route de l'aéroport, (Ex I.A.P. - Es-Sénial)
BP : 1801/08 - 31000 Oran, Algérie. Tél. / Fax : 041519216 - 040212441 - 0771589438
Email: gus_sbs@yahoo.fr Website: www.groceon.org
Page facebook: https://www.facebook.com/sbslgras

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	97,38	103,32
1 EUR	103,32	109,66
1 CAD	74,90	79,50
1 GBP	143,41	152,24
100 JPY	81,42	86,42
1 SAR	22,73	24,12
1 KWD	292,46	310,54
1 AED	23,23	24,65
100 CHF	8.767,83	9.307,34
100 SEK	1.136,66	1.206,45
100 DKK	1.418,30	1.505,21
100 NOK	1.216,09	1.291,33
Chèques de voyage		
1 USD	86,18	90,52
1 EUR	106,61	112,01
1 CAD	75,66	79,50
1 GBP	134,65	141,49
100 JPY	72,25	75,91
100 CHF	8.856,84	9.307,34
100 SEK	1.148,20	1.206,45

Ghana
Plus de 150 morts dans l'incendie d'une station-service et des inondations



Plus de 150 personnes ont péri jeudi dans l'incendie d'une station-service et dans les inondations à Accra, selon un nouveau bilan fourni par la Croix Rouge vendredi. «Hier (jeudi), nous avons retrouvé plus de 150 corps. Soixante personnes ont été transportées à l'hôpital», a annoncé à l'AFP vendredi, le coordinateur de la gestion des catastrophes à la Croix Rouge, Francis obeng. L'incendie s'est déclaré dans une station-service mercredi soir où les victimes s'étaient réfugiées pour s'abriter de pluies torrentielles à l'origine d'importantes inondations. Le président ghanéen John Dramani Mahama a déclaré que ces pertes humaines sont «catastrophiques et presque sans précédent», et décrété trois jours de deuil national à partir de lundi.

A cela il faut ajouter les victimes des inondations: les secours ainsi que les dizaines de bénévoles procèdent actuellement à l'évaluation de la situation. Ils fournissent du matériel de secours aux personnes déplacées ou touchées par la catastrophe, a indiqué Francis obeng. «Nous fournissons des couvertures, des matelas et des médicaments» aux personnes touchées par l'incendie et les inondations, a ajouté Francis obeng. Des responsables du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) nous ont rejoint pour porter secours aux victimes», a-t-il précisé. De son côté, un porte-parole de la police, Arthur Cepas, a déclaré que la situation retournait à la normale. «La police assure la protection des biens et des personnes, elle fait aussi en sorte que des indices qui pourraient aider dans l'enquête ne soient pas altérés», a-t-il déclaré à l'AFP.

De l'astuce et du basilic pour extraire une larve de l'œil d'un Péruvien !

Des médecins d'un hôpital de Lima sont parvenus à retirer une larve de mouche qui avait élu domicile dans l'œil gauche d'un adolescent péruvien sans utiliser le moindre instrument chirurgical, en s'aidant seulement de feuilles de basilic. «Nous étions stupéfaits car c'est assez incroyable d'avoir pu retirer la larve sans réaliser aucune chirurgie», a raconté à l'AFP la docteur Carolina Marchena, membre de l'équipe de médecins ayant soigné l'adolescent. Ce dernier, âgé de 16 ans et vivant en milieu rural, avait voyagé depuis sa ville de Pozuzo jusqu'à l'Institut de la santé de l'enfant, dans la capitale, car il avait la paupière inférieure gauche gonflée, a expliqué mercredi le

ministère de la Santé. Il pensait alors à une simple inflammation, tout comme les médecins de sa ville qui lui avaient prescrit des médicaments, sans succès. A Lima, les professionnels ont découvert qu'une larve de mouche de trois centimètres de long s'était installée dans l'œil du patient, où elle vivait apparemment depuis un mois. Pour la retirer, ils ont alors eu l'idée de placer plusieurs feuilles de basilic autour du globe oculaire, afin d'éveiller l'appétit de la larve. Cette dernière est tombée dans le piège, sortant de l'œil et permettant au personnel médical de l'attraper avec une pince. La larve proviendrait d'une mouche parasite, «Dermatobia hominis», présente en zones tropicales.

«L'enfant de la valise» pourra retrouver sa mère en Espagne



Un petit garçon ivoirien de huit ans, découvert début mai dans une valise à la frontière espagnole, va pouvoir retrouver sa mère, les tests ADN ayant prouvé sa filiation, a indiqué vendredi l'avocat de la famille. «Nous allons chercher l'enfant lundi» à Ceuta, enclave espagnole en territoire marocain, a indiqué Juan Isidro Fernandez Diaz à l'AFP. Le petit Adou Ouattara avait été découvert le 7 mai dans une valise par la Garde civile au poste-frontière entre le Maroc et Ceuta, accompagné par une jeune femme. Quelques heures plus tard, son père avait été interpellé au moment où il essayait à son tour de franchir la frontière pour avoir tenté de faire passer son fils de manière illégale. Le petit garçon a été placé dans un centre pour mineurs, en attendant de

pouvoir rejoindre sa mère Lucie Ouattara, installée légalement à Fuerteventura, île de l'archipel espagnol des Canaries, au large de l'Afrique de l'Ouest. Le père, Ali Ouattara, est en détention provisoire. Il réside normalement à Fuerteventura, en toute légalité. Sa femme l'avait rejoint sur cette île il y a un an avec leur fille de 11 ans. Un autre de leurs enfants travaille dans la province de Murcie (sud de l'Espagne). Adou lui était resté en Côte d'Ivoire, dans le village d'Assuefry, avec sa grand-mère et son frère Michael. En 2014, la grand-mère est morte et Ali Ouattara a demandé une carte de séjour pour l'enfant, au nom du regroupement familial, selon l'avocat. Mais il n'avait pas obtenu ce titre de séjour faute de revenus suffisants.

Le Maroc secoué par des controverses en série sur les mœurs

Film polémique sur la prostitution, action militante contre la pénalisation de l'homosexualité, critiques d'un concert brûlant de Jennifer Lopez: le Maroc, tiraillé entre conservatisme et ouverture sur l'Occident, est secoué par une série de controverses sur les mœurs. Dans ce pays touristique de 34 millions d'habitants, le vif débat du début d'année sur l'avortement, consécutif à un reportage de France 2, a fait office de signe avant-coureur. Face à l'ampleur des avortements clandestins —jusqu'à 800 quotidiennement selon des ONG—, le roi Mohammed VI s'est lui-même saisi du dossier. Il a annoncé, après plusieurs semaines de «consultation élargie», que l'IVG serait autorisée dans «quelques cas de force majeure», notamment de viol ou de graves malformations. Pour le reste, «l'écrasante majorité penche pour la criminalisation de l'avortement», a souligné le souverain chérifien. Après une brève accalmie, une polémique bien plus virulente a émergé fin mai, à la suite de la présentation à Cannes d'un film du Franco-Marocain Nabil Ayouch sur la prostitution, tourné à Marrakech. Les extraits de «Much loved» diffusés sur internet ont suscité de violentes attaques contre l'équipe du film. Si d'autres voix ont défendu le travail du réalisateur et appelé à un débat de fond apaisé, le gouvernement emmené par le parti islamiste Justice et développement (PJD) a rapidement pris position. Il a interdit



le film, évoquant «un outrage grave aux valeurs morales et à la femme marocaine». La controverse, loin d'être ainsi étouffée, n'a fait que redoubler, avant de se déplacer sur un autre terrain, avec l'ouverture du festival de musique Mawazine à Rabat. Vitrine de l'ouverture et du dynamisme culturel du royaume, ce rendez-vous présidé par le secrétaire particulier du roi bat chaque année des records d'affluence, malgré les critiques récurrentes de figures islamistes. La diffusion, le 29 mai, sur la chaîne publique 2M du concert inaugural de la vedette américaine Jennifer Lopez a fait sortir de ses gonds

le ministre PJD de la Communication, Mustapha Khalfi, outré par les tenues et danses de la 'bomba latina'. Des sit-in de protestation ont été organisés devant le siège de 2M par les mouvements de jeunesse de l'Istiqlal (opposition), mardi, puis du PJD, jeudi. Une nouvelle mobilisation du PJD était prévue vendredi. Une plainte, qui n'a toutefois aucune chance d'aboutir selon les médias, a même été déposée contre «J-Lo» par un particulier pour atteinte à la pudeur. La diffusion de ce concert «visé de façon préméditée les valeurs et les mœurs de la société», a fustigé le quotidien Attajdid, proche du PJD.

Piratage des données de quatre millions d'employés fédéraux aux USA



Le gouvernement américain a annoncé avoir détecté le piratage informatique des données personnelles de quatre millions d'employés fédéraux qui, selon le Washington Post, aurait été perpétré par des Chinois, dernière offensive numérique en date contre des intérêts américains. Cette «cyber-intrusion» a été détectée en avril dernier par l'Office of Personnel Management (OPM), qui gère les effectifs du gouvernement et attribue des centaines de milliers d'accréditations aux fonctionnaires fédéraux chaque année. Elle aurait été fomentée en décembre par des pirates informatiques chinois, selon le Washington Post, qui l'a appris de responsables américains sous couvert d'anonymat. Il s'agirait du deuxième piratage majeur de cette agence perpétré par la Chine.

Mais l'ambassade de Chine aux Etats-Unis a rejeté ces accusations. «Tirer des conclusions hâtives et lancer des accusations sur la base d'hypothèses est irresponsable et contreproductif», a déclaré le porte-parole de l'ambassade, Zhu Haiquan. «La législation chinoise interdit la cyber-criminalité sous toutes ses formes. La Chine a fait beaucoup d'efforts pour combattre la cyber-criminalité», a assuré M. Zhu. Dans un communiqué, l'OPM a indiqué que les données personnelles d'environ 4 millions d'employés —actuels et anciens— du gouvernement auraient été compromises et a annoncé que ces personnes seraient informées à partir du 8 juin. On ignorait si le piratage avait affecté le président Barack Obama, d'autres hauts responsables de l'administration

ou la communauté du renseignement. Mais l'OPM n'a pas exclu que d'autres victimes soient identifiées au cours de l'enquête et a proposé de les dédommager à hauteur d'un million de dollars en cas «de fraude et de vol d'identité». Cette agence a utilisé de nouveaux outils informatiques ces derniers mois qui lui ont permis de détecter cette attaque quatre mois après son lancement. Or celle-ci a été menée au moment même où l'OPM se dotait de nouvelles procédures de sécurité. L'objectif des pirates n'était pas immédiatement clair, entre vol d'identités et espionnage. Le FBI a indiqué dans un bref communiqué enquêter sur cette affaire et «prendre au sérieux toutes les attaques potentielles contre les systèmes du secteur public et privé».

68 migrants retrouvés enfermés dans un conteneur dans un port anglais

Les services d'ambulance de l'est de l'Angleterre ont annoncé vendredi avoir découvert 68 personnes, soupçonnées d'être des immigrants clandestins, enfermées dans un conteneur dans le port de Harwich, dont sept ont été hospitalisées. Les secours ont dit avoir «reçu un appel jeudi soir à 22h12 indiquant que plusieurs personnes étaient enfermées dans un conteneur dans un port de l'Essex (...) On a retrouvé un total de 68 personnes, dont sept ont été emmenées à l'hôpital de Colchester». «Les patients ne se sentaient pas bien et souffraient de douleurs à l'abdomen et à la poitrine. Aucune blessure sérieuse n'est à signaler et aucune vie n'est en danger», a précisé un porte-parole du service d'ambulance. Deux femmes enceintes figuraient parmi les sept patients, a ajouté le porte-parole. Les 61 autres personnes ont été remises aux services d'immigration. Selon le porte-parole, il y avait des hommes et des femmes de différentes nationalités dans le conteneur, arrivé sans doute des Pays-Bas.



Equipe nationale - Les 23 contre les Seychelles connus Brahimi ménagé, une première pour Belkaroui et Benayada

Kamel Mohamed

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a décidé de faire confiance à davantage de joueurs locaux à l'occasion du match Algérie-Seychelles, prévu le 13 juin prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la 1ère journée des qualifications à la phase finale de la CAN-2017 au Gabon.

Gourcuff a fait appel à sept joueurs locaux sur les 23 sélectionnés pour ce deuxième stage de l'équipe nationale qui se déroulera du 7 au 14 juin au centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Dans cette liste, les joueurs locaux sont plus nombreux par rapport aux précédents stages, sachant que Gourcuff n'avait retenu aucun joueur de champ issu du championnat local pour la dernière CAN-2015. En plus des trois gardiens de buts qui opèrent dans le championnat algérien, Khedairia Sofiane (ES Sétif), Doukha Azzedine (JS Kabylie) et Asselah Malik (CR Belouizdad), les autres joueurs locaux sont Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Benayada Houcine (ASM Oran), Chenihi Brahim (MC El Eulma), et Gourmi Khaled (MC Alger). A l'exception de Benayada, les autres joueurs effectuent leur retour en sélection. Pour ce qui est des joueurs professionnels, on enregistre l'absence de certains cadres de l'équipe, notamment Yacine Brahimi (FC Porto), Djamel Mesbah (Sampdoria), Medhi Lacen (Getafe), ainsi que du gardien de but titulaire de l'équipe, Rais M'bolhi (Philadelphie).



Ces joueurs ont été ménagés par Gourcuff qui profite de l'occasion pour essayer des joueurs locaux et d'autres qui n'ont pas l'habitude d'évoluer en tant que titulaires en sélection. Il faut relever que le match contre la sélection des Seychelles s'annonce comme une simple formalité pour les Algériens qui évolueront chez eux et devant leur public. Ce sera une opportunité pour les joueurs non titulaires de s'affirmer et de saisir leur chance. Il s'agit notamment des Boudebouz et Guedioura ou Hachoud, avides de retrouver leur place en sélection. Le stage qui débute demain est différent de celui de la semaine dernière dans la mesure où l'effectif est au grand complet. Gourcuff a prévu quatre séances d'entraînement basées sur l'aspect technico-tactique. Il veut ménager les

jeu- et leur éviter une grande charge de travail dans la mesure où le stage intervient en fin de saison et à l'occasion des grandes chaleurs estivales.

Liste des joueurs retenus: Khedairia Sofiane (ES Sétif), Doukha Azzedine (JS Kabylie), Asselah Malik (CR Belouizdad), Mandi Aissa (Stade de Reims), Zeffane Mehdi (Lyon), Belkaroui Hichem (Club Africain), Belkalem Essaid (Trabzonspor), Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Medjani Carl (Trabzonspor), Benayada Houcine (ASM Oran), Ghoulam Fawzi (Naples), Feghouli Sofiane (Valence), Guedioura Adlene (Crystal Palace), Mahrez Riyad (Leicester), Taider Slitti Saphir (Sassuolo), Chenihi Brahim (MC El Eulma), Bentaleb Nabil (Tottenham), Boudebouz Riyad (Bastia), Abeid Mehdi (Newcastle), Slimani Islam (Sporting Lisbonne), Soudani El Arabi Hilal (Dinamo Zagreb), Belfodil Ishak (sans club), Gourmi Khaled (MC Alger).

Classement mensuel FIFA L'Algérie à la 21e place

La sélection algérienne de football a perdu une place pour se retrouver à la 21e position au classement mensuel de la Fédération internationale de football (FIFA), publié jeudi sur le site de l'instance mondiale. Avec 941 points, les Verts dominent toujours le continent africain, devant notamment la Côte d'Ivoire (24e, -1) et la Tunisie (29e, +2).

A la veille du début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2017 (CAN-2017), le week-end

des 12, 13 et 14 juin, les adversaires de l'Algérie dans le groupe J occupent les places suivantes: Ethiopie (99e, +2), Lesotho (122e, -1) et Seychelles (187e, +2) que les hommes de Christian Gourcuff affronteront, samedi prochain, dans leur campagne qualificative au rendez-vous du Gabon. Au niveau mondial, la Belgique s'est hissée au 2e rang du classement de juin 2015, soit le meilleur de son histoire, derrière l'Allemagne et aux dépens de l'Argentine (3e).

Les équipes du Top 15 n'ayant pas joué en mai, «les rares fluctuations au niveau des points et du classement sont dues à la dévaluation de rencontres passées», selon la FIFA. Ce qui explique la 15e place de l'Angleterre, désormais devancée par le Costa Rica (14e). Le prochain classement, prévu le 9 juillet, devrait connaître des changements, compte tenu des matchs qualificatifs pour l'Euro-2016 et la CAN-2017 et de la tenue de la Copa America au Chili.

Un trio mauritanien pour Algérie-Seychelles

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral mauritanien pour diriger le match Algérie-Seychelles prévu le 13 juin à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des

nations -CAN 2017, groupe J. La rencontre a été confiée au directeur de jeu Mohamed Hamada, assisté de ses deux compatriotes, Cheikh Mamadou Pene et Boubou Cheikhna Demba.

L'autre rencontre du groupe J entre l'Ethiopie et le Lesotho prévue le 14 juin à

Addis Abeba sera dirigée par un trio sénégalais sous la conduite de Malang Diedhiou, assisté de Djibril Camara et El Hadj Malick Samba. Le premier du groupe J se qualifiera directement pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Gabon.

Equipe nationale Le Burkina Faso et le Sénégal comme adversaires en octobre

Le président de la FAF Mohamed Raouraoua a indiqué hier que l'équipe nationale disputera deux matchs amicaux en octobre prochain en Algérie, face probablement au Burkina Faso et au Sénégal, dans le cadre des préparatifs des Verts en vue des prochaines échéances. « Le Burkina Faso et le Sénégal seront en principe les deux adversaires de l'équipe nationale en amical en octobre prochain, alors que la Côte d'Ivoire

devait l'être mais en raison du départ de son sélectionneur (ndlr, Hervé Renard), les chances sont devenues minimes d'affronter cette équipe », a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale. Les deux matchs amicaux d'octobre s'inscrivent dans le cadre du calendrier de la FIFA allant du 5 au 13 octobre. Ces deux rencontres sont préparatoires également en vue des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, dont le tira-



ge au sort du premier tour se déroulera le 25 juillet prochain à Saint-Petersbourg en Russie.

En prévision du match Algérie-Seychelles Louable initiative du MJS

K. M.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé d'aider l'équipe nationale en permettant à un plus grand nombre de supporters d'assister au match Algérie-Seychelles, le 13 juin à Blida. Le département de Abdelkader Khomri a décidé d'acquiescer un nombre important de billets d'accès au stade pour les distribuer à travers les directions de la jeunesse de des sports des différentes wilayas.

Cela permettra aux supporters des quatre coins du pays d'assister au match de l'équipe nationale.

Il s'agit pour le MJS d'effectuer un grand regroupement à Blida de la jeunesse

de tout le pays à l'occasion de ce match de football qui doit être une grande fête et une rencontre de communion entre les jeunes algériens, a-t-on précisé. L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, qui sponsorise la FAF et l'équipe nationale, a également décidé d'acquiescer un nombre de billets qu'il distribuera à ses fidèles clients.

Dans le même sens, la direction du stade de Blida a décidé de céder les billets à un prix symbolique, soit 300 dinars l'unité, afin de permettre aux jeunes les plus démunis d'assister au match. La direction du stade a également décidé de ne vendre que cinq tickets par personne au guichet dans le but d'éviter que ces

billets soient revendus au marché parallèle.

Toujours dans le cadre des préparatifs du match Algérie-Seychelles dont le coup d'envoi est prévu à 20h30, les portes du stade de Blida seront ouvertes à partir de 15h00. Les supporters auront la possibilité de s'approvisionner au niveau des points de restauration prévus dans l'enceinte du stade, alors que des sachets d'eau seront distribués gratuitement par la Société des Eaux d'Alger.

A la FAF, on a salué toutes ces opérations qui vont dans le sens d'encourager l'équipe nationale, laquelle doit réussir ses débuts à l'occasion du premier match de qualification à la CAN-2017.

RC Relizane Les bilans approuvés

Mahi Ahmed

Pour un club qui vient d'accéder en Ligue 1 professionnelle, l'organisation de son assemblée générale ordinaire n'avait rien de professionnel. Prévue initialement au siège du club, les travaux de l'AGO se sont déroulés finalement dans la tribune d'honneur du stade Zouggari Tahar dans un véritable désordre et une cohue indescriptible alors que les dirigeants pouvaient l'organiser dans la nouvelle maison de la culture ou en

core dans la salle de cinéma Dounyazed. La lecture du bilan moral a été faite par un membre du comité directeur, en l'occurrence Seghier Ahmed. Ce dernier rappellera le parcours du Rapid dans le challenge de la Ligue 2 couronné par une place sur le podium grâce aux efforts des dirigeants, du staff technique, des joueurs et des supporters. Le bilan financier fait ressortir que les recettes sont de l'ordre de 153.355.153,00 DA alors que les dépenses sont estimées à plus de 15 milliards

de centimes dont 11 milliards ont été versés aux joueurs. Les bilans ont été approuvés selon le représentant de la DJS présent aux travaux de cette AGO. Par la suite, une source crédible indique que les membres de l'actuel bureau et ceux de l'ancien se sont réunis au complexe touristique de Belacel et sont convenus d'une direction collégiale sous la présidence de Azzi Djilali en attendant l'ouverture du capital de la société sportive du RCR pour élire un nouveau président.

ES Guelma Le wali exige des comptes

M. Menani

En marge des activités célébrant la journée de l'enfance, Larbi Merzoug, wali de Guelma, avait soulevé le phénomène récurrent des rumeurs stériles qui tendent plus à semer le doute et la suspension et à disloquer la cohésion sociale. Les dernières émanaient des animateurs du club de football local et le wali est monté au créneau pour juguler ces rumeurs tendancieuses et lancer une mise en garde contre tous les dépas-

sements qui portent atteinte à l'ordre public ou à la considération des personnes. Il dira sur un ton ferme : « LES Guelma étant le club phare de la ville et par respect à son histoire, nous n'avons pas lésiné sur les efforts et les moyens de soutien adoptés. Les autorités locales associées aux opérateurs économiques de la région ont mobilisé plus de 3 milliards de centimes mis à la disposition du club pour la saison 2014-2015. S'il y a un quelconque échec ou un manquement dans la

gestion des affaires de l'association, la loi sera appliquée dans toute la rigueur et la diversion orchestrée actuellement ne va pas dévier le cours des choses. L'association reste soumise à la présentation de ses bilans moral et financier et après l'audit nous prendrons les mesures qui s'imposent ». Pour rappel, l'Espérance sportive de Guelma évolue en division nationale amateur. Sur un engagement initial de redorer son blason et jouer les premiers rôles, le club s'est contenté du maintien.

MC Oran - L'opération recrutement bat son plein La reprise fixée au 19 juin avant le stage en Espagne

M. Benboua

Si les joueurs du Mouloudia d'Oran profitent pleinement de leurs vacances une semaine après la fin du championnat, les dirigeants eux, et à leur tête le président Belhadj Ahmed, s'activent pour assurer le meilleur recrutement possible en prévision de la prochaine saison. Ce dernier, qui était appelé tout d'abord à convaincre l'entraîneur Jean Michel Cavalli de poursuivre l'aventure avec le club, devrait à présent se pencher sur plusieurs dossiers importants dont celui des nouvelles recrues. «J'ai su comment convaincre Cavalli malgré les offres alléchantes des autres équipes qui le voulaient», dira le boss du Mouloudia. Et d'ajouter : «Il y a un projet à réaliser et je pense que Cavalli en fait partie car, avec lui, le MCO retrouvera son lustre d'antan et renouera avec les consécutions tant à l'échelle nationale que sur le plan africain». Le premier responsable du MCO mène une course contre la montre pour que l'équipe soit fin prête pour le prochain exercice, entre autres réussir l'opération recrutement. Dans ce sens, nous avons appris hier que Feham Bouaâza (USMA) devrait être la première recrue du MCO, dans la mesure où le joueur en question, qui a tenu à quitter le club algérois après avoir passé une saison difficile, a donné son accord définitif à Baba. Feham devait même signer hier ou au plus tard aujourd'hui un contrat de deux ans. Aussi, il est à noter que Belhadj a effectué quelques allers-retours à Alger, car ayant ciblé d'autres joueurs avec qui il avait déjà entamé les négociations. Outre le défenseur Maza-



ri (USMH), une information fait part d'un fort intérêt pour l'attaquant Amada du même club qui est très convoité. Dans ce contexte, la direction du Mouloudia a fait une proposition alléchante au milieu de terrain malgache. De son côté, le libéro Mazari, qui a effectué un passage au Mouloudia d'Oran, serait tenté par un retour au bercail. Il est à noter également que l'entraîneur Cavalli a coché sur son calepin quelques noms de franco-algériens, qu'il devrait proposer à Baba et ce, outre les joueurs Zaâbia et Makusu que le technicien français veut absolument récupérer. Par ailleurs, et pour ce qui est des joueurs libérés, il semblerait que les noms de Djaâdane, Athmani, Neskakh, Saïdi, Ammour, Fekih et Nek-

cache, soient cités avec insistance. D'ailleurs, le jeune Hichem Nekkahe, en fin de contrat avec le MCO n'a pas attendu longtemps pour décrocher un nouveau contrat avec le CRB. Enfin, et lors de sa dernière conférence de presse, qui a suivi la signature de son contrat, l'entraîneur Cavalli a indiqué avoir remis aux joueurs un programme de travail individuel et que la reprise se fera le 19 juin prochain. Aussi, une décision importante a été prise concernant le lieu du stage, puisque le technicien Corse a affirmé qu'un regroupement d'une dizaine de jours, avec à la clé deux matches amicaux, s'effectuera dans la région de Barcelone (Espagne), à Berga plus précisément, qui dispose d'un grand centre de préparation.

Finale Coupe d'Algérie U 21- Aujourd'hui USMH-MCO

Entre deux spécialistes de l'épreuve populaire

Le stade de Boumerdès abritera cet après-midi la finale de la Coupe d'Algérie des U 21 qui mettra aux prises l'USMH et le MCO, deux spécialistes de l'épreuve, les Harrachis pour s'être illustrés en 2013 en remportant le trophée aux dépens de l'ASO Chlef et les Oranais du Mouloudia en tant que finalistes malheureux de la précédente édition en s'inclinant face au NAHD. Pour ce rendez-vous, les avis

sont partagés quant au futur lauréat et où chaque équipe a mis tous les atouts de son côté.

Dans le camp du club banlieusard, on est déterminé à monter sur la plus haute marche du podium pour confirmer le statut de l'USMH en tant que club formateur outre la qualité indéniable de ses jeunes.

En revanche, dans le camp oranais, on est déterminé à ne pas retourner

bredouilles à l'issue de cette deuxième finale consécutive. Dans ce contexte, l'entraîneur Cavalli et le président Baba seront du voyage à Boumerdès pour apporter leur soutien moral aux jeunes qui ne manquent pas d'ambitions pour prouver que le MCO est, et reste toujours un vivier de jeunes talents. En tous cas, le spectacle est assuré et le suspense garanti. **M. Z.**

USM Annaba - Les supporters exigent un changement radical

Les autorités locales interpellées

Sauvée de justesse de la relégation, l'USM Annaba se trouve de nouveau plongée dans une crise profonde qui risque de compromettre son avenir. En effet, le président Karoum, malgré toute sa bonne volonté, ne sait plus à quel saint se vouer en raison de la lourde dette de 12 milliards que le club traîne depuis plusieurs années. Le nerf de la guerre faisant défaut, c'est la préparation de la nouvelle saison qui risque d'en pâtir. D'autre part, au courant de la semaine écoulée l'ex-président Menadi est sorti de son mutisme et se dit prêt à reprendre les rênes du club mais sous conditions, à savoir la tenue de l'AG outre

l'assainissement de la situation financière du club. Dans le camp des supporters l'inquiétude est grandissante et certains, soucieux de l'avenir du club, se sont donnés rendez-vous devant le théâtre régional Azzedine Medjoubi pour entamer une marche jusqu'au siège de la wilaya brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Karoum dégage » et ce en présence d'un service d'ordre renforcé qui veillait au grain. A noter que d'anciens joueurs dont Slatni Mourad, Hadj Grine et Ami Abdelmadjid se sont joints à cette marche dans l'optique d'un changement radical au sein du club. « C'est dommage pour une

grande ville, grand fief du sport roi qui a enfanté de grands noms mais dont le club phare se trouve aujourd'hui à la traîne. La quatrième ville du pays mérite bien une équipe à sa dimension. C'est pour cette raison que nous interpellons les pouvoirs publics pour une intervention énergique et efficace afin de faire renaître ce club de ses cendres par une bonne prise en charge avec le concours de sponsors », diront de nombreux supporters qui ont observé un sit-in au siège de la wilaya dans le but d'exposer leurs doléances aux représentants de la wilaya. **Tayeb Zgaoula**

USM Blida

Abdelhamid Foufa à la tête du conseil d'administration

Du nouveau à l'USM Blida. L'assemblée générale des actionnaires tant attendue par les fans blidéens a finalement eu lieu ce jeudi. Après l'adoption des deux bilans, moral et financier, les membres du conseil d'administration ont démissionné pour provoquer une assemblée générale extraordinaire. Cette dernière a débouché sur l'élection de Abdelhamid Foufa comme nouveau président du conseil d'administration en remplacement de Mohamed Douïdène, qui demeure membre du conseil d'administration.

Donc, place maintenant aux choses sérieuses pour préparer dans la sérénité la prochaine saison. A propos du staff technique, on se dirige, sauf revirement de dernière minute, au maintien de Kamel Mouassa, ce qui s'avère comme la décision la plus adéquate pour la stabilité prônée par les responsables du club de la « Ville des Roses ». Annoncé un peu partout, Mouassa a été catégorique : « Ma priorité sera donnée à l'USMB ». A noter que l'enfant de Guelma, qui est en fin de contrat avec l'USMB, ne manque pas de sol-

licitations, mais l'entraîneur nous a affirmé hier qu'il attend l'évolution de la situation pour trancher sur sa nouvelle destination. Certains évoquent déjà le retour de Mouassa et annoncent la venue de Rabah Saâdane comme directeur technique sportif pour un projet intéressant. Selon nos informations, tout cela s'éclaircira les prochaines heures avant de passer à l'opération de recrutement où de nombreux joueurs sont sur le calepin des dirigeants de l'USMB. **M. Z.**

CS Constantine Bentobal fixé demain sur son avenir

Le conseil d'administration du CS Constantine tiendra demain une réunion « importante » où il sera notamment question de trancher sur l'avenir du directeur général du club, Omar Bentobal, a appris l'APS hier auprès de la formation de l'Est. Omar Bentobal, en poste depuis février 2014, avait affiché sa volonté de quitter son poste la saison dernière avant de changer d'avis pour terminer sa mission jusqu'à la fin de l'exercice écoulé. Cette réunion tracera les grandes lignes en vue de la saison prochaine pour le CSC, qui sera dirigé à nouveau sur le banc par l'entraîneur fran-

çais François Bracci qui vient de prolonger son contrat de deux saisons. D'autres questions relatives à la préparation de la prochaine saison seront tranchées au cours de cette réunion. Après une première partie de saison difficile, le CSC a bouclé la saison 2014-2015 à la 5^e place au classement, en compagnie du CR Belouizdad avec 42 points chacun. Côté effectif, le CSC a réussi à prolonger deux de ses cadors, en l'occurrence l'attaquant Hamza Boulemdais, deuxième meilleur buteur du championnat avec 14 réalisations, et le gardien de but Si Mohamed Cédric.

RC Arba

Ahmed Hamza pour succéder à Amani

Ahmed Hamza, dirigeant au RC Arba, sera installé dans les prochains jours à la présidence de ce club de Ligue 1 en remplacement de Djamel Amani, a appris l'APS jeudi auprès de l'intéressé. « Mon intronisation à la tête du RCA est une question de jours, après avoir tout réglé dans ce registre avec Amani. Il ne reste que quelques procédures administratives pour officialiser ma nomination », a déclaré Hamza, en marge de la cérémonie organisée par Mobilis en l'honneur des deux finalistes de la Coupe d'Algérie, le MO Béjaïa et le RCA. Amani, qui avait annoncé auparavant son retrait de la présidence du RCA en fin de saison, restera néanmoins membre du conseil d'administration de la SSPA. « Amani restera toujours avec nous. Il sera mon

assistant principal, surtout qu'il a acquis maintenant une expérience non négligeable dans le domaine de la gestion. Son apport sera donc très important pour moi et pour le club », a poursuivi Hamza. Questionné sur l'avenir du staff technique actuel du RCA, à sa tête l'entraîneur Mohamed Mihoubi, le futur président d'Ezzarga a expliqué que la question sera tranchée dans les prochains jours. Idem pour les joueurs à libérer et ceux à recruter en vue de la prochaine saison. Dans un autre registre, Djamel Amani a indiqué avoir donné son accord pour le joueur Elyes Seddiki afin de rejoindre la JS Kabylie, ajoutant qu'il ne comptait pas bloquer Abdelmalek Mokdad après que le joueur a signé au MC Alger « alors qu'il est encore sous contrat ».

Création d'une Académie pour lutter contre la corruption

L'AG constitutive prévue aujourd'hui

Véritable séisme, coup de tonnerre, tremblement... le vocabulaire relatif à la situation que vit le football mondial, à l'instar des autres disciplines, nous oblige à agir au plus vite car l'heure est à l'action ; fini le temps des réunions dans les salons et les hôtels de luxe. Pour cela, des personnalités sportives, des juristes et des membres de la société civile algérienne ont décidé de créer une Académie nationale pour lutter contre ce fléau qui gangrène notre sport. Suite à une large consul-

tation nationale, les membres fondateurs de la future Académie ont décidé d'organiser l'assemblée générale constitutive à Constantine, le samedi 06 juin 2015 à 14h30 à la maison des jeunes de la cité Filali.

À cette occasion, toute la presse nationale écrite et audiovisuelle est invitée à participer non seulement pour couvrir l'événement, mais aussi pour enrichir la composition de notre Académie. « Ensemble contre les facettes de la corruption sportive ».

Basket-ball - Coupe d'Algérie Le GSP sur du velours, le CRBDB sur ses gardes

Deux affiches totalement inédites sont au menu des demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket prévues cet après-midi. La première, domiciliée à Mascara, s'annonce déséquilibrée entre le tenant du trophée et champion d'Algérie en titre cette saison, le GS Pétroliers, à l'invité surprise dans ce dernier carré d'as, le COBB Oran, qui vient de retrouver l'élite. Une simple formalité a priori pour les poulains de Faïd Billal tout auréolés de leur nouvelle consécration et décidés de terminer la saison en beauté. C'est dire que les protégés de Boumedienne sont pratiquement devant une mission quasi impossible, même s'ils rêvent d'exploit. L'autre demi-finale aura pour théâtre la salle omnisports d'El-Eulma et mettra aux prises un spécialiste de l'épreuve et trois

fois finaliste malheureux, le CRB Dar El Beïda à un novice, l'AB Skikda. Un duel où les banlieusards de la capitale partent dans la peau d'un favori. Force est de dire quand même que ce ne sera guère une simple affaire devant une formation skikdie capable de les priver d'une quatrième finale et confirmer ainsi son statut de trouble-fête. Les poulains du coach Ait Kaci savent ce qui les attend devant un cinq de l'ABS qui ne se présentera par en victime expiratoire mais pour arracher une qualification historique en finale. **Fouad B.**

Aujourd'hui à 16h00

El-Eulma: AB Skikda - CRBDar El Beïda
Mascara: COBB Oran - GSPétroliers

APARTEMENTS

■TLEMCCEN - GHAZAOUET : Vends un F3 - 1^{er} étage et Maison 251 m² avec jardin + Lot de Terrain à Sidi Ouchaa 159 m² - Tél : 0551.42.74.31

■Vente F3 moderne au 3^{ème} étage. Meublé. Sup. 100 m² dans un immeuble privé de 4 étages avec des grands balcons - à Bir El Djir - Prix offert : 14 Millions de centimes - Tél : 0553.42.74.67

■Loue à Aïn El-Turck (ORAN) près de la plage du Cap-Falcon : Apparts F2 et F3 meublés. Toutes commodités, terrasses avec vue sur mer, garage. Possibilité location courte durée et Réservation pour l'été - Tél : 0774.42.78.56 - 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■Vends F3 - Acté - Cité EPLF - USTO - 75 m². 3^{ème} étage + Cuve. Refait à neuf - Tél : 0773.05.65.24

■Vends F2 - 62 m². 5^{ème} étage Rue Lari Ben M'hidi. ORAN - P.O : 550 U + Location F2 - 55 m². 3^{ème} étage Cap-Falcon pour le mois de carême et saison estivale - Tél : 0770.95.18.00

■Vends ou Loue F1 - F2 - F3 à Fernandville, avec garage de voiture - Possibilité de Promesse de Vente - Tél : 0557.75.73.18

■A.V. F4 à Canastel. 2^{ème} étage. Sup. 185 m² dans une villa - Acte - avec garage 27 m² - côté Hôpital Pédiatrie - Tél : 0672.46.58.18

■Loue à Bouisseville - Aïn Turck sur boulevard, 100 mètres de la plage : Grand F2 meublé Juin - Juillet - Août - Tél : 0661.20.51.37

■Vends F2 dans un immeuble bien, avec fenêtres, c'est un faux élevé, centre-ville (St-Pierre) ORAN - Contactez à partir de 13 h : 0792.65.82.89 - 0772.93.27.58

■A louer F4 - 3^{ème} étage Hay Akid Lotfi / H. Khemisti en face Palais d'Or - Tél : 0661.48.89.15

■A vendre Appart F3 - 1^{er} étage plein centre-ville : Larbi Ben M'hidi - ORAN - en face Banque « BADR ». Convientrait pour Notaire - Médecin... etc. - Tél : 0770.30.30.26 - 0771.77.73.81

■Loue F3 équipé tout confort à l'Année ou Saison estivale à Bouisseville - Aïn El Turck - Tél : 0797.06.62.42

■Vends joli Appart à Seddikia près de l'Hôtel Sheraton - Tél : 0551.22.61.97

■VdS joli F3 - 72 m² à Haï Yasmine 9^{ème} étg. avec Ascenseur. Cité clôturée. Gardien Jour et Nuit. Proche de tous commerces. Refait entièrement. Programme LSP 2014 - P. Off : 800 - Curieux s'abstenir - Tél : 0540.36.04.62

■A louer Studio individuel avec cour dans le boulevard SENIA - Tél : 0772.31.77.82

■A louer à Mers El-Hadjadj (Port-aux-Poules) pour le mois de Ramadhan et période estivale des F2 grand standing, très bien équipés, 80 m de la plage et 100 m du centre-ville - Tél. pour réservation et Info : 0793.59.05.48

■Loue F2 à Seddikia à jeune couple sérieux - 1^{er} étage - SDB - Cuisine - Eau chaude et froide 24/24 - Tél : 0770.61.23.11

■Vente Appartements : F4 Ecobate Millenium + F4 Plaza + F4 2^{ème} étage Terbia + F4 Résidence Attallah 1^{er} étage avec Box - Mobile : 0555.70.94.92 - 0555.65.37.03

■Location : F4 Point du Jour + F5 + Cafétéria avec Matériel complet et l'Agrement + F4 rond-point Palais d'Or - Tél : 0555.70.94.92 - 0555.65.37.03

■Vends un F3 au RDC à SID EL BACHIR avec Désistement, comprenant 3 pièces, cuisine et sanitaires avec une grande cour (En face Ecole Primaire) - Tél : 0776.92.54.99

■Vends F3 - Acté - 1^{er} étage plein centre AÏN TURCK en face nouvelle Daira - Convient Profession libérale + Habitation - Prix offert 750 - Prix demandé 900 - Tél : 0796.04.04.45

■A vendre appartement F3 (Acté) 97 m² Cité Manadir (à côté de la grande Mosquée Petit Lac Haï Daya) + parking gardé + entourage avec portail - N° Tél : 0795.68.23.53 - 0778.07.34.68

■Loue ou Vends Appart F3, 86 m² Akid Lotfi Cité Batiar 6^{ème} étage (Syndicat, Ascenseur entretenu. Bon voisinage. Prix Location 36.000 DA/mois (01 mois de Caution.) - Durée 01 an - Tél : 0561.72.68.05

■Vds - Loue - Echange F6. Acté à TIARET C. Ville contre similaire à ORAN. 3 Faç. N.O. Est. Très Ensoleil. Tél. Net. dans cité 04 Bts clôt. en dur. Poste Garde. Parking. Cour commune 3.000 m². Proxim. Ecole - Lycée - PTT - Commissariat... P.A.V. - Tél : 0557.74.60.91 - 0770.43.82.91

■Vends F3 tout confort à Haï Yasmine - Tél : 0554.18.66.76

■ARZEW : Vends bel Appart - Acté - F4. 8^{ème} étage avec Ascenseur - Libre de suite - Prix 600 Mls. de centimes - Tél : 0540.85.41.86

■Vends F3 - 2^{ème} étage côté consulat français - Rénové - Chauffage central - P.O. : 1,270 - Visite sauf Vendredi - Samedi - Tél : 0561.33.07.55

■TLEMCCEN : Vends appartement F4. 1^{er} étage. 90 m² - Acté - Libre de suite, avec placards, chauffage central et hammam - Tél : 043.27.73.82 / 0673.62.56.83

■A vendre Appart F5 - Acté - 99 m² - Situé à Maraval - Tél : 0542.27.01.04

■A vendre Appart F3 - 1^{er} étage. La Tour Bel Air - ORAN - Acté - Tél : 0550.72.77.46

■Particulier loue 2 Chambres séparées en colocation dans un Appart type 4, à El Akid Lotfi, pour médecins internes + communauté estudiantine... etc. - Tél : 0559.88.81.59

■Vend F5 - 1^{er} étage - 12, Rue de Mostaganem - Tél : 0661.26.75.88

■A.V. F3. 3 balcons. Double façade. Vue panoramique sur mer et sur 2 Gds Boulevards. Pas de vis-à-vis - Au 9^{ème} étage avec ascenseur à Akid - ORAN - Tél : 0556.71.63.31

■Loue 2 P. WC. Hall. 45 m² + Local 30 m² avec terrasse clôturée 30 m² (Convientrait Fast Food - Grillade - Crêmerie... etc.) - Tél : 0557.65.74.08 - Centre-ville

■Vends Appart 2 Pces - 1 Cuis. - SDB - Bd Bir El Djir - Tél : 0791.37.64.43 - 0550.88.63.78

■Loue appartement haut standing. Meublé. Type F3 - 101 m² avec parking - 9^{ème} étage - 85.000 DA. Résidence Chérif Othmane - 0557.63.47.30 ou 0541.67.24.45

■V / F5 (230 m²). Acté avec L.F. au 5^{ème} étage et dernier. 4 façades, une grande terrasse, interphone - situé à Courbet tout près de l'Av. d'Arcole. Entretien calme - Accepte Promesse de vente - Tél. 0795.50.10.87

■Vds Appart F4 - 1^{er} étage HLM Delmonte - ORAN - Tél. 0550.25.79.93

■Part. Vend bel F4 - 1^{er} étage - 03 façades à Gambetta - Idéal pour Fonction libérale - Libre de suite - Tél : 0697.14.31.30

■Mets en vente une superbe F4 de 156 m² dans une résidence Nouvelle construction, vue sur mer, avec un parking sous-sol et un débarras : Résidence Eden Bel Air - Contacter le : 0559.67.78.29

■Vends Appart F4 - 100 m² - Acté + L.F. - 4^{ème} et dernier étage (USTO - HLM). Prix 1,150 Md - Tél. 0658.46.67.24 - Curieux s'abstenir (Visite de 9 H à 15 H)

■Vends / Loue Niveau de villa R+2 - 400 m² + Terrasse 320 m². Usage Habit. ou Bureaux. Dble façade (Refait à neuf) situé sur grand Bd (RTA) ORAN - Tél : 0033.687.597.709 - 0549.75.76.73

■Vends Appartement à ORAN Centre au 1^{er} étage Rue Khemisti. 4 Chambres. Refait à neuf - Convient : Médecins - Avocats - Notaires... Double vitrage - Climatisé - Tél : 0553.23.38.76

VILLAS

■TLEMCCEN : Vends Chalet avec Terrain. 360 m² - Acte - Cité des Roses N° 32 Imama - TLEMCCEN - Tél : 0554.35.35.71

■Vends Chalet américain F5 : 02 salles de bain + garage + jardin sur 320 m². Libre de suite. Camp 5 - BETHIOUA - Tél : 0549.21.32.51

■TLEMCCEN : Vends Maison 3 niveaux. 195 m². Lotissement Yelles Aïn El Kelb - Kiffane - Tél : 0549.12.93.01

■Dans résidence moderne, vente Villa sur le toit lumineux de 120 m² plus de 200 m² terrasse au 5^{ème} étage, entre un grand séjour, cuisine américaine, 2 grandes chambres équipées de S. de bain et WC - Bir El Djir - Tél. 0553.42.74.67

■A louer 1^{er} étage complet MASCARA C.V. 10 Chambres. 3 WC. 2 Salles d'eau - Eau H/24. Electricité. Bien équipé. Bien aménagé et ensoleillé - Uniquement pour Activité professionnelle ou libérale ou Sté - Curieux s'abstenir - Tél. 0666.01.81.38

■A vendre M.M. vieux Bâti, centre-ville d'ORAN - 600 m². 10 m de façade - Rue Pomel (côté Rue Mirauchaux) - Tél. 0542.47.05.33 - H.B.

■Agence NADJET - Tél. 0552.98.13.81 - Vend : M.M. 152 m² - R+1 + cour. Acte. 980 U. Centre Boutlélis + M.M. 100 m² RDC. 2 F. Acte. 880 U. Castors Boutlélis

■Vends Villa. Belle architecture. Sup. 201 m² : 9 pièces, 2 locaux en activité. Bon prix négociable après visite. Adr. Ibn Sina pas loin de « B » - Tél. 0669.22.53.22 - 0561.69.86.63

■Vends Carcasse RDC + 2 étages à Corralès comiche oranaise - Superficie 200 m² près de la mer - Prix intéressant - Tél. 0797.06.62.42

■Loue : Villa neuve Trouville II - 260 m². R+2 : 5 chambres, 2 salles de bain. Hammam. Piscine Jacuzzi - Garage 2 voitures - Tél. 0770.81.03.08

■Vends Villa EL-KARMA. 230 m². Plus une Terrasse + 6 Ch. + 2 salons + 2 SDB + 3 sanitaires + 2 garages + jardin. Puits - 2 Façades. Chauffage central - Tél : 0770.51.82.89

■Loue Villa : 4 Pièces - Salon - Cour - Hall - Dépôt - Pépinière - ORAN - Tél : 0552.79.59.57 - Intermédiaire s'abstenir

■V. Gde Villa 260 m². 2 Faç. 2 locaux, 1 garage (4 V). Cour + Puits. WC - 1^{er} : 3 Gdes pièces et Gd salon. 1 Cuisine. WC. SDB - 2^{ème} : Même Chose - à St Remy. ORAN - Tél : 0773.39.84.19

■A vendre Villa 130 m² - R+1. Commerciale - Finie 50% à STIDIA (W. MOSTAGANEM) + petite Ferme 4.800 m² avec puits, arbres fruitiers, vue sur mer Daira SIDI LAKHDAR (W. MOSTAGANEM) - Tél : 0555.11.71.13

■Vends : M.M. 200 m². R+2. RDC : 3 Locaux commerciaux - 1^{er} : F4 - 2^{ème} : F5. Les Castors. ORAN + M.M. R+2. Local 240 m². 1^{er} : F5 - 2^{ème} : F2. Avec jardin. Actée à Hassi Bounif. ORAN - Tél : 0772.70.70.21

■Vends Villa à Bir El Djir. 365 m² à côté du Caducée Clinique EL SOLGENE - Tél : 0560.08.25.03

■A vendre villa R+2. Style moderne. 2 façades. Sup. 250 m². Résidence Djebbari (Ex-El Barki) à proximité du journal « L'Echo d'Oran » - Tél : 0555.27.14.51

■Vends Maison à Sassel - Tél : 0661.26.75.88

■Bonjour : Je vends une Villa de haut standing de 260 m² à MOHAMMADIA - Wilaya de MASCARA - Contactez-moi au : 0551.73.28.94

■Vends Villa à Douar Belgaid Coopérative El Hachimia : 175 m² - R+3 - Finie - Possibilité Echange avec Appart - Terrain - Tél : 0552.43.88.91 - 0553.15.92.58

■Vente Ranch « à finir » 6.500 m² avec Habitation - Neuf + puits avec 2.000 m² effet mitoyen à Ehl El Wahrani route Tafraoui Cne ZAHANA - Tél. 0771.32.81.94

■A vendre Villa R+3 à Bir El Djir (Pépinière) : Garage à 07 véhicules - Hammam - Chauffage central - Cuisine avec terrasse - 03 pièces au 1^{er} + SDB - 02^{ème} : 3 Pièces - Grand hall + SDB - 3^{ème} : 02 Pièces - SDB + Terrasse - Tél : 0770.77.98.99

■Vends Maison. Propriété à El Hamri R + 2 étages : 18 Pièces + 4 Locaux commerciaux. Surface d'emprise 160 m². 2 façades : Angle Avenue Khalfallah Bouamrane et Rue de Ghardaïa - Mobile : 0791.94.59.12

■MOSTAGANEM - ORAN : Loue à la semaine... etc. : Familles - Associations - Oeuvres sociales... des Bungalows - Apparts - Villas - Camp de vacances à Aïn Ibrahim - Mers El-Hadjadj - Sablettes - Tél : 0663.70.17.87 - 0668.01.02.55

■Vends Villa 260 m² - Actée + L.F. - R+1 - La Lofa - Libre de suite - Prix après visite - Tél : 0555.42.13.97

■Vends Maison de Maître. Actée à ORAN Hay Bouamama (Ex-Rocher) à 150 m de la Route Nationale vers Misserghine. Sup. 243 m². Rez-de-chaussée + 2 cours + garage pour 02 voitures + terrasse accessible - Tél : 0660.80.62.43

EMPLOIS

■Entrep. en Bâtiment à ORAN cherche pour un Gd chantier à MECHRIA : Chef d'équipe - Ouvriers Maçons - Coffreur - Electricien en bâtiment Ingénieur - Architecte - Tél. 0770.98.23.95 - Fax : 041.24.17.20

■Pharmacie située à Akid Lotfi cherche Vendeur et Vendeuse expérimentés - Envoyez C.V. s'il vous plaît au : 041.43.02.14 ou Appelez de 09 h à 13 h au : 0561.77.59.08

■Pharmacie recrute : Vendeur et Vendeuse en pharmacie : Expérience exigée - salaire motivant - Condition de travail agréable - Adresser C.V. à : « sarlsavip@yahoo.fr »

■Atelier de confection cherche des Couturiers avec bonne expérience en Coupe et Couture - Tél. 0777.62.18.17

■Magasin d'Optique à BETHIOUA cherche Vendeuse très présentable. Niveau Bac et plus 6 Salaires très motivant - Lieu de travail : BETHIOUA - Contacter : 0780.59.57.24

■Agence de Voyages à ORAN recrute : Agent de Biletterie - Agent Polyvalent - Tél / Fixe : 041.533.396 - Mob. 0560.058.332 - Heures d'Appel : de 10 H à 18 H

■PUBLIXIS Recrute à ORAN : 02 Graphistes Designers (H / F) - Envoyez votre CV + Portfolio par email : cv@publixis.com

■Société privée recrute dans l'immédiat Magasinier âgé entre 25 - 35 Ans - 02 ans d'expérience, sérieux, dynamique - Email : ressources.h@mateg.net - Tél : 0555.90.00.41

■Entreprise privée cherche des Vendeuses bien qualifiées pour livraison des produits détergents - Tél : 0672.00.38.73 - E-mail : ouestrecrutement@yahoo.fr

■ORAN : Un Atelier des Gâteaux secs cherche des Femmes pour un travail de 08 h à 17 h - Salaire début 3.000 DA par semaine - Tél : 0552.40.95.15

■Sté à Akid Lotfi - ORAN recrute : 02 Secrétaires de Bureau (Femmes). Expér. et Maîtrise arabe et française exigées + l'utilisation de l'outil informatique - 01 Technicien en Topographie, expérience exigée - Adresser CV : 041.28.62.21

■Restaurant Pizzeria Le Grand Bleu cherche : Chef de rang - Cuisinier et Pizzaiolo - Adr. : Place 20 Août - Aïn El Turck (ORAN) - Mob. 0664.74.12.73

■Importante Sté recrute Responsable des Ressources Humaines : 5 ans d'expérience dans la gestion du Personnel - Disponibilité immédiate - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■PUBLIXIS Recrute à ORAN : 4 Délégués Commerciaux (H / F) - 03 Agents de Saisie (maîtrisant le français) - Envoyez votre CV par email : cv@publixis.com

■Recrute : Secrétaire sérieuse, présente et avec expérience - Vendeuse sérieuse, dynamique et présente âgée entre 22 et 38 ans - Magasinier et Manutentionnaire mariés, âgés entre 35 et 50 ans - Contacter au : 0782.72.49.43

■Sté privée à ORAN cherche Chef de Parc, connaissance Mécanique avec niveau (Bac + 3) + Electromécanicien expérience (Engin, Clark,...) - Tél : 0550.94.55.88 - 0658.43.77.16 - Envoyez vos C.V. : manut.transport@hotmail.com

■Cherche une Femme de ménage sérieuse et dynamique habitant à Aïn El Turck - Veuillez contacter le : 0554.60.88.01

■Sté recrute dans l'immédiat un Comptable financier expérimenté même à mi-temps, à jour dans Nouveau Système, Certification des bilans et de la Gestion en général - Envoyer CV au : 041.74.23.44 ou : efacalg@yahoo.fr

■Sté recrute une Assistante commerciale, licenciée en Science commerciale. Connaissance dans la Gestion clientèle et Stock, demeurant à Bir El Djir et environs - Envoyer CV au : 041.74.23.44 ou : efacalg@yahoo.fr

■Sté recrute 01 Agent de sécurité marié. Expér. 2 ans. Diplômé dans la Protection (Incendie et Sécurité) acceptant le travail par équipe, demeurant à Bir El Djir et environs - Envoyer CV au : 041.74.23.44

■Sté recrute 01 Chauffeur Transport en Commun et VL. Dynamique. Âgé de 45 ans et plus, demeurant à Bir El Djir, ayant un garage pour véhicule - Envoyer CV au : 041.74.23.44

■Société SARL EL BAIT EL SAID cherche un Comptable - Envoyez CV celui qui est intéressé - Fax : 041.62.22.78 - E-mail : sarbitchikh@yahoo.fr ou Appelez ce numéro N° Tél : 0550.100.277 - Adresse : 192 Rue Karola Bir El-Djir. ORAN

■Sté à ORAN recrute pour le compte d'un Groupe français Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■Clinique le Caducée recrute Médecins Généralistes à plein temps - Veuillez contacter : 0555.98.05.81 - assawlagene@hotmail.fr

■Ecole Privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - GAMBETTA : Recrute Profs retraités Primaire - Moy. - Sec. (T/Matières) - Se présenter avec CV

■Entreprise privée à ORAN cherche des Plombiers - Appeler au 0771.17.37.16

VEHICULES

■A vendre Fourgon RENAULT Master - Année 1991 - Diesel - Tél : 0561.47.60.45

■A vendre Bus DAEWOO - 100 places - Année 2009 - Contacter : 0550.31.09.17

LOCAUX

■Loue Cafétéria en activité sise sur Grand Bd ORAN - BELGAÏD - Sup. 80 m² avec terrasse et toutes commodités - Tél : 0559.05.76.10

■A vendre ou Ech. Contre Local commercial Chevrolet Sail Taxi. Année 2013 avec compteur + la barre et sa Licence de taxi - Tél : 0550.86.74.72 - 0696.86.13.77

■Vends Local 80 m². RDC 60 m². 1 étage - Av. d'Oujda - P.O. : 1,7 - Tél : 0770.95.18.00

■A louer Local 15 m² à Senia à côté de l'AFAK sur Bd Kara 2 (Haï Houari Boumediene) - Endroit commercial - Tél : 0770.51.27.07

■Loue Magasin climatisé à Akid Lotfi à proximité de la Poste. 28 m². Bien aménagé avec étagères, comptoir, arrière-boutique, soupente, sanitaires, avec rideau électrique - Tél : 0551.06.36.07

■Dispose d'un Local de 320 m² quartier Médioni pour tout usage avec Poste Transfo 160 KVA - Etude toute proposition - Tél : 0662.66.04.85 - 0770.64.53.99

■Loue 3 Niveaux de 540 m² chacun, subdivisés en 2 parties de 250 m² : Siège Société - Banque ou Ecole... à Cité Petit - Tél. 0668.25.99.97

■Loue à TIARET C/V sur Av. principale : Cafétéria / Crêmerie 02 Faç. - Dble Terrasse. Matér. neuf, en face Institut agricole - Institut vétérinaire - Université G. Civil - Lycée - CEM - Ecole Prim. - Bibliothèque - Direct. Académie - Tél : 0557.74.60.91 - 0770.43.82.91

■Chambre Froide à louer bien située. Capacité de 110 m3 « Positive / Négative » - Adresse : 12, Av. d'Arcole - Gambetta - ORAN - Tél : 0661.26.38.71

■MASCARA - GHRIS : A louer Local équipé - Elect. - Gaz - Eau - Convient pour Cafétéria - Restauration et autres - Bien situé - Avec 03 façades - Prix après visite - Tél : 0790.55.32.66

■Vends Local. Superficie 270 m² à El Yasmine (Grand Boulevard) Résidence Beau Séjour. Siège Association El Ferdous - Tél : 0771.79.82.72

■Vds Local 30 m². Bien aménagé - Idéal pour Pharmacie - Toutes activités Prof. - Accepte Promesse de vente - P. Off : 490 U - Tél : 0558.04.58.71 - 0557.48.85.15

■Location de Pizzeria / Cafétéria à St Eugène 50 m² avec sanitaires et terrasse, équipée de matériel complet + vaisselles tout genre - Tél : 0557.21.07.12

■Loue Hangar à la Zone Industrielle NEDJMA (CHTEÏBO) - Superficie 800 m² couverts et hauteur 6 m - Intermédiaires s'abstenir - Tél : 0552.09.39.78

■A vendre Boulangerie - Pâtisserie - Fond et Murs - en activité, avec un puit d'eau douce - 350 m². 32, Rue de la Bastille - ORAN - Prix 2 M 500 - Négociable - Tél : 0779.50.97.67 ou 041.33.18.56

■Loue Local Cité Zaghoul - MOSTAGANEM - Idéal : Pharmacie - Laboratoire d'analyses - Agence de voyages - Tél : 0558.04.58.71 - 0557.48.85.15

■Vends Cabinet médical plein centre d'ORAN en pleine activité + Table de radiologie OS - Poumon + Plombage + Cassettes + Développement - Tél : 0770.25.85.86

■Loue Local commercial aménagé 150 m². RDC. 1^{er} étage. Longue durée - 06, Rue Bèdeau - Miramar - ORAN - Contacter : 041 53 73 58

■Loue Local 34 m² : 14, Rue la Caisserie - ORAN - Prix 20.000 DA - Tél : 0661.46.33.14

■Vente d'un Local Sup. 66 m² - 380 V. Avec Acte. Rénové avec toutes commodités. Sanitaires - sis Bd Monte-Carlo - Prix après visite - Tél : 0555.88.36.61

■A vendre Hangar à AÏN TOLBA (W. TEMOUCHENT) - Surface 151 m² - Livret foncier + Acte - Tél : 0551.42.21.17 - 0661.20.46.01

■A louer Magasin de 16 m² et 10 m² de soupente, dalle de sol et sanitaires, à la Cité 733 Logts AADL / CNEP Haï Yasmine I dans la ligne du Tram dans une nouvelle cité - Tél. 0556.86.44.18

■A vendre à AÏN TEMOUCHENT près du centre-ville : Grand Local avec Bureau - Sup. 60

DIVERS

■Assistance Plus spécial ETE + Primaire - Atelier pour révision exercices et méthodologie. Du 27 Juin au 10 Juillet - Gambetta : 041.53.30.27 - Maraval : 041.25.85.55

■Un Plâtrier qui travaille sur le style marocain (Faux plafonds et Sculptage) : Pour ceux qui sont intéressés, appelez-moi sur le : 0782.79.67.56

■A vendre : Aléouse de bloc + Fraiseuse 1.5 + Presse 70 tonnes - Contacter : 0560.35.97.55 à ORAN

■Cause cessation d'activité : Vente Machine à glace CARPIGANI en bon état de marche - Tél. 0781.49.54.66 - 0770.45.86.22

■Mécanicien ambulancier avec Matériel propose Réparation de tout genre de voitures. Avec possibilité de se déplacer - Contactez à toute heure Tél : 0775.08.19.47 - ORAN

■Ets YOUSFI : Installation Plomberie / Chauffage - Maintenance & Réparation toute marque des Chaudières - Mobile : 0770.81.62.32 - 0561.47.62.26 - Email : yousfitoufik79@gmail.com

■Vends petites Machines pour fabrication de Biscuits secs (Artisanales) - Tél. 0662.66.04.85 et 0770.64.53.99

■Ecole de Formation MODELINA agréée assure des cours d'été en Coiffure les mois de Juillet - Septembre et Octobre - au 35, Rue Touaa Kada - Choupot. ORAN - Tél. 0778.82.37.34

■Achat « Soldé » Articles Enfs. Mercerie. Chaussures et Sandales toute marque. Quincaillerie. Art. Scolaires. Vêtements Enfs et Femme - Tél. 0799.59.78.67 - 0557.17.70.68

■Vends 3 Brodeuses numériques industrielles assistées par ordinateur, mono tête, dernière génération, fabriquées aux USA, séparément ou ensemble, encore sous garantie constructeur - Tél. 0799.45.53.27

■TLEMEN - Jouets El Widad bons prix & bon accueil - Situé au 26, Boulevard Pasteur (à côté Feu Rouge) - Tél : 0778.03.13.69 - FETHI

■MASCARA - GHRIS : A vendre Machine CONTI 04 bras, peu servi + 02 Frigos verticaux - Prix après visite - Tél : 0790.55.32.66

■Vends Semi-rigide marque Valian 520 moteur Mercurey 90 Ch. 4 t. - Très bon état - N° de Tél : 0560.08.32.13 ou 0556.82.94.80

■Société spécialisée dans la Plomberie et le Chauffage pour Aménagement des bâtiments - Tél : 0555.25.37.82

■A vendre un Compresseur industriel usagé - Tél : 0551.33.95.49

■Vends Machine Remplisseuse alimentaire (liquide) CDA française avec Ordinateur + Mémoire intelligente toute neuve + Etiqueteuse pour forme cylindrique CDA française avec Ordinateur toute neuve - 0557.54.43.07

■Cherche à louer ou Achat avec Facilité : Parpaieuse - Bétonnière - Dumper - Camion à benne (2,5 T) - Tél : 0558.04.58.71 - Lieu du projet : RELIZANE

■Cherche Entreprise de réalisation tout corps d'état - Tél : 0770.12.75.74

■La Salle des fêtes La Verdure ORAN dispose de soirées libres dans les mois d'août et Septembre avec une remise de 10% - Tél : 0550.05.10.05 - 0549.01.67.68

■Assistance Plus : SPECIAL PREPAR. - EXAMEN 2015 - BEM. Révision spécifique. BEM : 04 au 11 Juin - Gambetta. Place Fontanelle. Tél : 041.53.30.27 - Maraval. 21, Rue Soudani Amar. Tél : 041.25.85.55

■Bonjour : Je vends un Lot de Vêtement pour Femme de marque PIMKIE - Contactez-moi au : 0551.73.28.94

■Pour Fabrication Gants toutes tailles, Doigtiers médicaux, Surbottes médicales... etc. : Vends Thermosoudeuse marque CIBRA (modèle SIGMA standard) - Voir site : www.cibra.it - Tél. 0771.08.56.19

■Bonjour : Je vends des Canapés de luxe de marque CUIR CENTER du Groupe RO-CHE BOBOIS - Contactez-moi au : 0551.75.28.94

■Maçon avec équipe prend tous les Travaux de construction Béton : S/Sol - Plate-forme - Dalle - Hangar + Charpente... Finition : Dalle de sol - Faïence - BA13 - Façade... Tél : 0772.03.08.23

■Architecte domicile à ORAN : Faire obtenir des Permis de construire - Régularisation - Conformité - Maîtrise bien Dessin 2D / 3D pour tous les Travaux Architecturaux en sous-traitance - Tél : 0551.05.48.98 - 0661.21.56.90

■Nomades Tours spécialiste maritime informe sa clientèle de l'ouverture de la saison estivale. ORAN - ALICANTE / ORAN - MARSEILLE / ORAN - ALMERIA / ALMERIA - GHAZAOUET - Tél : 041.30.14.01

■Import Médical Vend : Echographie Couleur Doppler - 3 D/4 D - Echo. N.B. Portable neuve et occasion - ECG - Caméra orale - Auto-clave - Compresseur - Révélateur - Fixateur - Tél : 0771.63.32.73

PENSÉE

A la mémoire de **SI MOHAMED CHAREF.**

Huit ans déjà, et pourtant on te pleure toujours père, on ne trouve même plus les mots pour exprimer nos maux : ne plus entendre ta voix, ne plus voir ton sourire, ne plus ressentir ta tendresse... Oh père, tu nous manques tant !!! Que Dieu t'accueille dans Son Vaste Paradis.

Ta femme et tes enfants



Agence de tourisme et de voyage
**** EMERAUDE VOYAGES ****
OFFRE OMRA RAMADAN 01 MOIS
Départ Oran - Madinah
Retour Djeddah - Oran
Hébergement Makaha
à 800 m à Bd Ibrahim Al Khalil
Hébergement Madinah à 150 m à Bd Essalem
Adresse : 74, Rue Mezouaghi
Mohamed - Maraval
Tél. 041 24 92 95 / Mob : 0560 02 31 71 / 70

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران - دائرة بطوية - بلدية عين البية - مكتب التنظيم العقاري
تحقيق حول المحاسن والمساوي
بمقام السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين البية - وهران.
كافة المواطنين أنه سيتم الشروع في تحقيق عمومي وعلمي وعائلي حول المحاسن والمساوي تقوم منته (45) خمسة وأربعون يوما تسري ابتداء من يوم نشر هذا الإعلان في جريدة وطنية على الأقل.
بداية على الطلب رقم 2031 المورخ في 2015/05/26
لصالح: شركة « SARL MACONST SUD »
بالعنوان: منطقة النشاطات رقم 05 مجموعة 08 - العيادة - عين البية.
لغرض: إنتاج أجزاء البناء الجاهز من الخرسانة وتخصيص الخرسانة الجاهزة للاستعمال.
كما تحيطكم علما أنه سيتم سجل خاص خلال مدة التحقيق من أجل إيداع الرغبات والتخفظات القانونية من طرف الغير على مستوى مكتب التنظيم العقاري خلال أيام الأسبوع، من الساعة الثامنة صباحا (08:00) إلى (16:30) الرابعة والنصف مساء.
ملاحظة:
لا تقبل كل الملاحظات التي تأتي بعد انتهاء مدة التحقيق.
رئيس المجلس الشعبي البلدي

CONDOLEANCES

Monsieur **BOUCHOUAREB Kamel**, Président Directeur Général de la Société d'Impression de l'Est, très affecté par le décès de la tante de Monsieur **MASSAOUDI Hamidou**,
Président Directeur Général de l'ENAG, lui présente ainsi qu'à toute sa famille ses sincères condoléances et les assure en cette douloureuse circonstance de sa profonde compassion.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

إنا لله و إنا إليه راجعون

OFFICE PUBLIC DU COMMISSAIRE-PRISEUR
PRES LE TRIBUNAL DE RELIZANE
Maître **ABBES Nacer-Eddine**
30 Bd ABDELMOUMEN - RELIZANE - Tél : (046) 92.20.92
2ème AVIS DE VENTE

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques verbales avec admission de soumissions cachetées le **11/06/2015 à 10 H du matin** au Parc de la C.C.L.S. de RELIZANE le Matériel ci-après désigné :

N° DU LOT	DESIGNATION	MATRICULE	ETAT
01	Camion à benne FIAT	1099-278-48	Mauvais
03	Véhicule léger DACIA	00098-196-48	//
06	01 Broyeur	/	//
07	Lot de Sacs en jute	/	//
08	Lot de Palettes en bois	/	//
10	Lot de Pièces de rechange Lourde	Voir Listing	Neuf
11	Lot de Ferraille	/	Mauvais

Et le même jour à 11 H du matin au bureau du Commissaire-priseur le matériel saisi suivant :

NOM DU DEBITEUR	DESIGNATION	ETAT	MATRICULE	LIEU DE VISITE
CONSORTS BESSAHRAOUI	Véhicule léger RENAULT	Moyen	01375-198-48	Parc A.P.C. AMI-MOUSSA
MUSTAPHA SASSI BOUZIANE	Camion plateau JMC	Moyen	01664-309-48	Parc BERAMDANE près de la B.E.A. de RELIZANE

CONDITIONS DE VENTE :

- Voir Cahier des Charges déposé au bureau du Commissaire-priseur.
- La soumission cachetée doit être rédigée selon modèle déposé au bureau du Commissaire-priseur.
LE COMMISSAIRE-PRISEUR

Société à Oran Recrute

- * Secrétaire
- * Agents de sécurité
- * Technicien en Informatique
- * Licenciées en sciences commerciales ou économiques

Résider à ORAN Ville
Expérience exigée
Envoyer CV + photo par
Fax : 041.23.25.21

OPHTALMOLOGIE: CORRECTION DE LA MYOPIE

New

Un Laser pour la myopie, de toute dernière génération de ZEISS, Germany combine pour la première fois dans le monde 2 Femtosecond Lasers utilisant la technique du RELEX pour créer le capot cornéen et le lentille cornéen en même temps afin de corriger la Myopie et l'Astigmatisme. Aujourd'hui, il est à votre disposition à la

CLINIQUE DE LA VISION
63, Blvd les Castors, ORAN.

Contactez le Secrétariat du Dr **CHIALI**

Mob : 0777.87.49.91 / 0553.73.86.36
Tél : 041.46.51.33/38
Fax : 041.46.75.42

MOBICAM

Fabricant de tous types de meubles

Les bonnes affaires du début de l'année 2015
Pourquoi payer plus cher ?!

95000 Da
Prix Usine : 107000 Da

72000 Da
Prix Usine : 75000 Da

Meuble Télé avec tiroirs
27000 Da / 22500 Da

Armoire pour chambre individuelle
17500 Da / 12000 Da

Promotion Chambre à coucher
La qualité au meilleur prix.

Garantie 2 ans

SHOW ROOM & BUREAU COMMERCIAL 04, RUE MEMPHIS (FACE AU PORTAL ÉCOLE BEN ABDERRAHMANE), GAMBETTA - ORAN
TÉL. & FAX: 041 53 44 26 / 041 53 26 94
MOBILE: 0550 48 11 99 / 0560 09 78 10 / 0770 87 52 40 / 0770 86 50 30
WWW.MOBICAM-DZ.COM / CONTACT@MOBICAM-DZ.COM

Finale Ligue des champions La Juve et le Barça pour effacer des mémoires le scandale FIFA

Sur le terrain plutôt que sous la table: après le scandale FIFA, le vrai foot reprend ses droits avec une finale de Ligue des champions de haute volée entre la Juventus et le FC Barcelone qui visent chacun un triplé, ce soir à Berlin (19h45).

Le ballon rond, pris dans un maelström de corruption autour de la FIFA depuis dix jours, va connaître une parenthèse enchantée, fort de ses meilleurs alliés: un grand favori espagnol face à un outsider italien; la magie d'un Messi, la foulée d'un Pogba; des monstres sacrés comme Xavi, Iniesta, Buffon et Pirlo; la hardiesse de Suarez et Tevez, jusqu'à Vidal et Neymar pour le jeu en ligne de crête...

En arrière-fond, deux institutions s'affrontent, car le club catalan vise un cinquième sacre (après 1992, 2006, 2009 et 2011) et une domination au XXI^e siècle commençant; et la Juve un troisième, pour renouer avec les ères Platini (1985) et Del Piero (1996). Et le sens de l'histoire du foot penche pour le Barça, qui peut devenir le premier club à réussir un deuxième triplé C1-Championnat-Coupe, après 2009, alors que la Juve vise son premier. Il a démolé sur son passage les champions d'Angleterre (Manchester City), de France (PSG) et d'Allemagne (Bayern) et possède un trio d'attaque Messi-Suarez-Neymar «MSN» déchaîné (120 buts cette saison). Son entraîneur, Luis Enrique, a l'occasion d'imiter Pep Guardiola, son ami, ex-coéquipier et prédécesseur, qui avait réussi le triplé pour sa première saison sur le banc barcelonais en 2009. Et Messi s'il marquait, deviendrait le premier joueur à le faire dans trois finales de C1 (après 2009 et 2011). La «Puce» en deviendrait ainsi le seul meilleur buteur de la saison (10 buts à ce jour) et de l'histoire (77 buts), actuellement ex æquo avec Cristiano Ronaldo. Et un cinquième Ballon d'Or se dessinerait déjà. Autre symbole blaugrana, Xavi, doit disputer son tout dernier match avec le Barça, dont il incarne le jeu par excellence, probablement en entrant en jeu. Le Catalan peut con-



naître l'apothéose d'une quatrième C1 et d'un 25^e trophée en club, et parvenir à 35 ans un palmarès agrémenté d'une Coupe du monde et deux Euros avec l'Espagne. Pour Neymar, il s'agit d'occulter les déboires judiciaires autour des conditions de son transfert et entrer dans la cour des grands à 23 ans, tout comme Suarez qui ne pourra croiser Chiellini, la victime de sa célèbre morsure au Mondial-2014, qui a déclaré forfait.

Massimiliano Allegri, au bout de sa première saison seulement chez la «Vieille Dame», est face au plus grand défi de sa carrière. La Juve a eu un parcours moins flamboyant que celui du Barça, avec les éliminations aisées (Dortmund: 2-1, 3-0) et laborieuse (Monaco: 1-0, 0-0) de deux adversaires peu huppés, mais a tout de même fait succomber le Real Madrid tenant du titre

en demi-finale (2-1, 1-1). Un succès tactique qui convoque l'expertise italienne en la matière, et des souvenirs. La finale de 2015 aurait-elle un parfum de 1994, lorsque l'arrogante «Dream Team» barcelonaise de Johan Cruyff, Romario et Stoichkov s'était cassé les dents et le reste sur l'AC Milan de Fabio Capello en finale (0-4)? Allegri peut s'appuyer sur ses roués «empereurs» sacrés champions du monde en 2006 à Berlin, Pirlo et Buffon, gardien et capitaine qui rêve de sa première Ligue des champions. Et sur un Pogba qui affole le mercato et peut faire basculer un match d'une inspiration.

L'affiche de samedi semble moins caricaturale qu'en 1994, entre un Barça qui sait désormais aussi protéger ses cages (meilleure défense de la Liga avec 21 buts encaissés) et des Bianconeri qui savent marquer. «La Juve a gagné quatre championnats consécutifs, je crois que cette idée de ne pas proposer de jeu est en voie de disparition, a d'ailleurs relevé Luis Enrique. Ils se sont beaucoup améliorés depuis l'époque de Conte dans la sortie du ballon». Place au foot!

Les équipes probables

Juventus: Buffon (cap.) - Lichtsteiner, Barzagli, Bonucci, Evra - Marchisio, Pirlo, Pogba - Vidal - Tevez, Morata
Entraîneur: Massimiliano Allegri
FC Barcelone: Ter Stegen - Dani Alves, Piqué, Mascherano, Jordi Alba - Rakitic, Busquets, Iniesta (cap.) - Messi, Suarez, Neymar
Entraîneur: Luis Enrique

Le Turc Cuneyt Cakir au sifflet

Cuneyt Çakir, international depuis 2006, sera le premier arbitre turc à diriger une finale de Ligue des champions, entre Barcelone et la Juventus Turin, samedi au stade olympique de Berlin. «Évidemment que c'est quelque chose qui génère de la fierté mais c'est aussi une grande responsabilité.

Et c'est une double responsabilité car c'est la première fois qu'un arbitre turc et qu'une équipe arbitrale turque va diriger une finale de Ligue des champions», a déclaré Cakir sur le site de l'UEFA. A Berlin, le Stambouliote de 38 ans, qui a oeuvré lors du Mondial-2014, sera assisté de ses compatriotes Bahattin Duran et Tarik Ongun, avec le Suédois Jonas Eriksson pour quatrième arbitre. Mais l'homme en noir n'aura pas l'aide de la technologie sur la ligne de but, utilisée pour la première fois en Allemagne une semaine plus tôt en finale de la Coupe nationale mais toujours pas retenue par l'UEFA. Cette saison, cet arbitre réputé pour dégainer vite les cartons (196 jaunes et 8 rouges en 46 matches de C1 et C3) a dirigé trois matches en Europa League et quatre en Ligue des champions, dont le huitième de finale aller entre le Paris SG et Chelsea.

Né à Istanbul, il a suivi les traces de son père en optant pour l'arbitrage et fait ses armes dans le bouilliant championnat turc à partir de septembre 2001. Il a gravi les échelons pour faire



ses premiers pas en UEFA comme quatrième arbitre d'un premier tour de qualifications de la C1 en juillet 2003.

Sa grande entrée sur la scène européenne est intervenue en septembre 2010 lorsqu'il a dirigé le match Rubin Kazan-Barcelone en phase de groupe de la C1 puis Chelsea-Spartak Moscou début novembre.

Le courtier en assurances, lorsqu'il n'officie pas, retrouvait Barcelone et Chelsea au Camp Nou lors de la demi-finale 2012 remportée par le club londonien. Son parcours est aussi parsemé de décisions controversées. Avec pour plus célèbre épisode l'expulsion

de Nani lors d'un huitième de C1 en 2013, Manchester United-Real Madrid, perdu à dix par des Mancuniens éliminés, laissant le coach Alex Ferguson et l'Angleterre fous de rage. A l'Euro-2012, il s'est illustré par sa précision pour faire respecter la distance du mur mais aussi par les neuf cartons jaunes distribués lors de la demi-finale Portugal-Espagne, avant d'être quatrième arbitre de la finale remportée par l'Espagne face à l'Italie. L'été dernier, il était du voyage au Brésil pour le Mondial, avec trois matches à son actif dont celui de l'Argentine de Messi contre les Pays-Bas en demi-finale.

Le palmarès

2014:	Real Madrid (ESP)
2013:	Bayern Munich (GER)
2012:	Chelsea (ENG)
2011:	FC Barcelone (ESP)
2010:	Inter Milan (ITA)
2009:	FC Barcelone (ESP)
2008:	Manchester United (ENG)
2007:	AC Milan (ITA)
2006:	FC Barcelone (ESP)
2005:	Liverpool (ENG)
2004:	FC Porto (POR)
2003:	AC Milan (ITA)
2002:	Real Madrid (ESP)
2001:	Bayern Munich (GER)
2000:	Real Madrid (ESP)
1999:	Manchester United (ENG)
1998:	Real Madrid (ESP)
1997:	Borussia Dortmund (GER)
1996:	Juventus Turin (ITA)
1995:	Ajax Amsterdam (NED)
1994:	AC Milan (ITA)
1993:	Marseille (FRA)
1992:	FC Barcelone (ESP)
1991:	Etoile Rouge Belgrade (YOU)
1990:	AC Milan (ITA)
1989:	AC Milan (ITA)
1988:	PSV Eindhoven (NED)
1987:	FC Porto (POR)
1986:	Steaua Bucarest (ROM)
1985:	Juventus Turin (ITA)
1984:	Liverpool (ENG)
1983:	Hambourg (GER)
1982:	Aston Villa (ENG)
1981:	Liverpool (ENG)
1980:	Nottingham Forest (ENG)
1979:	Nottingham Forest (ENG)
1978:	Liverpool (ENG)
1977:	Liverpool (ENG)
1976:	Bayern Munich (GER)
1975:	Bayern Munich (GER)
1974:	Bayern Munich (GER)
1973:	Ajax Amsterdam (NED)
1972:	Ajax Amsterdam (NED)
1971:	Ajax Amsterdam (NED)
1970:	Feyenoord Rotterdam (NED)
1969:	AC Milan (ITA)
1968:	Manchester United (ENG)
1967:	Celtic Glasgow (SCO)
1966:	Real Madrid (ESP)
1965:	Inter Milan (ITA)
1964:	Inter Milan (ITA)
1963:	AC Milan (ITA)
1962:	Benfica Lisbonne (POR)
1961:	Benfica Lisbonne (POR)
1960:	Real Madrid (ESP)
1959:	Real Madrid (ESP)
1958:	Real Madrid (ESP)
1957:	Real Madrid (ESP)
1956:	Real Madrid (ESP)

15 millions d'euros pour le vainqueur



L'UEFA versera 15 millions d'euros au vainqueur et 10,5 M EUR au perdant de la finale de la Ligue des champions entre le FC Barcelone et la Juventus Turin, samedi à Berlin, selon la confédération européenne. Lors de leur parcours, les deux clubs ont déjà perçu des sommes liées à la redistribution de montants fixes, la seule participation à la phase de groupes octroyant 12 M EUR. Depuis le début de leur

campagne européenne et sans tenir compte de la redistribution des parts de marché télévisuelles ni de la finale, le Barça a empoché un total de 26 M EUR, et la Juve 23,5 M EUR. Le club sacré champion continental samedi disputera cet été la Supercoupe d'Europe face au FC Séville, tenant de l'Europa League. Le vainqueur de la Supercoupe percevra 4 millions d'euros, et le perdant 3 M EUR.

Le Quotidien

des LECTEURS

A. B. Tébéssa

S.O.S

Alors que le président de la République lance le plan d'une meilleure prise en charge des malades du cancer, les trois niveaux hiérarchiques, directeur d'unité et directeur général de la Société de Travaux de Annaba (S.T.A.V.R.D) ainsi que le président-directeur général du groupe GREPCO, continuent à ignorer mon problème malgré toutes mes sollicitudes.

En effet, en 2009 j'ai été atteint d'un cancer au niveau du testicule droit et j'ai subi une intervention chirurgicale suivie de plusieurs séances de radiothérapie à Constantine ponctuée à ce jour par des contrôles médicaux périodiques, nécessitant de longs déplacements pénibles. Ma situation a empiré lorsque mon épouse a connu le même mal que le mien (cancer du sein) elle a été opérée à Alger le 31/08/14 et elle doit effectuer plusieurs séances de chimio- et radiothérapie à Alger. Je suis appelé à la prendre en charge et l'accompagner à chaque déplacement, une cure toutes les trois semaines, la première ayant eu lieu le 09/09/2014. Nous sommes à la treizième cure et il en reste neuf. A aucun moment, ni durant ma maladie ni durant celle de mon épouse, je n'ai reçu un geste (même pas une parole) de soutien, toutes mes demandes étaient vaines.

Au mois de mai, lassé par tant de mépris, j'ai changé de demande et j'ai carrément revendiqué mon droit aux œuvres sociales. Mal m'en prit, car le sujet est tabou à l'unité de Tébéssa. Le dossier œuvres sociales a été clôturé officieusement en décembre 2005 à l'absorption de l'ex-E.T.C.Tébéssa par l'E. B. Skikda. Tant pis pour les travailleurs malades et tant pis pour le social de façon général.

Med el Hadi Benmessaoud

Le tourisme : l'autre tendance...

Un secteur économique par excellence qui ne trouve pas encore son rythme de croisière. Les récents remaniements ministériels entendent y apporter un souffle nouveau en consacrant un intérêt tout particulier. Une nouvelle phase qui s'attellera selon toute vraisemblance à pallier au manque constaté en matière des hébergements. A cet effet, de gros chantiers sont à pied d'œuvre. L'objectif étant d'accroître une capacité d'accueil, au demeurant nettement insuffisante.

Cette tendance, très pertinente, offre en fait d'importantes opportunités en matière d'urbanisme et d'aménagement des territoires, essentielles pour un redéploiement effectif du secteur.

Cependant, l'autre tendance confinée en arrière-plan n'en est pas moins pertinente. Il s'agit du tourisme local qu'il va falloir redynamiser et remettre en mouvement.

Disons que la promotion du tourisme local

constitue un gage déterminant et incontournable pour asseoir les fondements nécessaires pour un tourisme porteur et certain.

Plusieurs alternatives restent possibles pour rendre accessible des destinations touristiques aujourd'hui méconnues du grand public. Les partenaires du secteur peuvent mettre au point des offres à la fois compétitives et très abordables.

Dans cette perspective, il appartient aux mouvements associatifs en tant que cellules de veille et de proximité de jouer un rôle déterminant pour rendre leurs destinations accessibles et plus attractives.

Aussi, une démarche favorable basée sur la maîtrise des technologies nouvelles en termes de communication et la facilitation des déplacements des personnes permettra au secteur de capitaliser sur cette tendance et de promouvoir une prospérité territoriale porteuse d'avenir.

Mme Rafika Lakehal, Paris

Mon calvaire à l'aéroport d'Oran

Mère d'un enfant polyhandicapé et présidente d'une association de sensibilisation autour du handicap en France et en Algérie, je tiens à apporter mon témoignage en tant que cliente coutumière de la compagnie d'Air Algérie.

En effet, le 11 mai dernier, je devais prendre, en compagnie de mon fils polyhandicapé, le vol d'Air Algérie à partir d'Oran en direction de Paris et qui était prévu en ce jour fatidique à 14h. Après avoir effectué l'enregistrement à 12h30 précises et comme c'est la procédure dans le cas d'une sollicitation d'assistantat d'un handicapé, j'ai rempli une décharge pour l'embarquement de mon fils que j'ai aussitôt remise auprès du service concerné d'Air Algérie situé dans cette même salle d'enregistrement. Comme je le fait habituellement dans le but d'éviter que mon fils puisse déranger les passants par ses cris lorsqu'il ne supporte pas de rester assez longtemps dans des lieux enfermés et grouillants de monde, j'ai choisi de me mettre dans un endroit un peu retranché dans cette salle et de profiter de cette occasion pour lui donner à manger avec l'aide de ma sœur qui était venue en même temps m'accompagner et aussi dans le but, si nécessaire, de me donner un coup de main. Pour être visibles, nous nous sommes mises juste en face de l'assistante en question.

Par la crainte d'aller à chaque instant l'importuner en raison de ses précédentes réponses pleines d'assurance, je lui faisais entièrement confiance tout en estimant qu'elle allait accomplir son travail en vraie professionnelle. Autrement, elle m'aurait fait savoir de me débrouiller toute seule en m'épaulant d'éventuels charitables passagers puisque ma sœur ne pourrait accéder en salle d'attente. La dame assistante ne nous a plus donné aucun signe jusqu'à ce qu'un jeune homme, nous observant en train d'attendre, s'est rapproché de nous à 14h20 pour me demander si nous allions vers Casablanca. J'ai instantanément répondu par la négative en poursuivant que mon vol est pour Paris. Il m'a alors affirmé avec certitude que l'avion sur Paris était déjà parti ! Durant un laps de temps, je n'ai pu réagir, restant bouche bée et hypnotisée à la fois. Je n'ai pas imaginé le calvaire que j'allais endurer.

Prise de panique et ne croyant ni mes yeux ni mes oreilles, je me suis présentée de nouveau au guichet de l'enregistrement où l'on m'a aussitôt demandée de saisir le chef d'escalaire. Le personnel sur place avait tenté de joindre à plusieurs reprises ce monsieur par talkie-walkie mais sans aucune réponse de sa part bien qu'il ait été mis immédiatement au courant de notre problème. En dépit de ces appels urgents, il ne s'est jamais présenté ni ne s'est inquiété de notre sort.

Suite à mes incitations persistantes, des agents se sont même rendus jusqu'à la piste d'atterrissage pour le solliciter en chair et en os, mais en vain. Il n'a jamais daigné répondre à mon SOS de détresse. Faute de quoi, j'ai demandé à voir un autre responsable qui n'est autre que celui qui occupe la fonction du chef de centre mais il était apparemment absent. On m'a donc recommandé de revenir le lendemain tôt le matin, sans bénéficier comme il est normalement d'usage

dans ces cas, d'aucune prise en charge, abandonnée à mon sort avec un enfant polyhandicapé dans les bras, de surcroît dans un fauteuil roulant, à cause d'une faute professionnelle d'Air Algérie dont je suis totalement innocente.

Heureusement pour moi que j'avais une sœur qui réside à Oran, sinon j'aurais passé la nuit dans le hall de l'aérogare avec tout ce que cela suppose comme problèmes pour un handicapé de 17 ans dont la couche n'a pas été changée depuis mon départ le matin de chez mes parents à 130 bornes d'ici, sans parler de ses médicaments et de ses repas qu'il doit prendre à des horaires précis. Après avoir tout tenté et ne trouvant aucune assistance ni oreilles attentives à mes doléances, je me suis résignée, la mort dans l'âme, à passer la nuit chez ma sœur avec tout ce que cela me causait comme tracasseries du déplacement lourd de mon fils. Pleine d'amertume et épuisée moralement, je n'ai quitté l'aéroport que vers 18h30.

J'ai éprouvé les pires difficultés pour emmener mon fils, heureusement qu'il existe dans mon pays des hommes et des femmes animés de bonne volonté. En effet, ils étaient 5 jeunes gens à me secourir pour porter mon fils sur les 4 étages de l'immeuble où demeurerait ma sœur. Imaginez un peu le supplice sans oublier de penser à la galère du surlendemain lors de la descente tout en sachant que le portage d'un enfant polyhandicapé est très délicat et qu'il doit se faire en position assise sur son fauteuil.

Et comme un malheur ne vient pas tout seul, je n'avais plus de médicaments que je devais donner régulièrement à mon fils. Je porte à la connaissance des lecteurs que mon fils avait subi, en début d'année, une lourde opération du dos et porte encore des séquelles de fragilité. Sa convalescence demeure encore inachevée. Un voyage, même dans des conditions normales, est déjà très pénible pour un polyhandicapé du fait de son état mais qui pourrait s'aggraver à cause d'une telle bêtise humaine. Le hasard a voulu que je vienne le plus souvent en Algérie pour mes obligations associatives où je prévois souvent, pour parer à toutes éventualités, des médicaments d'urgence.

Après avoir passé une nuit tourmentée chez ma sœur, je lui ai laissé mon fils le jour suivant, quoique que moi seule, sache le prendre en charge et connaisse ses habitudes les plus intimes, car incapable aussi de se faire comprendre. Mais, je n'avais pas d'autres choix. Tôt le matin, j'étais donc debout pour affronter le parcours du combattant en direction de l'aéroport. Je suis d'abord passée par la station des taxis hors wilaya afin de commissionner un taxieur en partance vers la ville de mes parents pour aller me chercher dans la même journée les indispensables médicaments. Ensuite, j'ai pointé à 6h pile à l'aérogare où je n'ai pu rencontrer le chef de centre qu'à 8h40.

Lorsque je me suis approchée respectueusement de lui pour l'aborder tout en n'omettant pas de l'anticiper par le bonjour comme mon éducation me l'a toujours prêché. Sans acquiescer à mes salutations matinales et tout en me dévisageant avec mépris, de par son humeur désagréable et sans me donner la moindre occasion de lui apporter les preuves irréfutables de la justesse de mes droits, il m'a interrogé brusquement : «vous êtes la dame d'hier qui étiez arrivée en retard ?». «Oui, mais j'étais à l'heure et que je détiens tous les documents, attestant de ma bonne foi, de mon enregistrement en plus de mon bagage qui se trouve depuis hier en France, embarqué sur le vol de Paris ! », ai-je répondu d'un calme olympien. Il m'a alors répliqué : «je ne peux rien faire pour vous. Le chef d'escalaire m'a tout expliqué. Je ne veux rien savoir de plus».

Tout en enchaînant avec dédain : «Voulez-vous que je vous aide de mes poches pour vous acheter un nouveau billet ?», me laissant ainsi abasourdie. Comme si c'est une question d'argent. Je me suis forcé de me retenir pour lui signifier que c'est une question de principe mais je savais qu'à travers ses réponses que c'était chose perdue d'avance car il ne sera jamais disposé à reconnaître un dysfonctionnement dans son service et de sa compagnie et de l'impolitesse qu'on me fait subir. Pourquoi vais-je payer pour une erreur qui ne provient pas de moi ? Sa pique finale irresponsable me laissa pantoise ! Je sentais que mon cauchemar allait continuer. C'est une journée qui débute déjà mal avec cet accueil

déplorable à vous faire abandonner même si l'on dispose de toute la vérité.

Ce n'est pas en soi l'erreur humaine de la jeune assistante, sans doute manquant assez d'expérience, qui est à déplorer dans cette affaire mais mes reproches vont exclusivement à ces deux chefs (d'escalaire et de centre) d'Air Algérie, censés être aguerris pour de tels rangs pour avoir gravi les échelons jusqu'à ces postes, qui n'ont pas assumé leurs entières prérogatives, en fuyant leurs pleines responsabilités et ne se souciant guère de ce qu'il advient de la clientèle lorsqu'elle est surtout en difficulté.

Peine perdue mais décidée à aller tenter ma chance ailleurs en allant taper aux portes de la direction régionale, pourquoi ne pas solliciter une audience à son directeur général en personne ? C'est ce que j'ai fait. J'ai alors été effectivement très bien accueillie par le DG que je remercie au passage de sa disponibilité malgré les lourdes charges qui sont les siennes. Heureusement qu'il existe encore de tels responsables qui tentent de gommer en vain les gaffes de leurs collègues. Au regard de ma fâcheuse expérience, j'ai rencontré dans la même boîte, en seulement 24 heures d'intervalle, deux catégories de responsables, la chose et son contraire. Outrageusement, l'irresponsabilité a pris énormément de l'ampleur.

Je me suis rendue compte que si cette compagnie tient plus ou moins debout malgré de telles regrettables défaillances, c'est grâce essentiellement à cet exemplaire d'échantillons de travailleurs soucieux de se rendre utiles tout en essayant de propager la bonne image de leur compagnie mais une bourde que je viens d'éprouver peut effacer tout le travail de sappe de la qualité au détriment de la médiocrité. Malgré la visite d'une inspection se trouvant le même jour sur les lieux et un agenda très garni, ce grand monsieur a quand-même fait un grand effort pour me recevoir et pris la peine de m'écouter, convenablement comme il se doit pour une cliente, serait-ce la plus infime qui soit.

Sur le procès-verbal qui a été dressé à mon rencontre par les responsables d'Air Algérie de l'aéroport et lu par téléphone à la direction qui a réclamé des explications, il était impudiquement mentionné que j'étais venue en retard à l'embarquement ! Un gros mensonge que j'ai pu démonter grâce aux justifications des documents en ma possession (les reçus d'enregistrement des bagages et la décharge d'accompagnement que j'ai signés pour l'embarquement de mon fils). Il s'est alors sincèrement et chaleureusement excusé pour la compagnie en réglant sur le champ ma situation avec la délivrance de nouveaux billets. Ouf ! Soulagée, j'ai pu enfin partir le lendemain du 13 mai vers ma destination, soit après 48 heures de retard, où il fallait aussi songer à récupérer mes bagages à l'arrivée avec toute une autre démarche à effectuer et tout ce que cela engendre comme perte de temps. Ma satisfaction profonde est d'avoir obtenu gain de cause.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que je raconte dans cette lettre cette récente mésaventure mais c'est uniquement dans l'intention de voir un jour ce service public véhiculer une autre image. Je me pose encore la question si ces soi-disant responsables réfléchissent à l'étendue de leurs bourdes, en ne mesurant même pas les conséquences qui peuvent en découler et s'ils ne pensent pas au tort qu'ils portent à leur gagne-pain. J'allais dire qu'ils s'en foutent éperdument. Je leur fait porter le chapeau de l'entière responsabilité à ternir l'image de cette compagnie publique, qui n'en avait aucunement besoin par ces durs moments et qui m'est très chère, qui de surcroît, nourrit à chaque fin de mois leurs familles grâce à des clients comme mon fils et moi. J'espère que ces responsables prennent conscience des dégâts incommensurables qu'ils causent à la compagnie nationale aérienne et par ricochet au pays. Je souhaiterais de tous mes vœux qu'elle soit un jour un fleuron et une fierté du pays à l'instar de la plupart des compagnies étrangères soucieuses de l'amélioration permanente de l'accueil de leur choyée clientèle.

Si je me permets également de témoigner de ce comportement condamnable et que je trouve inadmissible de la part d'une compagnie comme Air Algérie, c'est principalement dans le but que ces manquements de professionnalisme et de respect de la clientèle ne se reproduisent plus à l'avenir à l'encontre d'autres passagers.



07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah el kheir
09.05 Saïdati
10.00 Dessin animé
10.35 Rafif wa aakram
12.00 Min waquiouna
12.45 Hadi el arouah

13.00 Journal télévisé
13.30 Doumoue el thaldje
14.25 Zaïn darek
15.45 Studio sighar
16.45 Dessin animé
17.15 Hadaïq el moustaqbel
17.40 Tadj el qoraan
18.00 Journal télévisé amazight
18.20 Concert de chant

18.55 **ibhar**
19.20 Magazine festival du film arabe
20.00 Journal télévisé
20.50 Khalasli kahwa Série
21.10 Studio live
22.45 Nassaim mina el djazaïr Documentaire
23.40 Concert de chant



19.55 **Les Grosses Têtes**



Présenté par Laurent Ruquier
Laurent Ruquier et ses fameuses «Grosses Têtes» sont de retour pour une soirée pleine d'intelligence, humour et de surprises en tout genre. Invités : Isabelle Mergault, Pierre Bénichou, Franz-Olivier Giesbert, Steevy Boulay, Bernard Mabile, Christine Bravo, Philippe Geluck, Chantal Ladesou, Laurent Baffie, Caroline Diamant, Jean-Pierre Coffe, Jean-Jacques Peroni, Marcela Lacub, Florian Gazan, Titoff, Michèle Bernier et Jérémy Ferrari.
22.10 On n'est pas couché
01.30 Alcaline le mag

10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.45 Point route
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
12.55 Roland Garros et moi
12.56 Météo 2
13.00 Mon Envoyé spécial
13.45 Tennis
16.30 Pyramide
17.45 Mot de passe
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.50 Météo 2



19.50 **Le vagabond de la Baie de Somme**



Avec Sonia Rolland, Jérôme Robart, François Feroletto, Charlotte Kady
Le corps sans vie d'un sans-domicile-fixe est retrouvé sur une dune de la baie de Somme. L'homme a été tué d'une balle de fusil de chasse, tirée dans son dos. La brigade locale de gendarmerie est en charge de l'affaire, sous la direction de la substitut Aurore Debac. Pour enquêter, la magistrate du parquet s'appuie sur Paul Beaujour, un major de la gendarmerie aux méthodes hors norme, en poste depuis peu.
21.40 Soir 3
22.00 Enquêtes réservées
23.50 Du côté de chez Dave, l'intégrale
01.00 Les carnets de Julie

10.30 La voix est libre
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.25 Les grands du rire
14.00 En course sur France 3
14.25 Dans votre région
15.50 Un livre toujours
15.55 Les carnets de Julie
16.55 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.05 Tout le sport
19.20 Zorro



14.10 Le bal des esprits
15.05 Opération hippopotames pygmées
16.05 Les aventures d'un gentleman-voyageur
17.00 Les 100 lieux qu'il faut voir
18.00 Dangers dans le ciel
18.55 Une maison, un écrivain
19.35 Echappées belles
21.10 Maroc(s)
22.00 Superstructures XXL
22.50 L'histoire du monde
23.40 Rita Hayworth, et l'homme créa la déesse
00.35 Les orques attaquent

10.20 Le pape et la Mafia
11.45 Venise sauvage
12.30 Future
13.00 Yourope
13.30 Entre terre et ciel
14.10 Les mille et une Turquie
17.05 Cuisine royale
17.35 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.00 360°-GEO
19.45 Portraits de voyages
19.50 Jean-Philippe Rameau, le maître du baroque
21.20 Luther, la Réforme et le pape
22.15 New York, New York
23.15 Tracks
00.00 Berlin Live

12.30 Le journal de la RTBF
13.04 Vivement dimanche
14.21 Épicerie fine
14.48 Les nouveaux paradis
15.20 Rugby - Top 14
17.30 64' Le monde en français
18.34 C'est dans ma nature
19.01 Acoustic
19.30 Le journal de France 2
20.03 La raffe
22.05 TV5Monde le journal Afrique
22.29 Le journal de la RTS
23.00 Terriennes
23.04 Boulevard du palais
00.32 Eloa
01.00 TV5Monde le journal



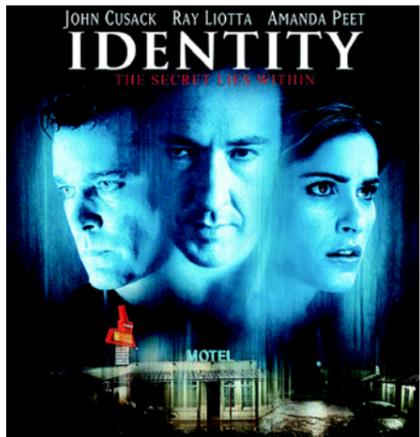
TF1 CANAL+ 19.35

**JUVENTUS TURIN (ITA)
FC BARCELONE (ESP)**

- **Ligue des champions**
Cette finale inédite dans l'histoire de la C1 propose une véritable opposition de style entre le Barça, qui s'appuie sur son armada offensive emmenée par Lionel Messi, Neymar et Luis Suarez, et la Juve experte du jeu défensif et de la contre-attaque. Si les Catalans ont la faveur des pronostics pour succéder au palmarès au Real Madrid, sur un match, Paul Pogba, Patrice Evra et les Turinois possèdent les qualités tactiques pour faire déjouer leur adversaire. Douze ans après sa dernière finale de Ligue des Champions, la Vieille Dame va tenter d'entrer dans le cercle fermé des équipes qui ont déjà remporté à trois reprises le trophée européen.

CINE + FRISSON 19.45

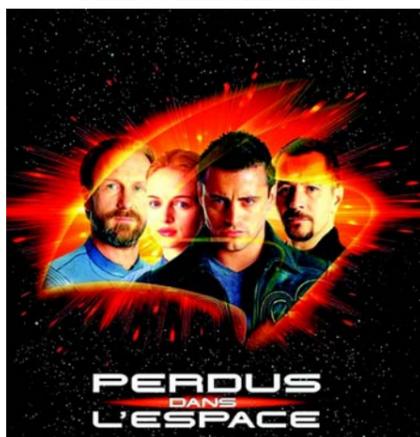
IDENTITY



Avec John Cusack, Ray Liotta, Amanda Peet, John Hawkes
Un soir d'orage, dix automobilistes trouvent refuge au Golden Palm Hotel, un motel isolé. Parmi eux, Ed, le chauffeur d'une ancienne vedette de télé, Alice, et de son mari George, une prostituée, deux jeunes mariés et un couple avec un enfant. Ils sont bientôt rejoints par Rhodes, un policier qui transfère un repris de justice. Au cours de la nuit, ils se font sauvagement assassiner les uns après les autres.

CINE + PREMIER 19.45

PERDUS DANS L'ESPACE



Avec Gary Oldman, William Hurt, Matt LeBlanc, Mimi Rogers
En 2050, la Terre a épuisé ses ressources. Le Pr John Robinson est chargé d'une mission de la dernière chance : ouvrir un tunnel spatio-temporel qui permettra de transférer les humains sur Alpha Prime, une planète aux caractéristiques proches de la Terre. A bord du vaisseau Jupiter II, il emmène sa femme, leurs enfants et le pilote Don West. Mais Zachary Smith, un terroriste, réussit à monter à bord.



22.00 **New York Unité Spéciale**



Saison 8 - Episode 22

- **Les corrompus**
Avec Ice-T, Christopher Meloni, Mariska Hargitay, Richard Belzer
Les récents problèmes rencontrés par l'équipe ont particulièrement désorganisé la brigade. Le procès de Darius Parker, beau-fils de l'inspecteur Tutuola et fils de Teresa Randall, va débiter. Il se présente devant le jury, un an après avoir été inculpé du meurtre d'une femme et de son enfant. La tension est à son comble.
01.20 50mn Inside

09.25 Tous ensemble
11.00 Les douze coups de midi
11.45 Météo
12.00 Journal
12.20 Grands reportages
13.35 Reportages
14.15 Camping Paradis
16.00 Tous ensemble
16.55 50mn Inside
18.50 Là où je t'emmènerai
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 Météo
19.35 Ligue des champions



19.55 **Hawaii 5-0**



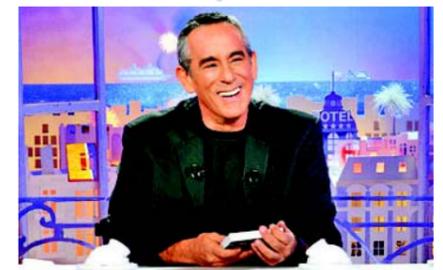
Saison 5 - Episode 21

- **Ua Helele'i Ka Hoku**
Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Grace Park, Masi Oka
Lane Collins, un sosie d'Elvis Presley, meurt en plein concert donné à l'occasion d'une convention sur le pionnier américain du rock. Présent sur les lieux, le légiste Bergman affirme que cet homme a été empoisonné au cyanure. Les enquêteurs décident d'interroger les membres de l'équipe et les artistes, les seuls à être autorisés à aller dans les coulisses.
00.15 Sons of Anarchy

09.50 Storage Wars : enchères surprises
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.30 Patron incognito
15.45 Cauchemar en cuisine
17.40 Un trésor dans votre maison
18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages



18.10 **Salut les Terriens !**



- **Best of**
Présenté par Thierry Ardisson, Stéphane Blakowski, Gaspard Proust
Thierry Ardisson décortique l'actualité du moment entouré d'invités et de ses chroniqueurs Stéphane Blakowski, pour «Les infos de Blako», et Gaspard Proust, pour ses billets d'humeur.
19.20 Super samedi rugby
19.35 Ligue des champions
22.15 Hard

10.25 Album de la semaine
11.10 Le petit journal de la semaine
11.45 Le tube
12.45 L'effet papillon
13.25 Enquêtes de foot
15.05 Avant-match
15.30 Rugby
17.25 Jour de rugby
18.00 Le JT



12.09 Brico Club
12.36 Consomag
12.44 Une saison au zoo
15.12 Le bon vivant
15.16 Permis de conduire
17.53 Un gars, une fille
19.45 La famille Millevoies, à chacun son métier
19.50 Le mystère des jumeaux
21.25 Le sacre de l'homme
23.00 Doctor Who
23.45 Monte le son, la compilation
00.20 Monte le son, le live

08.55 The Big Bang Theory
13.10 The Middle
15.20 Tellement vrai
17.15 Stargate Universe
Avec Robert Knepper, Robert Carlyle
19.50 Les animaux font leur show
23.25 Le super bêtisier de l'année



09.35 Génération Hit machine
11.35 Météo
11.40 Ma famille d'abord
15.30 Le meilleur de Golden moustache
15.40 Soda
19.05 Talent tout neuf
19.10 Les Simpson
22.45 Coupe du monde féminine 2015



L'opérateur français Orange se désengage d'Israël



L'opérateur de téléphonie français Orange a annoncé jeudi son désengagement d'Israël à terme, confirmant des intentions qui ont provoqué une levée de boucliers dans ce pays et des accusations de concession aux pressions pro-palestiniennes. Orange, partiellement contrôlé par l'Etat français, a assuré dans un communiqué que sa décision de cesser «à terme» sa relation avec l'opérateur israélien Partner n'avait aucune motivation politique. Orange stipule qu'il respectera «strictement les accords existants». Il est lié à l'opérateur israélien Partner par un contrat censé expirer en 2025. Mais depuis les propos tenus mercredi au Caire par le PDG d'Orange Stéphane Richard, il ne fait aucun doute en Israël qu'Orange cherche à se dissocier de Partner pour des raisons politiques. Cinq ONG et deux syndicats avaient appelé Orange en mai à se désengager et à «dénoncer les atteintes aux droits humains commises par Partner». Selon eux, Partner, en fournissant ses services dans les colonies, contribue à leur maintien. La communauté internationale considère comme illégales les colonies, ces blocs construits et habités par des Israéliens dans les territoires occupés ou annexés par Israël. Elle voit la colonisation comme un obstacle majeur à la recherche de la paix entre Israéliens et Palestiniens.

HRW veut placer Israël sur la «liste de la honte» de l'ONU

L'ONG Human Rights Watch a appelé jeudi le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à placer Israël sur la «liste de la honte», répertoriant ceux qui ont violé les droits des enfants lors de conflits armés, suite à l'agression à Gaza l'an dernier. L'organisation de défense des droits de l'homme a notamment demandé à M. Ban de résister aux pressions qu'exercent l'Etat hébreu et les Etats-Unis pour empêcher que l'armée israélienne ne figure sur la liste annuelle qui doit paraître la semaine prochaine, évoquant les plus de 500 enfants morts lors du conflit. «Le secrétaire général Ban (Ki-moon) peut renforcer la protection des enfants en temps de guerre en fondant sa liste sur des faits et non sur la pression politique», a estimé Philippe Bolopion, un des directeurs d'HRW. L'agression israélienne en 2014 a causé la mort de 539 enfants et en a blessé 2.956 autres. Parmi ces blessés, de nombreux enfants palestiniens souffrent de traumatismes et beaucoup sont handicapés à vie, selon l'UNICEF, l'agence onusienne pour les enfants.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'Opep maintient son plafond de production



L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé, comme attendu, de conserver son plafond de production collectif à 30 millions de barils par jour (mb/j), a confirmé vendredi le ministre du Pétrole saoudien Ali al-Nouaïmi. «Le plafond est le même. Vous

seriez surpris de voir comme la réunion était amicale» a commenté le ministre à sa sortie de la 167e réunion du cartel, qui pompe près d'un tiers du pétrole mondial. Le ministre de l'Énergie des Émirats arabes unis, Suhail Mohamed Al Mazrouei, s'est dit «très heureux» de

la décision. Ce statu quo était largement attendu car la stratégie du cartel est de ne pas baisser son objectif de production pour soutenir les cours en novembre dernier, afin de contenir l'offre hors-Opep et stimuler la demande semble porter ses fruits. En effet, le ralentissement de la production de pétrole non-conventionnel, comme le pétrole de schiste aux États-Unis et le pétrole de sable bitumineux au Canada, a été vu comme une victoire pour l'organisation. Les cours du pétrole s'échangeaient à la hausse vendredi après l'annonce de la décision du cartel. En cours d'échanges européens, vers 11H40 GMT, le Brent gagnait 33 cents à 62,36 dollars le baril, tandis que le WTI s'échangeait à 58,24 dollars le baril, en hausse de 24 cents.

Le nouveau parti de Sarkozy se divise sur l'islam

Rénové pour tourner la page des divisions, le parti de droite Les Républicains de Nicolas Sarkozy a replongé jeudi dans les querelles internes avec un premier thème de travail consacré à la question sensible de l'islam en France. «Mauvaise idée», «Arrêtons de nous focaliser sur le foulard !»: si l'ancien président français espérait faire taire les voix dissidentes au sein de son parti UMP, rebaptisé samedi en grande pompe Les Républicains, c'est raté. Annoncée en février comme une «convention sur l'islam» par M. Sarkozy, peu après les attentats djihadistes de Paris, cette rencontre consacrée à la deuxième religion de France - cinq millions de personnes - a finalement pris la forme



d'une simple «réunion de travail» à «huits clos». «Je ne souhaite pas que mon parti soit brutalisé, que les Français soient opposés les uns aux autres», a lancé jeudi Rachida Dati. «Arrêtons de nous focaliser sur le foulard!», a

aussi réclamé Alain Juppé, principal rival de Nicolas Sarkozy à une future primaire des Républicains pour la présidentielle de 2017. «Ne tombons pas dans l'extrémisme et dans la stigmatisation systématique».

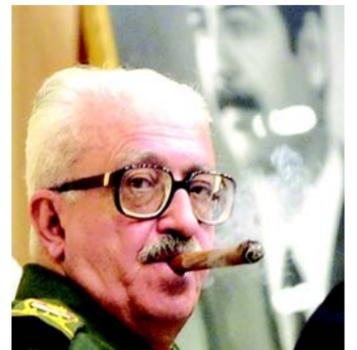
1.500 enfants kidnappés par Boko Haram au Cameroun



Environ 1.500 enfants ont été kidnappés depuis fin 2014 au Cameroun par le groupe islamiste nigérian Boko Haram, qui les emploie pour de menus travaux ou comme combattants, dénonce la coordinatrice humanitaire de l'ONU dans ce pays, Najat Rochdi. Dans un entretien à l'AFP à Genève, elle a également expliqué que Boko Haram utilisait ces enfants comme boucliers humains lors des combats. «Le système qu'ils utilisent est inhumain», a déclaré Mme Rochdi. Le Cameroun a officiellement engagé le 1er août 2014 la guerre contre Boko Haram, qui avait fait du nord du pays un sanctuaire.

Cette région de l'Extrême-Nord a été le théâtre de nombreuses attaques des islamistes nigériens, dont l'insurrection (et sa répression) a déjà fait au moins 15.000 morts depuis 2009. «L'information dont je dispose est qu'environ 1.500 enfants ont été enlevés depuis», a indiqué Mme Rochdi. Ces enfants sont surtout utilisés par Boko Haram pour faire des petits travaux, comme transporter les tentes ou aller chercher de l'eau. D'autres sont employés comme force de combat en première ligne.

Tarek Aziz est décédé



L'ex-ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz, la voix du dirigeant Saddam Hussein à l'étranger, est décédé vendredi à 79 ans dans un hôpital du sud de l'Irak après avoir passé des années en prison, a indiqué un responsable provincial. «Tarek Aziz est décédé à l'hôpital (...) de la ville de Nassiriya où il avait été transporté lorsque sa santé s'est dégradée», a déclaré à l'AFP Adel Abdelhusein al-Dakhili, le vice-gouverneur de la province de Zi Qar, où l'ancien chef de la diplomatie était emprisonné. Le responsable n'a pas précisé la cause du décès de Tarek Aziz, qui souffrait depuis longtemps de problèmes cardiaques et respiratoires, d'une tension artérielle élevée et de diabète. En 2011, l'ancien ministre avait demandé au Premier ministre d'alors, Nouri Al-Maliki, de hâter son exécution à cause de sa mauvaise santé. Tarek Aziz avait été condamné à mort en 2010 après avoir été jugé coupable de «meurtre délibéré et crimes contre l'humanité» pour la répression qui avait visé des partis religieux dans les années 1980. Il avait également été condamné à plusieurs peines de prison pour d'autres accusations.

Moubarak sera rejugé

L'ex-président égyptien Hosni Moubarak sera rejugé, pour complicité dans le meurtre de centaines de manifestants en 2011, par la Cour de cassation qui a annulé jeudi l'abandon des accusations ordonnées il y a six mois par un tribunal. En juin 2012, l'ex-Raïs avait été condamné en première instance à la prison à vie pour complicité dans le meurtre de centaines de manifestants durant la révolte populaire de 2011 qui l'avait chassé du pouvoir. Le 29 novembre 2014, un autre tribunal qui le rejugeait avait finalement ordonné l'abandon de ces accusations, blanchissant ainsi M. Moubarak.

Le parquet avait introduit un recours en cassation. «La Cour accepte le recours du procureur et se penchera à nouveau sur ce cas le 5 novembre», a déclaré le juge de la cour de Cassation Anwar el-Gabry, annulant de facto le jugement du 29 novembre.

Ooredoo, Sponsor Gold de la cérémonie «Trophée Export 2014»

Ooredoo, a été le Sponsor Gold, pour la cinquième année, de la cérémonie de remise des trophées aux meilleurs exportateurs algériens : «Trophée Export 2014», organisée dans la soirée du 02 juin à l'hôtel El Aurassi à Alger. Initié par le World Trade Center Algeria (WTCA), le «Trophée Export» distingue depuis 2003, les entreprises algériennes pour leurs performances et leurs démarches exemplaires et originales à l'exportation hors hydrocarbures. Ooredoo, à travers sa direction «Ooredoo Business», a présenté ses produits et offres Voix et Data dédiés aux entreprises. Des solutions pratiques, innovantes et à des prix avantageux ayant permis à Ooredoo de conforter sa position de Partenaire télécoms de choix des professionnels. En participant à cet événement, Ooredoo a confirmé une nouvelle fois sa dimension d'entreprise active dans le paysage économique de par son engagement pour la promotion et le soutien aux opérateurs économiques algériens.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

LAKHDAR HAMINA SUR UN STRAPONTIN

des invités étrangers dont personne ne peut contester la notoriété internationale s'étaient conciliés avec les pieds de guet pour se satisfaire dépités ensuite de tabourets. Cerise sur le gâteau, toutes les allées de la salle étaient obstruées par des chaises en fer sous l'œil bienveillant des pompiers. Le suc de la soirée a été atteint quand les ambassadeurs d'Égypte et de Turquie s'étaient retrouvés ensemble assis côte à côte alors que la guerre verbale entre leurs deux pays est une donnée avérée. Une finesse diplomatique pointue et laborieusement recher-

chée n'aurait pas atteint un meilleur résultat !

Les infortunés organisateurs ne doivent pas être mis en cause. La plus parfaite des organisations se serait avouée vaincue car elle aurait flanché devant la monstruosité d'un état d'esprit qui tient plus d'une culture politique que de la mauvaise éducation. L'élite d'aujourd'hui qui s'était accaparée sans retenue et sans vergogne les fauteuils des invités est bien cette faune de pique-assiettes, ogresse et goinfre à toute épreuve qui a la mainmise sur le pays et qui est à l'origine de sa douleur.

On récolte ce qu'on sème et quand on offre avec de petits calculs politiques une souveraineté à l'opportunisme animal, il est évident qu'une palme d'or de renommée mondiale devient un gadget dérisoire et que la vraie élite soit en quête de strapontins.

Le tableau est saisissant, cruel, débile, fulgurant, regrettable, et en même temps il a le choc acidifié d'une large allégorie sur l'état d'un pays. On a vu mercredi, lors du coup d'envoi du Festival international du film arabe à Oran, la palme d'or du Festival de Cannes, la seule et unique que le monde arabe ait pu décrocher dans l'Histoire, sommée de s'installer sur un strapontin. Président d'honneur du festival de surcroît, Mohamed Lakhdar Hamina, bardé de sa gloire suprême a dû, la mort dans l'âme, se contenter pour s'asseoir d'une petite chaise posée dans la précipitation sur une allée du magnifique auditorium du Centre des conventions d'Oran.

Ce terrifiant privilège n'était pas l'apanage du seul cinéaste de renom. Cheb Khaled et